

il s'agit maintenant d'organiser l'intérieur de cet édifice brillant de jeunesse, de propreté et d'une apparence tout-à-fait aimable et joyeuse, c'est-à-dire disposer l'ameublement, organiser les armoires et les réserves, en un mot disposer en bon ordre et avec soin tout ce que l'Hôpital contient d'objets, de meubles fournis soit par la charité ou à prix d'argent ; ce travail d'organisation dernière à également été accompli par ces mêmes ouvrières, toujours si dévouées et si heureuses de travailler par charité et pour Dieu. Voilà de quelle manière les deux saisons 1920-1921 ont été employées pour préparer l'arrivée projetée des Rév. SS. de la Charité de Québec, qui avaient accepté de prendre la direction de l'Hôpital de Notre-Dame de Protection à Sainte-Marie de Beauce. De fait, les Révérendes SS. de la Charité arrivèrent à Sainte-Marie le 26 janvier 1922 et se déclarèrent étonnées, même enchantées de recevoir une maison aussi abondamment et parfaitement organisée.

ARTICLE VIII

L'Aqueduc

La question d'assurer un bon service d'eau pour l'Hôpital constituait un sérieux problème accompagné d'une certaine inquiétude, même un peu d'angoisse. Où prendre l'eau nécessaire ? Aucune source d'eau abondante n'existait dans tout le district.

Dans le temps, les puits artésiens faisaient fureur et un grand nombre de ces puits furent essayés. On jugea à propos d'essayer ce moyen pour trouver ce grand bien si nécessaire pour alimenter l'Hôpital. Déjà dans le champ qui surplombe l'Hôpital, on pouvait voir alignés de beaux tuyaux de fonte qui attendaient le moment propice d'accomplir le travail qu'on leur demanderait. Un citoyen de Lévis, Monsieur Dubé, fut invité à venir avec tout son outillage pour tenter l'entreprise qui excitait vraiment l'intérêt général ; plusieurs se demandaient « Où vont-ils trouver l'eau » ? Et, en souriant, ils ajoutaient : " Ils ont vendu la peau de l'ours avant d'abattre l'animal lui-même ". Monsieur Dubé, arrivé avec son outillage, fit une première tentative à l'endroit où se trouve le réservoir actuel, et ce fut inutile ; pas de succès. Il déplaça son instrument, s'éloignant de 3 arpents, se dirigeant vers l'Hôpital en descendant, et il rencontra le même insuccès. La cause de cet échec était la même dans les deux cas, à savoir en dessous d'une certaine couche de terre cultivable on rencontrait un granit d'une dureté incroyable sur lequel l'instrument de perforage, qui consistait dans une tige d'acier du poids de 600 livres ne pouvait entamer ce roc qui résistait au travail de perforage. Monsieur Dubé décida de monter son instrument de travail, sur la partie la plus élevée du côté à peu près à une distance de 6 à 8 arpents, où il rencontra un plateau engageant et choisit cet endroit pour essayer une troisième tentative pour avoir le puits artésien désiré. Le travail de perforage commença sans difficulté et le gros poinçon d'acier s'enfonça dans les entrailles de la terre, rencontrant tantôt une roche calcaire ou du tuf, ou tantôt du gravier, tout en donnant signe de la présence de l'eau. Ce travail se continua pendant plusieurs jours avec l'espérance d'arriver à un succès complet signalé par la présence de l'eau qui s'annonçait de plus en plus abondante. Arrivé à une profondeur de 225 pieds de l'ouverture

du puits, mesurant de 6 à 7 pouces de diamètre, Monsieur Dubé se déclarait satisfait du résultat de son travail. Il fit plusieurs expériences pour mesurer la quantité d'eau qui montait de cette profondeur de 225 peds jusqu'à 50 peds de l'ouverture du puits. Ces expériences prouvèrent que la quantité d'eau qu'on enlevait dans le puits était remplacée immédiatement par une quantité égale à celle qu'on ôtait et cela en quelques secondes ; par exemple, au moyen d'un tube on prenait 5 gallons d'eau dans le puits qu'on déversait sur le sol extérieur ; et pendant ce travail accompli rapidement on reprenait dans le même puits 5 autres gallons d'eau et le puits restait toujours plein de la même manière. Monsieur Dubé, satisfait du résultat devant cette eau bonne et abondante, déclara : " Nous avons frappé une mer intérieure, il y a l'eau pour approvisionner l'Hôpital et une partie du village." C'est sur ce puits artésien qu'une pompe électrique a été installée, pour retirer l'eau du puits et la refouler dans le réservoir situé au pied du Côteau. Une bâtisse protégée et le puits et la pompe contre les intempéries des saisons et aussi contre les curieux et les désœuvrés qui sont si souvent là où ils ne devraient pas être. Donc, il fallut installer un tuyau de la pompe au réservoir pour y conduire l'eau et c'est du réservoir même que partent ces beaux tuyaux de fonte exposés longtemps à la curiosité publique, maintenant cachés dans le sol, donnant le service à l'Hôpital. En passant, remercions Notre-Dame de Protection qui a protégé l'Hôpital contre l'incendie et disons le sans exagération a conduit à un endroit favorable et propice Monsieur Dubé et son outillage pour assurer cet aliment si nécessaire à toute la maison, une excellente eau potable. Ce puits artésien a répondu parfaitement à toutes nos espérances à savoir, après 25 ans de service ce puits artésien est toujours aussi rempli et abondant qu'au moment où il était utilisé pour la première fois. Quant à la pompe électrique, il a fallu voir à l'entretien, même à remplacer certains morceaux ou objets nécessaires, puisque c'est une machine dont l'usage continuel comporte de l'usure qui demande des réparations, des améliorations, en un mot tout ce qui est nécessaire pour un bon fonctionnement. Tout cela nécessite des dépenses diverses, voire même le courant électrique nécessaire pour mettre la pompe en mouvement, courant fourni par une compagnie qui doit être rétribuée. Signalons un fait assez extraordinaire qui s'accomplit au mois de septembre 1945. On constatait à une distance de 40 à 50 peds en bas du réservoir, un endroit où il se tenait de l'eau et par conséquent un certain espace de terrain toujours humide. On fit des travaux de creusage et on rencontra un filet d'eau admirable venant du rocher qui surplombe le réservoir. On fit des travaux pour utiliser cette source disons providentielle ; on construisit un moyen réservoir pour renfermer cette eau en plaçant ce réservoir sur le tuayu lui-même qui a sa prise dans le grand réservoir. On établit une communication pour prendre cette nouvelle source et l'introduire dans le véritable tuayu lui-même et depuis lors, c'est cette source quasi miraculeuse qui dessert l'Hôpital et permet à la pompe électrique de se reposer. Ce n'est que rarement qu'on fait appel à la pompe elle-même pour ajouter la quantité d'eau nécessaire à l'usage quotidien de l'Hôpital. De ce fait, les dépenses sont moindres. Le coût du courant électrique se réduit à une bagatelle et la pompe en repos se conserve intacte et sans usure. C'est un fait bien connu que lors de la construction du réservoir et de la conduite de l'eau jusqu'à l'Hôpital, l'en-

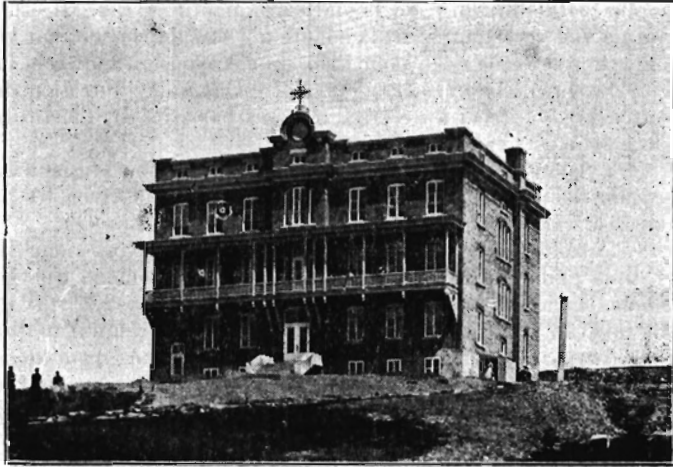
droit où se trouve ce petit réservoir construit en 1945 était absolument sec, pas la plus petite présence de la moindre quantité d'eau. Il est vraiment étonnant de voir cette source si abondante qui sort du côté pour venir aider et secourir le service de l'eau pour l'Hôpital. Voyons en tout cela l'action de la Divine Providence, qui demande à Notre-Dame de Protection de voir au bien-être, à la sécurité et à déverser tous ses bienfaits sur l'institution qui a été placée sous sa tendresse maternelle.

A titre de renseignement, mentionnons le fait que plusieurs voulurent utiliser cette nouvelle manière de se procurer de l'eau, à savoir les puits artésiens, dans le voisinage de l'Hôpital et cela sans aucun succès.

Ainsi le Collège de cette paroisse sur son terrain voisin de l'Hôpital fit creuser trois puits artésiens et cela tout-à-fait inutilement. Une compagnie particulière, sur le terrain voisin de celui du collège, essaya à deux reprises de s'assurer de l'eau, par ce même moyen et toujours sans résultat pratique, c'est-à-dire pas d'eau. Le résultat final s'accomplit par le creusement de deux grandes citernes dans la partie basse de ce district, d'où des pompes soutirent l'eau la renvoyant dans des réservoirs plus élevés et de là cette eau est distribuée aux intéressés.

Sainte-Marie de Beauce, 3 octobre 1957.

Par J.-E. Feultault, ptre. P.D., ancien curé, témoin oculaire de tous les faits et renseignements ci-haut-mentionnés.



L'Hôpital. terminé en 1921

RÉFÉRENCES

1. FSM, Comptes et Délibérations, vol. IV, pp. 282ss.
2. AAQ, cartable Sainte-Marie II, no 216.
3. *Ibidem*, no 222.
4. *Ibidem*, Lettres, volumes 38, page 525; lettre du 23 octobre 1903.
5. Lettre remise aux archives de l'Hôpital.
6. FSM, Comptes et Délibérations, vol. IV, pp. 243-245.

CHAPITRE XXXVI

Notes complémentaires

En évitant autant que possible de répéter, nous ajouterons quelques détails au récit de Mgr Feuiltault. Des dates, des noms et des chiffres ne seront pas de trop, ici et là. Nous utilisons, d'ailleurs, en plus des livres de fabrique, une boîte de documents recueillis par le Curé lui-même, expressément pour "aider à écrire l'histoire de l'Hôpital".

Dans un cahier spécial, il a noté les noms des premiers travailleurs bénévoles ou salariés. Le 13 novembre 1917, il y avait MM. Alfred Coriveau et Edmond Savoie, celui-ci avec ses deux fils, Philippe et Roger, et une paire de bœufs. Puis les corvées deviennent nombreuses, jusqu'à 35 hommes, sans parler des attelages. M. Edmond Savoie, dirigeant des travaux, était de toutes les corvées ; il y consacra beaucoup de temps. On a creusé les fondations dans la glaise détrempée, qu'il fallait dégeler chaque matin. Le gravier et le ciment s'amènèrent avec misère par la côte à pic qui grimpait le coteau sur la terre du curé. On n'avait pas encore la montée actuelle en pente douce : elle ne fut aménagée qu'en 1919, après que les Dames de la Congrégation eussent cédé une bande de 40 pieds sur la largeur de leur terrain. Et cette côte elle-même, que de sueurs et de travail n'a-t-elle pas coûtés ! C'est M. Thomas Carette, avec son arrache-pierres, qui amena sur place les gros cailloux destinés à retenir le chemin sur le bord du coteau. Derrière ce mur solide, on fit le remplissage. La côte de l'Hôpital n'a pas été un progrès méprisable ; très bien dessinée et confectionnée, elle sert encore, recouverte maintenant d'un revêtement en asphalte.

L'architecte requis par le curé pour préparer les plans de l'Hôpital était Georges-Émile Tanguay, de Québec. Avant son historique de la fondation, Mgr Feuiltault a tenu à formuler une remarque on ne peut plus louangeuse à son sujet ! " Je signale en particulier, écrit-il, M. Tanguay qui s'est contenté de légères rétributions, lors de chacun de ses voyages, visitant les travaux en marche, Monsieur Tanguay ayant fait tous les

plans, préparé tous les devis et autres renseignements absolument gratuitement ”.

Le 20 janvier 1918, le curé convoqua une assemblée de fabrique pour faire rapport aux exécuteurs testamentaires de feu Louis Bilodeau sur les travaux réalisés en vue de l'Hôpital, du 11 novembre au 28 décembre 1917. On avait déjà posé presque totalement le sous-bassement d'un édifice de quatre étages à toit plat, en brique solide, de 75 pieds par 45 en superficie. On avait utilisé des centaines de charges de gravier et plus de 600 sacs de ciment ; les déboursés dépassaient \$500. A la demande du curé, l'architecte était venu faire une expertise et, dans le certificat qu'il en donnait, le 24 janvier, pour accompagner le rapport de la fabrique, il évaluait à \$1,700.00 les travaux exécutés et les matériaux rendus sur le chantier. Les exécuteurs testamentaires admirent la valeur de ce rapport et versèrent le legs de \$20,000. de feu M. Bilodeau.

Durant le printemps et l'été de 1918, il ne se fit presque pas de travaux sur le chantier, car le coup de foudre sur le clocher de l'église, en février, avait ouvert un autre chantier pour le moins inattendu. Des mauvaises langues travaillaient mal à propos pendant ce temps, à en croire le curé, qui notait, pour son prône du 29 septembre : “ Hôpital. Fausse rumeur, mensonge. Renseignements et explication sur travail peu actif et apparent ”. Ce qui s'est fait, cette année-là, le curé l'a dit dans son historique. Le premier décembre, attendaient déjà deux wagons de briques ; il fallait les décharger à la corvée, mais mettre la brique aussitôt à l'abri pour une autre étape des travaux, l'année suivante.

Le 24 janvier 1919, l'architecte Tanguay demandait s'il pouvait préparer des devis, afin de satisfaire “ certains entrepreneurs ” et de frayer la voie aux soumissions. Ayant reçu l'assentiment du curé, il pouvait lui envoyer, dès le 21 février, une copie des plans avec les devis pour la maçonnerie, la charpente et la menuiserie.

Disons tout de suite qu'il n'y eut pas d'entrepreneur général, mais au moins quatre contrats d'entreprises particulières. A défaut de ces contrats, nous avons trouvé les versements faits pour leur exécution et nous pouvons dire qu'il fut versé au moins \$4,548.00 à Joseph Morissette, entrepreneur-maçon, \$7,550.00 à Eugène Rhéaume, entrepreneur-menuisier, \$8,732.64 à Odilon Roberge, plombier-électricien, et \$600.00 à Agénor Ferland, maître-peintre. Nous n'avons là qu'une première et faible indication du prix qu'allait coûter l'Hôpital. Ce qu'il a coûté vraiment d'ailleurs, nous ne le saurons jamais. Les comptes n'ont pas été tenus de façon à permettre un calcul sérieux. Nous savons toutefois qu'il a coûté bien plus cher que c'était prévu : on a dû construire durant la grande in-

flation d'après-guerre, où les prix des matériaux et de la main-d'œuvre ont atteint un sommet sans précédent.

Le curé fera cependant l'éloge de ses entrepreneurs : " Tous ces messieurs qui ont construit l'Hôpital de Notre-Dame de Protection sont des citoyens de Sainte-Marie de Beauce. . . Je me plais à reconnaître hautement la bonne volonté, le dévouement, la bienveillance, l'habileté et toutes les bonnes dispositions de cœur et d'esprit de tous ces excellents constructeurs qui ont contribué de si grand cœur à l'érection de l'Hôpital de Notre-Dame de Protection ".

L'année 1919, avec son activité réduite, sur le chantier de construction, ne fut pas l'année où l'on dépensa le plus, mais celle où l'on s'affaira peut-être le plus à accumuler les fonds nécessaires pour appuyer la fabrique, responsable de l'entreprise, malgré une assez forte dette antérieure. A la fin de l'année, lors de la reddition des comptes, la fabrique accusait un surplus de recettes de \$3,000.00 et le curé notait à la suite : " Ce surplus n'est pas employé pour remettre sur le capital dû par la Fabrique, mais il est conservé pour être employé à la construction de l'Hôpital, avec l'obligation de le remettre à la Fabrique, au moyen des argents souscrits pour l'Oeuvre de l'Hôpital " ¹.

On sait quel a été le principal moyen alors mis en œuvre pour recueillir des fonds de charité. Dès janvier 1919, le curé lance l'idée d'un bazar, " un grand, un beau " bazar ; et, dès le mois de février, il commence à réunir les dames, pour élaborer son organisation : il les appelle " l'Association des Dames Hospitalières ". Au printemps, on commence à vendre des billets de raffle pour des lots assez disparates : une cariole, une vache, un poêle, un chien de race, etc. A l'issue des offices, on fait souvent tourner une roue de fortune. Le curé propage l'idée, qu'on lui a suggérée, de placer des tire-lire dans les familles et les maisons de commerce, pour collecter la menue monnaie. Les parties de cartes et les séances dramatiques et musicales se succèdent à un rythme accéléré. L'argent rentre abondamment. A l'automne, il y a une collecte de légumes, revendus à l'enchère au profit de l'Hôpital. La visite paroissiale est retardée intentionnellement à janvier 1920 et le curé en fait une " souscription paroissiale " ; résultat : 228 familles sur 452 versent sur-le-champ ou promettent \$3,842.50, les autres se réservant de souscrire plus tard, notamment lors du bazar en préparation. En mars 1920, il y a même un concours de popularité entre les deux maires, Émile Carette, du village, et Joseph Voyer, de la paroisse.

Pour le bazar qui s'en vient, les dames charitables se partagent en sections, chacune chargée de préparer une table différente. Les tables

sont patronnées par les diverses associations paroissiales et portent chacune un nom distinctif : Sainte-Anne, Notre-Dame de Protection, etc. C'est une forte émulation entre les tables, à qui ferait le plus attrayant et le plus de recettes. Le bazar n'était pas commencé qu'on avait déjà encaissé plus de \$6,000. en argent.

La sollicitation privée apportait des dons parfois substantiels de l'extérieur de la paroisse et la publicité se faisait intense, pour attirer des étrangers au bazar et à ses diverses attractions, banquets, soirées, amusements. Deux semaines avant l'ouverture, le curé pressait les préparatifs : nettoyage des chemins, pavoiement des maisons, érection d'un arc de triomphe près de la sacristie, local choisi pour la tenue du bazar.

Enfin, après 18 mois de préparation intense, le grand évènement se déroula, d'abord du 4 au 11 juillet 1920, comme on l'avait prévu, puis, devant l'affluence des visiteurs et l'abondance des effets à écouler, on le prolongea d'une autre semaine. Le succès fut complet et le curé se déclara aussitôt satisfait du résultat, sans pouvoir dire le chiffre des recettes. Il restait d'ailleurs plusieurs " gros morceaux " à écouler, par tirages ou autrement, et le curé parlait déjà du mobilier, de la lingerie, en un mot de " l'Hôpital à monter : meubles, tables, chaises, canapés, chambres entières ".

Ainsi se passèrent les années 1920 et 1921, un feu-roulant d'organisations de charité. Pendant ce temps l'Hôpital avait surgi de terre et s'était élevé de ses quatre étages, élégant et robuste, sur le flanc du côteau. Il faut dire que tout le monde était fier de cette réalisation paroissiale, d'autant plus fier qu'on y avait tous mis du sacrifice et des sueurs. Le curé était toujours d'un enthousiasme inlassable. Le coup de foudre du 13 juillet 1921, qui faillit ruiner l'entreprise en train d'achever, ne fit que stimuler sa confiance. Lorsqu'il annonça au prône la protection providentielle dont l'Hôpital venait d'être l'objet, il recommanda une grand'messe à la chapelle Sainte-Anne et s'écria : " Reconnaissance ! Reconnaissance ! A la messe, mardi, à 8 heures. Du monde " ! Et, par la suite, après son rosaire public quotidien, il ajoutait toujours 5 Pater, Ave et Gloria en l'honneur de Notre-Dame de Protection, " pour avoir été préservés de l'incendie de notre église et de notre hôpital ".

Le grand ménage de l'Hôpital ayant été fait, à la manière ci-devant racontée par le curé, on ne songea plus qu'à mettre l'institution en marche. Le 22 janvier 1922, les marguilliers, réunis en assemblée de fabrique, donnaient pouvoir à un comité formé du curé et de MM. Philéas Simard, Hermias Dupuis. Edmond Savoie et Eugène Rhéaume, pour s'entendre à ce sujet avec les Sœurs de la Charité de Québec². Et, le 12 février sui-

vant, c'était une assemblée de paroisse qui autorisait ce même comité à céder aux Sœurs les cinq arpents environ de terrain sur la terre du curé, où se trouvait bâti l'Hôpital et qui avaient déjà été promis par une résolution du 11 novembre 1917, tel que nous l'avons vu.

Il faut dire cependant que cette cession de terrain, avec l'Hôpital, n'eut pas lieu immédiatement, comme on le prévoyait, et que les Sœurs de la Charité ne prirent la direction de l'institution qu'en louant leurs services à la Corporation de l'Hôpital.

Les termes précis de cette convention ne nous sont pas connus. Car, chose étrange, ni les archives de l'Hôpital ni celles de la maison généralice des Sœurs de la Charité ne paraissent avoir conservé les documents primitifs concernant leur maison de Sainte-Marie, du moins jusqu'au moment de l'arrivée des Sœurs sur les lieux. Il y a alors le contenu des Annales ; et il faut attendre à 1925 pour trouver le premier contrat.

Cependant, nous avons découvert une preuve documentaire dans le dossier de Mgr Feuiltault concernant l'Hôpital, à l'effet que les pourparlers entre le curé et les Sœurs de la Charité dataient d'assez loin et même du début de la mise en marche du projet. Le curé ne révélait pas toutes ses démarches à la paroisse et ses arrangements devaient se faire surtout verbalement. Son choix des Sœurs de la Charité n'a rien pour nous étonner, puisqu'il avait jadis été six ans leur aumônier, à l'Institut Saint-Joseph de la Délivrance (1890-1896). Mais, d'apprendre que, dès le 7 novembre 1917, la Sœur Saint-Théodore, dépositaire de la Maison-Mère, lui fournit un plan élaboré des fondations, déjà établi avec le concours d'un architecte, voilà qui est pour le moins révélateur. Voici le texte de cette unique et précieuse lettre, maintenant conservée aux archives de l'Hôpital :

Monsieur le Curé,

Je vous adresse le croquis de notre fondation, en vue de la construction du corps central et pour chauffer par les mêmes fournaies l'aile et le corps central, vous ferez mettre la cheminée un peu rapprochée des deux constructions. Je n'étais pas assez orientée pour la faire mettre à la bonne place. Nous demandons une bonne cave, assez haute pour y installer une petite buanderie. La chambre des fournaies devra être 18 à 20 pouces plus profonde. Quand nous connaîtrons la place de la cheminée, nous pourrons terminer le plan des fondations. Agréez mes respectueuses salutations". . .

Nous en savons assez par cette lettre, pour affirmer que le curé suivait en tout les recommandations des Sœurs de la Charité et que l'Hôpital de Sainte-Marie leur était promis, bien avant les conventions officielles.

D'ailleurs, sans attendre la conclusion légale des arrangements, les

Sœurs de la Charité venaient prendre la direction de l'Hôpital, le 26 janvier 1922. Parties de la maison-mère de Québec, à 7 heures du matin, les fondatrices, Sœurs Saint-Mathieu, supérieure, Saint-Onésime, assistante, Marie-Berchmans, économe, et Saint-Augustin, auxiliaire, accompagnées de la Supérieure Générale et de la Dépositaire, étaient accueillies à la gare de Sainte-Marie, comme des grands personnages. La foule assemblée et le nombre de voitures alignées pour les recevoir leur firent se demander si on n'attendait pas à leur place Mgr l'Archevêque. Les six premières voitures prirent en place d'honneur les arrivantes et le groupe de réception, assez nombreux, les suivit sur le coteau de l'Hôpital. L'institution, avec ses frais vernis, ses tons clairs, son mobilier fourni, leur apparut comme un palais, "une fondation tout-à-fait vingtième siècle". Les dames patronesses servirent à leurs invitées et partagèrent avec elles ainsi que le Curé, un plantureux dîner, sorti en grande partie de leurs propres fourneaux. Elles aidèrent ensuite au déballage des caisses arrivées de la maison-mère avec les Sœurs. Dans l'après-midi, il y eut visite aux Dames de la Congrégation, qui reçurent amicalement la nouvelle communauté et lui firent don d'un magnifique ostensor. Il ne put y avoir d'inauguration religieuse ce jour-là, la chapelle manquant encore d'autel.

Celui-ci ne devait arriver que le 4 février ; la chapelle ne fut bénite que le 14 du mois et la première messe à l'Hôpital ne devait être célébrée que le 18. Elle le fut par le curé, comme il convenait, et le servant était son neveu, Lorenzo Saint-Hilaire. Au reste, la vénérable mère du curé, sa sœur, Mme J.-Ernest St-Hilaire, et sa belle-sœur Mme Dr Feuiltault, de Québec, assistaient à cette première messe et au déjeuner que les Sœurs servirent ensuite "à cette digne famille". Le curé devait être bien ému ; mais, rarement expansif, il se contente de noter dans son journal : " Première messe dite à l'Hôpital et c'est ce jour où j'apprends la prélature qui m'arrive — coïncidence un peu extraordinaire et ça éclate aujourd'hui dans l'Action Catholique. Avalanche de lettres"... Il fallait à tout cela un dénouement solennel. Le 23 mai suivant, Mgr Feuiltault revêtit officiellement les insignes de sa prélature et Son Éminence le Cardinal Bégin, venu à Sainte-Marie pour la circonstance, montait bénir solennellement le nouvel Hôpital, à 3 heures de l'après-midi. Le curé avait fait installer des décorations : banderolles, drapeaux, bordure de sapins sur l'avenue. Les journaux ont donné un compte-rendu de ces fêtes, considérées comme le couronnement de l'œuvre de l'Hôpital.

Il faut noter ici, comme l'ont fait des Sœurs dans les annales de l'Hôpital, les principaux bienfaiteurs qui ont fait des dons en nature, avant ou après l'inauguration de l'Institution. Ameublements de chambres :

les notaires Théberge et La Rue, MM. Louis Lessard, Gédéon Tardif et Mme Étienne Laliberté. Ameublement du parloir : la Compagnie P.-T. Légaré. Buffets des réfectoires : MM. Cyrille Dujac et J.-B. Ferland. Piano : Mgr J.-Édouard Feuiltault, vainqueur d'un tirage de la maison Robitaille, de Québec. Statues : Arthur Gagnon (fils de Louis). Joseph Lessard (fils de Pierre), l'abbé Cyprien Larrivée, Mmes J.-Hugues Fortier et Octave Tardif. Crucifix : Georges Gagnon et Rev. Mère Sainte-Christine. Vases sacrés et partie des linges d'autel : l'abbé Pierre Théberge. Ostensor et lunule : Sœur Sainte-Fidèle, supérieure du Couvent. Encensoir : le Cercle des Fermières. Crucifix et chandelier d'autel : Mme Étienne Laliberté. Balustrade : l'Hospice de Saint-Ferdinand (sauvée de leur incendie). Chemin de croix : l'abbé Joseph-Alphonse Feuiltault, de Québec. Missel : l'abbé Ernest Dumais, vicaire à Sainte-Marie. Ornaments d'autel : Mme Jean-Baptiste Lacroix, la Maison-Mère, la Librairie Garneau, le club de hockey, les Étudiants de la paroisse (fruit d'une séance dramatique). Premier autel : l'abbé Ovide Laroche, curé de Saint-Thuribe. Deuxième autel : fabriqué par l'abbé Cyprien Larrivée, de l'Hospice Saint-Antoine, à Québec ; il vient l'installer lui-même le 13 juin 1922, et y dit la messe les deux jours suivants. Le troisième autel, dit " autel liturgique " fut introduit lors de la restauration de la chapelle, en janvier 1942, et il y eut plusieurs nouveaux bienfaiteurs à cette occasion.

Le jour même de leur arrivée, le 26 janvier 1922, les Sœurs avaient l'occasion d'inaugurer leur œuvre, en accueillant le premier vieillard : M. Georges Marcoux, 75 ans, époux de Dame Delvina Perron, de Sainte-Marie. Deux jours après, arrivait par le train une dame Boucher, tard dans la soirée et sans avertissement. Ensuite une autre dame, le 30 janvier, un homme et deux dames, le 1er février ; ainsi de suite et les cadres s'emplirent graduellement. Quant on fit l'assemblée de paroisse, le 19 novembre suivant, pour demander l'incorporation de l'Hôpital, le curé écrivait au procès verbal ³ : " Après huit mois à peine d'opération, la direction actuelle de l'Hôpital est dans la nécessité de refuser de nouvelles demandes d'admission, le personnel étant à son complet, plus de trente vieilles personnes y trouvant paix, sécurité et bonheur ". Le premier décès à l'Hôpital eut lieu le 1er décembre : celui d'une dame Louis Doyon, âgée de 82 ans, de Saint-Bernard, arrivée très malade, au mois de mai.

L'année 1922 ne s'écoula pas sans voir d'autres changements notables. D'abord, dans le personnel religieux. Aux obédiences du mois d'août on retira les Sœurs Saint-Onésime et Marie-Berchmans, pour les remplacer par les Sœurs Benoît-Joseph et Sainte-Colombe et une Sœur en repos,

Sœur Saint-Joseph. En septembre, des travailleurs viennent en corvées pour applanir la terrasse de l'Hôpital. " Pendant plusieurs jours ils travaillent activement, avec chevaux et instruments, encouragés par la présence de leur pasteur, qui partage le travail au besoin. . . un bon dîner, présidé par Mgr, est le clou de la corvée et rend heureux tous ces bons amis de notre Oeuvre ".

Autre entreprise subsidiaire : la construction d'une grange-étable commencée le 21 septembre, par des travailleurs à la corvée, sous la direction d'hommes de métier et de l'entrepreneur Eugène Rhéaume. Le premier fermier attitré fut M. Alexandre Vachon, de Saint-Joseph, qui demeura en charge jusqu'au 1er mai 1927. Il y en eut d'autres pour lui succéder ; mais, par périodes, on se contenta de quelques pensionnaires assez valides pour travailler et gagner ainsi leur subsistance. La grange terminée, au milieu de novembre 1922, Monseigneur invita les paroissiens à " peupler le nouveau bâtiment ". Résultat : 25 belles poules vinrent y prendre leur hivernement. Il y eut bien aussi une " brebis égarée " qui ne trouvait plus son maître ; mais on n'avait pas avantage à la garder. " On nous l'amena, disent les Sœurs, aux Annales, pour payer de sa vie, de sa chair et de sa peau sa désertion du bercail ".

Faire vivre l'Hôpital était devenu le problème majeur du curé. Alors qu'il n'y avait pas encore les pensions de vieillesse, c'était principalement une question de charité. La charité de Monseigneur, elle avait toutes les inventions et toutes les audaces. En octobre, c'est la récolte des légumes : une collecte dans la paroisse pour les provisions de l'Hôpital ; " on nous en apporte amplement, écrit l'annaliste, pour attendre en paix la récolte de l'an prochain ". Les 22 et 23 décembre, c'est la " guignolée ", tournée enthousiaste des voyageurs de commerce à travers toute la paroisse ; " innovation qui eut son plein succès. . . une abondante provision de viande avec une jolie somme d'argent en furent le magnifique résultat ". Notons que cette guignolée s'est renouvelée tous les ans, tant que les Sœurs ne devinrent pas propriétaires et même quelques années après. Le dépouillement d'un arbre de Noël, pour les Sœurs et leurs vieillards, autre tradition charitable, inaugurée avec le concours de plusieurs dames de la paroisse et les exhortations toujours pressantes et efficaces du curé. Y a-t-il une exposition agricole, comme en fin d'été 1924 ? Monseigneur réclame pour l'Hôpital les légumes et autres produits exposés. Chaque hiver (jusqu'à l'introduction du réfrigérateur électrique), une corvée s'organise, nous disent les Annales, et " la glace se transporte dans notre glacière, sous l'œil attentif de Mgr ".

L'entente de 1922 avec les Sœurs de la Charité, pour le maintien de l'Hôpital, n'avait qu'un caractère provisoire et la Corporation juridique créée la même année souhaitait sa propre dissolution, pour déposer ses responsabilités. Le 11 juillet 1925, une résolution de cette Corporation autorisait Mgr Feuiltault à signer des actes de cession de l'Hôpital, "à accepter et exiger dans ces actes toutes les clauses et conditions qu'il considèrera devoir accepter et exiger pour mieux protéger l'Hôpital"⁴. Cette cession fut effectivement signée à Québec, le 12 juillet 1925, devant le notaire Joseph Sirois. Mais elle contenait des clauses limitatives ou résolutoires, puisqu'on remit toute la chose en question, quelques années après.

La grande pierre d'achoppement était, on le comprend, la dette contractée par la fabrique en faveur de l'Hôpital, dette assez imposante et qui demeurait stationnaire. Nous avons pu découvrir, par déduction, quel en était le chiffre ; car Monseigneur le Curé se gardait bien d'en faire parade et ne l'incluait pas dans sa reddition de comptes annuelle. Les redditions de 1931 et 1932 avouaient déjà une dette de \$48,216.47, commencée de longue date et accrue surtout par les grandes réparations de l'église en 1916-17, et d'autres dépenses postérieures. Les années de crise n'avaient pas permis de diminuer ce montant et l'on savait bien que la dette réelle de la fabrique le dépassait de beaucoup. Or, soit un ordre de l'autorité, soit une pression de l'opinion publique, ou les deux en même temps, décidèrent le curé à fournir, le 13 novembre 1932, un état détaillé de tous les billets signés par la fabrique et imputables à sa dette générale. Le total de cet état s'élevait bel et bien à \$72,825.00. En faisant la soustraction, on peut conclure que la dette non officielle de l'Hôpital était alors de \$26,608.53. Et il n'y avait guère de revenu pour contribuer à l'amortir.

Une assemblée de fabrique et de paroisse eut pourtant lieu, le 1er juillet 1934, pour accorder aux Sœurs pleine et entière propriété de l'Hôpital et les décharger des conditions imposées par l'acte précédent, du 12 juillet 1925. Mgr Feuiltault et M. Eugène Rhéaume étaient autorisés à signer cette nouvelle cession. Mais on en resta là, parce que les Sœurs redoutaient avec raison d'endosser une si forte dette et la fabrique ne pouvait pas non plus la garder entièrement pour elle.

Dans cette situation embarrassante, le curé, qui se sentait le premier responsable, entreprit, malgré son âge, de tenir un nouveau bazar, à l'été de 1937. Il mobilisa encore une fois les forces vives de la paroisse. Mais il y avait moins d'enthousiasme et moins d'argent ; il y avait aussi moins d'intérêt pour ce genre d'attraction un peu dépassé. Le bazar du 17 au

24 juillet rapporta tout de même plus de \$4,000.00 à la corporation de l'Hôpital.

Presque à l'issue de cet événement, Monsiigneur tomba malade, en septembre, et l'on eut pour lui des craintes sérieuses. A ce moment, le Cardinal Villeneuve intervint dans les pourparlers entre les Sœurs de la Charité et la fabrique de Sainte-Marie, pour régler définitivement le status légal de l'Hôpital. Un contrat de vente fut signé le 13 septembre 1937, devant le Notaire Laurent Lesage, de Québec. Par ce contrat, la cession du 12 juillet 1925 était annulée. Les Sœurs devenaient "propriétaires pures et simples et en pleine propriété. Les dimensions du terrain étaient enfin précisées : de forme irrégulière, il avait par le bas 210 pieds de front, par le haut 300 pieds ; du côté de la terre du Couvent, il montait jusqu'à trois arpents, de l'autre côté seulement deux arpents. D'ailleurs, il existe à l'Hôpital un plan colorié de ce terrain primitif.

A la demande du Cardinal, les Sœurs payaient à la fabrique une somme de \$16,000.00, abandonnant aussi les épargnes de quelques milliers de dollars faites par l'Hôpital durant les dernières années. "Mais ce sera tout, certifiât le Cardinal. S'il se découvrait quelque autre dette de la Corporation de l'Hôpital, vous n'auriez plus à y voir. Le contrat vous protège là-dessus"⁵. Ainsi se résolvait un problème pendant depuis plus de quinze ans.

En 1947, la municipalité du village de Sainte-Marie désirant construire un centre récréatif et ayant difficulté à trouver un lieu approprié, la paroisse consentit à lui fournir un emplacement par bail emphytéotique sur la terre de la fabrique. La grange du curé ne servait plus guère, depuis l'arrivée de l'abbé Joseph Lehoux, l'automne précédent, et elle se trouvait un obstacle à ce projet de centre récréatif. Alors, la fabrique et la paroisse, d'accord avec le nouveau curé, décidèrent le 30 juin 1947, d'en faire cadeau à l'Hôpital (c'était le vingt-cinquième anniversaire de son ouverture). Ce procédé était de nature à consoler un peu l'ancien curé du départ de sa grange. L'Hôpital n'avait qu'à déménager celle-ci à ses frais le plus tôt possible. La Mère Provinciale et l'Économe Générale vinrent prendre une entente à ce sujet avec M. Léon-Georges Carette, spécialiste en transport de bâtiments. C'était un immeuble encore solide et de fortes proportions. Le transport de la grange, compliqué par la traverse du chemin de fer, et son installation au pied du côteau de l'Hôpital ont coûté la jolie somme de \$1,500. Il est vrai que les Sœurs de la Charité ont pu rentrer dans leurs frais, en 1951. La grange, entre-temps, n'avait guère servi que de remise ou de hangar ; et son emplacement était

malcommode. On décida, en conséquence, de construire un autre hangar plus rapproché et, comme le couvent de la Congrégation était en même temps forcé de démolir sa vieille étable, trop rapprochée des résidences, on lui vendit la grange, le 16 juin 1951, pour le prix qu'elle avait coûté lors de son transport. Cette fois, le déménagement était moins difficile ; il coûta encore, malgré tout, la somme de \$900.

Notons, pour terminer avec cette grange du curé, que le Couvent a cessé de garder des animaux, à l'automne de 1959, et qu'il a pu revendre la grange à M. Gérard Faucher. Pour une troisième fois, elle a déménagé. Qu'aurait dit Mgr Feuiltault, en voyant sa grange emprunter le nouveau boulevard, pour disparaître à ses yeux et aller se fixer à plus de deux milles vers le sud-est ? Les œuvres humaines sont à ce point fugitives.

Monseigneur a toujours entretenu des rêves dorés pour son Hôpital. Pourquoi aussi l'avait-il appelé un "hôpital", dénomination qui induit en erreur et n'a cessé de causer des ennuis ? Mais, certain jour, il crut bien tenir son hôpital véritable. C'était en 1932, du temps du député libéral Édouard Fortin et c'était une promesse d'élection, pour gagner le suffrage de la population locale. Le curé s'y laissa prendre, avec toute sa franchise. Le 25 avril 1932, il tenait une assemblée de fabrique, pour constituer un comité de trois procureurs chargés des démarches à conduire auprès des autorités civiles et religieuses, en vue de "promouvoir le développement de l'Œuvre de l'Hôpital". Mais le projet entrevu s'évanouit bientôt en fumée, à la grande déception de son promoteur, qui en conserva un souvenir plutôt amer.

Quand Mgr Feuiltault, ayant terminé sa cinquantième année de cure à Sainte-Marie, abandonna enfin son poste, il voulut s'éloigner des lieux qui lui étaient chers, pour ne pas porter ombrage à son successeur. Il se retira à l'Institut Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis, le 3 octobre 1946. Mais le nouveau curé, accédant aux vœux de toute la paroisse, réussit facilement à convaincre le vénérable vieillard de revenir parmi les siens et l'y ramena lui-même dès le 23 novembre suivant. On lui avait monté une chambre dans le parloir de l'Hôpital et le bureau voisin. Il aurait pu s'y croire déjà au ciel, si la vieillesse et son sinistre cortège ne l'y avaient accompagné. Il devait cependant, avec les bons soins et la sympathie du milieu, se prolonger encore de deux ans exactement, puisque sa mort se produisit le 24 novembre 1948.

En arrivant à l'Hôpital, il avait remis aux Sœurs un chèque de \$812.00 comme s'il avait été obligé de payer sa pension. Mais il avait d'autres économies en réserve pour ses vieux jours ; prudence justifiable, puisqu'il ne bénéficiait pas de la caisse de retraite du clergé. Étant désormais en

sécurité au point de vue matériel, il se départit de ce qui lui restait en faveur de l'Hôpital, en deux versements faits avant sa mort, alors qu'il voyait déjà approcher ce grand jour. Le 4 février 1948, il versa \$6,000. en pur don et laissa en dépôt près de \$5,000. avec clause d'abandon en cas de mort. Et, le 14 novembre suivant, terrassé une dernière fois par la maladie, il céda neuf obligations de \$500. qu'il avait encore, et cela en reconnaissance pour les bons soins de sa petite hospitalière, Sœur d'Youville. Ajoutons que, le 19 juin 1948, un ancien paroissien de Sainte-Marie, bienfaiteur de la paroisse à plus d'un titre et grand ami de Mgr Feuiltault, étant venu le visiter, en profita pour lui remettre un chèque de \$20,000. en faveur de sa chère institution. Les derniers jours du fondateur furent donc une bénédiction matérielle pour l'Hôpital, en même temps qu'une bénédiction spirituelle et une édification inappréciable.

Ces dons substantiels arrivaient à point pour faire mûrir les projets que les Sœurs de la Charité cultivaient déjà en secret pour l'agrandissement de l'Hôpital. Monseigneur, sans doute, leur en avait parlé avant de mourir. Mais il fallait pour cela plus de terrain.

En plus des cinq arpents cédés primitivement par la fabrique, la défunte Corporation de l'Hôpital avait accepté, le 24 février 1924, de dame veuve Romuald Brochu, le don d'un terrain touchant presque au premier et dénommé par la suite " la prairie des Sœurs ", où elles se sont bâti un petit chalet. Ce terrain avait alors un arpent et trois quarts de front par trois arpents de profondeur, faisant suite au côté du terrain de jeu du Collège. Mgr Feuiltault avait été autorisé à signer ce contrat de donation⁶. Mais ce terrain, bien utile pour la culture et l'agrément, ne pouvait servir à un agrandissement de l'Hôpital.

Les Sœurs s'adressèrent donc au curé, M. Joseph Lehoux, dans une lettre du premier juin 1949, sur laquelle une assemblée de paroisse fut appelée à délibérer, et une assemblée de fabrique à émettre une résolution, le 3 juillet de la même année.

" Depuis quelques années, disaient les Sœurs, les demandes d'admission à notre Hôpital se font nombreuses, très nombreuses ; à notre vif regret, il nous faut en refuser la plus grande partie, parce que nous manquons de places ; notre maison est devenue trop petite. Nous avons donc projeté un notable agrandissement, dont les travaux devraient commencer le plus tôt possible. Cependant, le terrain sur lequel s'élèverait cette annexe appartient à la fabrique de Sainte-Marie ; il comprendrait l'espace, qui à droite de la maison actuelle, part de la route de l'Hôpital et monte sur une longueur de 500 pieds environ, avec 62 pieds de largeur ; et à gauche de la dite maison, un espace de 280 pieds de longueur par 90 de large. Avec grand espoir d'être exaucées, nous sollicitons, M. le Curé et Messieurs les Marguilliers, la cession gratuite à

notre maison du terrain ci-haut désigné, et cela à cette seule fin, l'expansion de la demeure du pauvre, de l'infirmes et du vieillards "7.

Il est clair que la seconde portion de terrain n'était pas requise pour l'agrandissement immédiatement en vue; mais comme une autre annexe, au côté opposé, était déjà à prévoir, il valait mieux s'assurer le terrain d'un seul coup et ne pas avoir à revenir sur la question. C'est ce que l'assemblée de paroisse voulut bien accepter et l'assemblée de fabrique confirmer par une résolution en forme, qui devait aboutir à un contrat de donation passé devant le notaire Arthur Pelchat, le 14 novembre 1949, et enregistré le 21 du même mois. La fabrique avait posé seulement une réserve, celle d'un droit de passage en voiture sur le terrain cédé, pour se rendre sur la terre du curé, derrière l'Hôpital. Semblable condition avait d'ailleurs été formulée dès le premier juillet 1932. Une assemblée de fabrique avait alors précisé l'entente primitive à propos des terrains cédés à l'Hôpital, sur les deux points suivant : 1e) un droit mutuel de passage sur les propriétés respectives, pour toutes fins utiles ; 2e) le droit pour l'Hôpital d'exécuter sur la terre de la fabrique tous les travaux requis pour réparation ou amélioration du puits artésien, du réservoir et des conduites d'aqueduc qui s'y trouvaient⁸.

S'ils n'étaient pas commencés, les plans furent vite mis en marche, par l'architecte Jean-Berchmans Gagnon, enfant de la paroisse, établi à Thetford-Mines, et l'entreprise de construction (au pourcentage) était accordée à M. Placide Boulet, de la firme Poudrier et Boulet, de Québec, vers la fin de 1949, ou le tout début de 1950. Car, dès le 26 janvier, nous disent les Annales de l'Hôpital, " par un temps vraiment providentiel — température douce comme celle du printemps —, les premières pelletées de terre pour la future bâtisse sont enlevées . . . Cette terre prise aux quatre coins de la nouvelle construction, servira à déterminer la sorte de fer nécessaire pour les piliers ".

C'est toutefois au printemps seulement qu'on attaque pour de bon le travail d'excavation à la pelle et au bélier mécaniques. Le 17 avril, il y avait encore de la gelée et trop de boue : Il fallut interrompre quelque temps. Mais, en faisant toute diligence, on commençait, le 24 mai, le coulage du béton des fondations ; le 13 juillet on coulait le plancher supérieur, celui de la chapelle, et le premier août, on coulait le toit lui-même. C'était, comme on voit, une structure de béton armé. Les murs de brique montèrent à leur tour, de sorte que, le 12 septembre, on pouvait installer la croix de pierre destinée à couronner le frontispice. La construction nouvelle devait mesurer 92 pieds par 50 sur le sol et s'élever à quatre étages, sensiblement au niveau de l'ancien édifice, auquel l'annexe faisait

suite, à l'ouest. On a évalué le volume final — calcul d'ingénieur — à 284,430 pieds cubes. La construction était entièrement à l'épreuve du feu ; elle était munie d'un ascenseur, que les employés de la compagnie F.-X. Drolet, de Québec, commencèrent à installer le 3 novembre, pendant que s'exécutaient plusieurs travaux de finition intérieure.

Énumérons seulement les principaux fournisseurs ou entrepreneurs spéciaux : l'acier, par la Truscon Steel Co., de Montréal ; la pierre à chaux, par la Carrière de Deschambault ; la brique, par Louis-Philippe Larochelle, de Scott ; le chauffage et la plomberie, par René Drouin, de Sainte-Marie ; l'électricité, par Jacques Doyon, de Sainte-Marie ; les portes et chassis, par Alphonse Cloutier, de Sainte-Hénédine ; la couverture et la ventilation, par Eugène Falardeau, de Québec ; le vitrage et la peinture, par Jean Ferland, de Sainte-Marie ; les planchers en terrazo, par la Cie de Marbre et Tuiles, de Québec ; la menuiserie intérieure, par Henri Bonneville de Sainte-Marie ; le mobilier de la chapelle, par J.-T. Lapointe, de Thetford-Mines. Le coût total de l'édifice neuf, quoique réduit par des prix de faveur obtenus et les économies réalisées par les Sœurs, s'est élevé quand même aux environs de \$150,000. En conditions normales, il eût été plus élevé ; la valeur réelle de la construction dépasse ce chiffre d'une bonne marge.

Mais il y avait d'autres travaux à exécuter, d'autres dépenses à faire, qu'on devait appeler dépenses de "réparations", par opposition aux dépenses de "construction". A partir de janvier 1951, on entreprit donc divers travaux de réfection et de transformation dans l'ancienne partie de l'Hôpital, à mesure que la nouvelle partie devenait utilisable. Ainsi, on fit disparaître la course d'escaliers du côté ouest, ce qui permit de faire cinq chambres ; le parloir devint le bureau de la Supérieure ; la chapelle et la sacristie furent aussi transformées en chambres. Le tout complété, avec l'annexe, on pouvait héberger quinze religieuses, autant de filles de service et 85 pensionnaires, hommes ou femmes ; quelques chambres pour les vieux couples étaient désormais disponibles. Enfin, au mois de juin, pour substituer à la grange du curé, revendue au Couvent, on construisit derrière l'Hôpital un hangar-remise en bois de 48 pieds par 23.

Quand tous les principaux ouvrages furent complétés, on procéda à l'inauguration officielle, le 8 juillet 1951, à deux heures et demie. M. l'abbé Joseph Lehoux, curé de la paroisse, présida la cérémonie liturgique, assisté des abbés Patrice Germain, et Luc Savard, vicaires. Après un salut du Très Saint Sacrement, on procéda à la bénédiction de la pierre angulaire, placée pour la circonstance dans le vestibule de la chapelle ; puis, l'officiant parcourut, pour les bénir, toutes les pièces de la partie neuve, en

terminant par la chapelle et la sacristie. L'installation de la chapelle n'était pas absolument prête; la première messe n'y fut célébrée que le 11 juillet. Encore, le tabernacle n'était-il pas en place : il ne fut béni que le 13, en même temps que le nouveau chemin de croix, venu des ateliers Carli-Petrucci, de Québec. Enfin, le lendemain, le Saint Sacrement put prendre possession de sa nouvelle demeure.

Beaucoup de paroissiens, en plus des invités spéciaux, avaient assisté à la cérémonie du 8 juillet, ainsi qu'à la première messe, le 11. On ne manqua pas de recueillir à ces occasions les offrandes des assistants. La collecte faite à la frappe de la pierre angulaire rapporta \$433.00 et celle de la première messe, \$125.00. De plus, les Sœurs mentionnent fort à propos dans leurs Annales les donateurs de certains objets de valeur : M. Charles Lacroix, le tabernacle, au prix de \$474.00 ; M. Placide Boulet, entrepreneur, le chemin de croix, valeur de \$250.00 ; M. et Mme Édouard Bernard, pensionnaires de l'Hôpital, les statues de la Sainte Vierge et de Saint Joseph, valeur \$180.00 ; M. Jean-Berchmans Gagnon, architecte,



L'Hôpital, avec son annexe de 1950

la dernière Cène en relief et les décorations de l'autel ; la maison Carli-Petrucci, les bénitiers, valeur de \$30.

Depuis ce temps, l'Hôpital continue son service à un rythme plus que doublé. Le 26 juillet 1960, le nombre des pensionnaires inscrits depuis la fondation, en 1922, s'élevait à 688 ; on a toujours eu la précaution de numéroter chaque entrée successive. Le personnel, pour la direction et le service, s'élevait à neuf religieuses, treize bonnes et un serviteur. Des projets nouveaux pour l'addition d'une autre aile, destinée plus spécialement à l'hospitalisation, sont à l'étude. Mais il pourra s'écouler un peu de temps avant leur réalisation.

Le service religieux de l'Hôpital a incombé à la cure de la paroisse pendant plus de 25 ans, un des vicaires assumant habituellement cette charge assez onéreuse. Le premier en tête de liste fut l'abbé (aujourd'hui Monseigneur) Ernest Dumais, de février 1922 jusqu'à septembre 1923 ; l'abbé Luc Fontaine, d'octobre 1923 à septembre 1925 ; l'abbé J.-Alphonse Labbé, de septembre 1925 à novembre 1937 ; l'abbé François-Xavier Leclerc, de novembre 1937 à octobre 1946 ; l'abbé Albert Nolet, d'octobre 1946 à mars 1947 ; l'abbé Henri Samson, de mars 1947 à août 1948, l'abbé Luc Savard, du mois d'août au mois de décembre 1948.

Ensuite on eut le premier chapelain résident, dans la personne de l'abbé Maurice Legendre, du 25 décembre 1948 au premier avril 1950, et le premier aumônier, dans la personne de l'abbé Alphonse-Marie Allen, du 5 avril au 18 décembre 1950. Les successeurs, comme prêtres résidents, ont été : l'abbé Apollinaire Blais, du 4 septembre 1951 au premier juin 1959 ; l'abbé Fernand Devarennes, du 5 octobre au 18 décembre 1959 ; l'abbé Jules Mercier, du 7 janvier au 12 juin 1960 ; enfin l'abbé Louis-Philippe Sylvain, arrivé à son poste le 20 juillet 1960. Dans les interrègnes, ce sont encore les prêtres de la cure qui ont assuré le service religieux ordinaire.

Nous mentionnerons, en terminant, les noms des Supérieures de l'Hôpital depuis la fondation :

1. Sr Saint Mathieu, du 26 janvier 1922 au 7 août 1926 ;
2. Sr Sainte Marie-Louise, du 7 août 1926 au 13 août 1932 ;
3. Sr Sainte Annette, du 13 août 1932 à juillet 1939 ;
4. Sr Saint Jean-de-Matha, de juillet 1939 au 3 août 1942 ;
5. Sr Saint Délicie, du 3 août 1942 au 15 juin 1944 ;
6. Sr Sainte Germaine, du 16 juin 1944 au 31 juillet 1946 ;
7. Sr Sainte Fernande, du 31 juillet 1946 au 1er août 1952 ;
8. Sr Sainte-Véronique, du 1er août 1952 au 2 août 1958 ;
9. Sr Sainte Augusta, depuis le 2 août 1958.

RÉFÉRENCES

1. FSM, Comptes et Délibérations, volume IV.
2. *Ibidem*, pp. 277 et suivantes.
3. *Ibidem*, pp. 283s.
4. *Ibidem*, page 304.
5. Lettre du 18 septembre 1937, transcrite aux *Annales* de l'Hôpital.
6. FSM, Comptes et Délibérations, volume IV, page 297; contrat passé devant le notaire Ernest LaRue, 17 mars 1924.
7. *Ibidem*.
8. *Ibidem*, pages 363-364.

F — LA MAISON NOTRE-DAME DU ROSAIRE

CHAPITRE XXXVII

Un magnifique registre de plusieurs centaines de pages, tranche dorée, relié de chagrin rouge, fers sur les plats et sur les gardes, constitue le volume des *Annales des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception de Sainte-Marie Beauce*. On y a transcrit au propre le journal des événements concernant la "mission Notre-Dame du Rosaire", dénommée simplement "le Monastère" par la majeure partie de la population, comme on avait déjà "le Couvent" et "l'Hôpital", institutions religieuses qu'il importait de distinguer facilement entre elles, dans le vocabulaire paroissial.

Ce registre d'aspect fastueux, couvrant la période depuis le 29 septembre 1932, jour de l'ouverture du Monastère, jusqu'au 31 décembre 1957, est bien dans le goût aristocratique et maniéré de celui qui en a doté son œuvre et qui en a rédigé, d'ailleurs, les premières pages, d'une plume encore alerte et sous le coup d'une émotion qui avait dû provoquer ses larmes, car il avait une rare facilité d'attendrissement. Le notaire Georges-Siméon Théberge, car il s'agit de lui, terminait son prologue par ces accents lyriques : "Tous ces chants saints et doux, cette harmonie suave et agréable ont résonné aux oreilles des assistants, comme le chant mystérieux des vagues de l'Éternité, qui seraient venues mourir sur les rivages du temps..."

Le jour même de l'arrivée des Sœurs et de la pieuse cérémonie qui la soulignait, le 29 septembre 1932, se ratifiait, devant le notaire Marcel La-Rue, l'acte de donation en faveur de la communauté. C'était, dans le temps, un maigre bénéfice, à cause des conditions écrites ou verbales imposées. Les donateurs se réservaient l'usufruit, leur vie durant, de leur château avec ses dépendances, ne laissant aux Sœurs qu'un étroit réduit, dont il sera question ci-après. De plus, selon un mémoire rédigé par les Sœurs elles-mêmes, dans la suite, "le notaire Théberge comptait deux nièces dans la Communauté des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception : Sœur Marie du Bon-Pasteur (Marie-Louise Lacroix)

et sa sœur Marie-Anne, Sœur Saint-André-de-la-Croix. Ce lien de famille avait sans doute influencé le généreux bienfaiteur dans le choix de l'Institut qu'il désirait rendre bénéficiaire de ses immeubles, en vue de la création d'œuvres pieuses. Les deux sœurs Lacroix inaugurèrent le nouveau couvent, avec la première Supérieure, Sœur Marie-de-l'Ascension et une autre compagne, Sœur Sainte-Monique". On voit donc bien qu'il y avait des exigences de parenté.

Les fondateurs officiels du Monastère, que le notaire Théberge mentionne dans son préambule, étaient, en plus de lui-même, son associé, le notaire Damase-Eleusippe-Ernest LaRue, et sa sœur défunte, Marie-Georgiana Théberge, en son vivant, veuve Jean-Marie Ouellet. En quelle mesure cette liste était-elle complète, à ce moment-là? Nous ne ferons pas enquête. Mais, dans l'œuvre du Monastère, nous savons de façon certaine que des apports très appréciables sont venus s'adjoindre à la fondation primitive. Mieux vaut donc attendre au grand jour de la reddition des comptes, pour recenser tous les vrais fondateurs du Monastère.

Il y aura, en plus, la longue série des bienfaiteurs, dont les premiers noms sont mentionnés dans les Annales de l'institution : Mme Alfred Morin, Mme Jean-Thomas Lacroix, Mme J.-O.-A. Bilodeau, M. et Mme J.-Eugène Dionne ainsi que Mlles Marguerite, Maria et Elizabeth Morin.

Le terrain où se trouve aujourd'hui la Maison Notre-Dame du Rosaire, avait jadis appartenu au curé Antoine Villade, pris sur une terre de un arpent et trois quarts ou 315 pieds français de front sur 41 arpents de profondeur. Cette terre était immédiatement voisine au sud-est de la terre du curé. L'abbé Villade, comme on le sait déjà, constitua sa servante Luce Guay sa légataire universelle ; celle-ci, à son tour, légua les propriétés qui lui restaient à un curé successeur, l'abbé Michel Forgues (testament devant J.-B. Bonneville, notaire, le 4 mai 1864). Peu de temps après, Gabriel-Narcisse-Achille Fortier se portait acquéreur de cette terre (Nazaire Roy, notaire, 23 août 1864). M. Fortier, qui fut notable en son temps, mourut en 1898. C'est de la succession Fortier que le notaire Théberge acquit le premier terrain où il se bâtit, en 1903, soit 112 pieds de front par environ 18 arpents de profondeur, dans les côteaux. (D.-E.-Ernest Larue, notaire, 6 mars et 15 juillet 1903). Il y eut ensuite des transactions diverses avec Cyrille Dulac, Emery Dulac et un nommé Coléam Gagnon. La dernière, du 27 août 1927 (notaire D.-E.-Ernest Larue), complétait le terrain actuel du monastère, en lui annexant la lisière sud-est, où il y avait auparavant une maison et quelque temps un magasin.

Dès la première acquisition de terrain, en 1903, le notaire Théberge, qui s'était déjà associé le notaire Damase-Éleusippe-Ernest Larue, entreprit la construction d'une somptueuse résidence, sur le modèle de quelque château britannique, avec des créneaux pour couronner ses murailles de brique rouge. A la suite d'acquisitions diverses faites jusqu'en Europe, où il leur arriva de voyager, les notaires en vinrent à meubler et décorer leur château, dénommé le "château Beauce", comme un véritable musée : peintures, tapisseries, sculptures, orfèvreries, glaces monumentales, porcelaines précieuses et jusqu'à une coutellerie en or, donnée dans les derniers temps à S. E. le Cardinal Villeneuve ; toutes ces choses s'y rencontraient avec profusion. Elles sont aujourd'hui dispersées pour la plupart.

Autour de l'édifice, un grand jardin, des dépendances, un superbe parterre avec des arbres rares, des allées, un jet d'eau, donnaient à la maison une apparence vraiment princière. Tout cela provoquait l'envie des étrangers, l'orgueil de notre village et l'émerveillement de notre curiosité d'enfants. Aujourd'hui encore, la Maison Notre-Dame du Rosaire fait excellente figure, dans le centre de notre ville.

Mais l'institution elle-même, comme le Sauveur à Bethléem, devait naître dans une étable. C'est bien une étable, disons plutôt une grange, tout juste un peu plus convenable que d'ordinaire : l'extérieur en brique, à deux étages, masquait soigneusement l'intérieur. Elle était juste à l'arrière du château, séparée par l'avenue circulaire. Le notaire Théberge la fit transformer en résidence pour les Sœurs : cellules, salles communes, sacristie et chapelle, avec autel et statues en marbre d'importation. Tout y était, mais dans une exiguité et un entassement étouffants. Au sous-sol, supportant l'autel, un double caveau funéraire en béton était érigé, pour recevoir plus tard les corps des fondateurs, ce qui, toutefois, ne devait pas se réaliser.

C'est dans ce petit couvent provisoire, que la bonne volonté et l'esprit de sacrifice pouvaient seuls rendre acceptable, que vinrent élire domicile les quatre premières Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Elles arrivèrent le 29 septembre 1932, accueillies par les deux notaires fondateurs, quelques dames bienfaitrices et des religieuses du Couvent et de l'Hôpital. Il y eut chant et prières à la chapelle. Le lendemain, dans sa visite de bienvenue, Mgr Joseph-Édouard Feuiltault, curé, bénit privément le monastère et, le 4 octobre suivant, Mgr Benoit-Philippe Garneau, vicaire-général, venait consacrer l'autel fixe et le calice, don de M. J.-O.-A. Bilodeau, et bénir les ornements sacrés. Après quoi, il célébra lui-même la première messe. Les servants de cette messe se reconnaîtront ; ils

furent Grégoire et Paul-Henri Lachance. Disons tout de suite que le premier calice fut remplacé avantageusement, peu après, par un autre qui sert encore et que les Sœurs doivent à la générosité de l'abbé Alexandre LaRue, un neveu du notaire La Rue, qui vint souvent au château, du vivant de son oncle.

Dans le domaine des inaugurations, il vaut la peine de mentionner encore l'érection du chemin de croix à la chapelle, le 12 octobre, par Mgr le curé, et la première journée d'exposition hebdomadaire du Très Saint Sacrement, le 18 novembre. Cette pratique est devenue traditionnelle, à chaque mardi, à moins d'empêchement extraordinaire.

Une fois installées un peu, les Sœurs songèrent à s'occuper ; " car, que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ? " Pour des personnes valides, ce n'était pas suffisant de tenir maison. On se consacra à la visite des malades et des pauvres du village et, malgré l'exigüité du logis, on ouvrit une " école apostolique ", pour quelques adolescentes qui pourraient avoir des idées de vie religieuse. Sœur Thérèse de l'Eucharistie vint, le 7 octobre, remplacer Sœur Marie du Bon-Pasteur (Lacroix) et prendre la direction de cette école apostolique, qui devait se maintenir durant quelques années. La première candidate faisait son entrée le 21 novembre 1932. D'autres vinrent se joindre à elle par la suite ; mais on n'eut jamais plus de six élèves, faute de place.

Le 27 avril 1935, c'était la clôture du jubilé extraordinaire de la Rédemption. Les deux notaires, toujours alertes, récitaient un acte de Consécration au Sacré-Cœur, composé par le notaire Théberge, et offraient solennellement une lampe votive en or. " Le plus beau morceau de leur château ", affirmait la rédactrice des annales du Monastère. Sur cette lampe, qui devait désormais brûler sans interruption, ils avaient fait graver l'inscription suivante : " Humble offrande de Georges-S. Théberge et de D.-E. Ernest LaRue. Notre vœu suprême est que la lampe allumée par nos soins avant notre dernière heure aux pieds du divin Cœur, brûle sans cesse et que sa douce lumière, ses immatériels rayons soient une silencieuse prière, une adoration perpétuelle, pendant que sous l'œil de Dieu et les reflets de la lampe du souvenir, nous dormirons notre dernier sommeil." C'est du style Théberge, à la manière de Châteaubriand. . . La lampe doit exister encore ; mais nous croyons qu'elle s'est éteinte depuis assez longtemps, faute d'huile pour l'alimenter et faute d'argent pour payer l'huile. Il eût été prudent d'appuyer cette fondation sur un fonds quelconque.

Deux autres années passèrent. À l'été 1937, le notaire Théberge, bien qu'âgé de 88 ans, se sentait animé du même esprit que l'octogénaire du

bonhomme Lafontaine. " Hé quoi? Planter à cet âge? " Il ne plantait pas précisément, mais bâtissait un étage dans les toits et les créneaux de son château. " Je voudrais, disait-il aux Sœurs, vous laisser la propriété en un état tel que vous n'avez aucune difficulté après ma mort, que tout soit beau et vous rende heureuses ". Il s'agissait déjà d'aménager la future maison de retraites fermées, avec un nombre de chambres raisonnable. C'est l'entrepreneur Irénée Giguère qui exécutait le contrat, sous la surveillance attentive du propriétaire. En juillet, celui-ci tomba sérieusement malade. On craignit un instant pour sa vie, mais un instant seulement ; car, il triompha de la crise en quelques jours et put voir la fin de son entreprise.

Cependant la maladie revint à la charge à plus d'une reprise, comme pour préparer le vieillard au grand passage. Les Sœurs le visitaient tous les jours. " Notre but, disait l'annaliste, est de l'approcher du bon Dieu, qui semble vouloir l'appeler bientôt à lui. Sa longue carrière passée dans les mouvements des affaires et des grandeurs mondaines est sur le point de finir".

Enfin, après avoir été retenu au lit plus d'une année, après avoir été administré quatre fois, il rendit son âme à Dieu, âgé de plus de 91 ans, le 7 décembre 1940. On ne manqua pas de souligner que l'Immaculée Conception avait voulu appeler au ciel son bienfaiteur et son dévôt serviteur pour la grande fête du 8 décembre. Deux Sœurs se tinrent sans interrup-



L'ancien « Château-Beauce »,
devenu la Maison Notre-Dame du Rosaire

tion auprès du corps, durant tout le temps de son exposition. Les obsèques eurent lieu le 10 décembre et, comme il se devait, la congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception s'y fit dignement représenter. L'inhumation du défunt se fit au cimetière de Sainte-Marie, les autorités religieuses et civiles n'ayant pas autorisé l'inhumation au Monastère, dans le caveau de béton aménagé sous l'autel de la chapelle.

Les Sœurs étaient toujours au nombre de quatre, avec un maximum de six juvénistes. Après la mort du notaire Théberge, on enleva de Sainte-Marie la nièce du fondateur, qu'on avait cru devoir y laisser depuis la fondation. " Elle l'avait assisté durant sa maladie s'efforçant d'acquitter quelque peu auprès de son oncle la dette de reconnaissance qu'elle-même et sa Communauté avaient contractée "

Deux ans et demi après la mort de son associé, le notaire D.-E.-Ernest LaRue, qui n'était plus un bambin lui non plus, annonçait sa décision de laisser le château aux Sœurs et de se retirer chez son neveu, notaire à Saint-Raymond. C'était le 12 avril 1943. Il devenait ainsi doublement bienfaiteur du Monastère. Son heureuse vieillesse devait se terminer à Saint-Raymond, le 16 mars 1944.

Quelques semaines après son départ, les Sœurs prenaient possession du château et vendaient à un encanteur une partie des œuvres d'art et le mobilier qui ne convenait pas à l'esprit religieux ni à l'apostolat auquel on destinait la bâtisse depuis longtemps, soit les retraites fermées féminines. De nouvelles Sœurs vinrent porter jusqu'à huit le nombre du personnel. On effectua, en fin d'été, les transformations nécessaires pour accommoder la maison à son nouvel usage. Enfin, le 30 novembre 1943, Mgr Feuiltaut venait lui-même inaugurer, par la célébration du saint sacrifice, la nouvelle chapelle, aménagée dans les deux premières salles de droite, au rez-de-chaussée. Il y avait onze ans passés que l'institution avait mené une vie cachée, dans son *étale*, attendant le moment d'inaugurer l'œuvre projetée par la Mère fondatrice de la congrégation.

La première retraite fermée s'ouvrit le 20 février 1944, suivie, comme il se devait, par les dames de Sainte-Marie, au nombre de 26. Le prédicateur fut le R.P. Francis Goyer, s.s.s. La seconde retraite, le 3 mars groupa des jeunes filles d'East-Broughton. **Et le mouvement s'établit, petit à petit, grâce à la propagande faite par les retraitantes et par les Sœurs elles-mêmes, allant pour cela faire des randonnées et des contacts dans plusieurs localités de la région.**

Deux événements religieux plus importants méritent ici leur place. D'abord, le 5 juillet 1944, bénédiction solennelle, à 2 heures et demie, de la nouvelle maison de retraites, sous le vocable de " Notre-Dame du Saint-

Rosaire", par Son Ém. le Cardinal Villeneuve, venu assister aux fêtes du deuxième centenaire de la paroisse. Puis, à un an d'intervalle, le 2 juillet 1945, l'installation d'une belle statue de la Vierge, dans le parterre du château, à la place du vieux jet d'eau, cédé à la chapelle Sainte-Anne.

L'œuvre des retraites fermées prit de l'ampleur. Mais le vieux Château Beauce, même relevé d'un étage par le notaire Théberge ne comportait que 25 chambres, dont 9 à deux lits, à la disposition des retraitantes, et la chapelle, trop exigüe, ne contenait pas tout le monde, quand les groupes étaient considérables. Dans les annales de la maison, le 23 avril 1954, on parle comme d'une chose décidée, de ce que l'on fera, " lorsque la partie neuve sera construite." On avait donc des plans d'établis, ou du moins de mis à l'étude.

C'est le 13 mai 1955, que l'on prit les décisions finales, lors d'une rencontre, à Sainte-Marie, entre la Supérieure générale et son assistante, d'une part, l'architecte Jean-Berchmans Gagnon et l'entrepreneur Irénée Giguère, d'autre part. Les contrats furent signés et, 10 jours plus tard, les travaux commençaient pour une aile neuve, à deux étages, reliant, par la droite, le vieux château au premier monastère. Cette aile est de structure moderne, acier et béton recouverts de brique jaune. Au mois de novembre 1955, un fort groupe de 52 jeunes filles retraitantes obligeait d'étrener en hâte une partie des nouveaux locaux. Pour la chapelle, elle ne put être bénite que le 24 décembre. Mgr Joseph Lehoux, curé, présida la cérémonie et célébra aussitôt la première messe. Les bancs neufs de cette chapelle sont une gracieuseté du président de la Corporation des Meubles Baronet.

L'aile nouvelle, de quatre-vingts pieds par vingt-sept, comprend outre la chapelle, maintenant très spacieuse, une salle de conférence, le réfectoire et une cuisine. On peut maintenant accueillir confortablement cinquante retraitantes. Par une faveur digne de mention, on a pu, en 1956, obtenir un revêtement d'asphalte sur tout le parterre et les allées de la propriété. Plus récemment, on a installé sous les arbres un petit oratoire à ciel-ouvert ; tout cela au bénéfice des retraitantes qui désirent employer leurs temps libres à l'extérieur.

Pour reconnaître les bienfaits reçus et marquer une étape dans le développement de leur œuvre, les Sœurs ont tenu à faire une bénédiction solennelle de leur nouveau pavillon, le dimanche, 1er juillet 1956, à 3 heures de l'après-midi. Délégué par Mgr l'Archevêque, Mgr Joseph Lehoux présida à la cérémonie liturgique. Après la bénédiction et le salut du Très Saint Sacrement, les Sœurs admirent leurs nombreux invités à visiter toute l'institution puis à partager un goûter servi au réfectoire.

Nous n'entrerons pas dans l'intimité des usages de la communauté, que nous révèlent nécessairement ses annales. Mais nous ne pouvons résister à l'envie de signaler une tradition, de caractère semi-public, qui s'est établie pratiquement depuis l'arrivée des Sœurs de l'Immaculée Conception dans la paroisse. Chaque année, dans le temps du jour de l'an, il y a "fusion" des trois communautés de Sœurs, c'est-à-dire que, à tour de rôle, le Couvent, l'Hôpital et la Maison Notre-Dame du Rosaire reçoivent les représentantes des deux autres communautés, pour une visite amicale et des divertissements qui durent toute la relevée et parfois même la soirée. Il paraît que cette coutume est très appréciée et ne contribue pas peu à l'amitié et à l'édification réciproques.

De 1944 à 1959 inclusivement, il y a eu 805 retraites fermées à la Maison Notre-Dame du Rosaire, avec le total précis de 21,401 retraitantes, dames et jeunes filles. On peut tout de même dire qu'il s'est fait là quelque bien. Puisse ce courant de grâces continuer à couler, au bénéfice des retraitantes, les premières intéressées, puis des Sœurs qui les accueillent et de toute la paroisse qui fournit le cadre à leur séjour !

Supérieures depuis la fondation

- | | |
|---|-----------------------------|
| 1. S. Marie de l'Ascension, | sept. 1932 — janvier 1939 |
| 2. S. Marie-Lucie, | janvier 1939 — avril 1945 |
| 3. S. Agathe-de-Jésus, | avril 1945 — juin 1946 |
| 4. S. Marie de la Purification, | juin 1946 — nov. 1948 |
| 5. S. Marie de la Merci, | nov. 1948 — juin 1954 |
| 6. S. Alphonse du Rédempteur,
(missionnaire expulsée de Chine) | juin 1954 — juillet 1956 |
| 7. S. Marie-Jacinthe, | juillet 1956 — juillet 1959 |
| 8. S. Joseph-Octave, | juillet 1959 — |

CHAPITRE XXXVIII

Démembrements de la paroisse

Dans l'histoire religieuse de Sainte-Marie, que nous achevons de parcourir, nous avons délibérément laissé de côté, en cours de route, les démembrements successifs de la paroisse. Sainte-Marie et Saint-Joseph ont été des paroisses originaires, détachées d'aucune autre antérieure, et sont devenues par la suite des paroisses-mères. Les filles de Sainte-Marie ont été particulièrement nombreuses et l'on compte au moins dix paroisses dont quelque partie de territoire fut un certain temps sous sa juridiction spirituelle.

Marquée au chiffre bien modeste de 357 personnes en 1765, la population de la paroisse est montée en flèche. On n'a qu'à compiler les statistiques officielles : en 1790, 1128 personnes, augmentation de 216% en 25 ans ; en 1821, 3,836 de population ; en 1825, 4,137 ; enfin, en 1831, le chiffre mirobolant de 5,113 personnes.

L'expansion territoriale allait de front avec l'expansion démographique, d'autant plus que la population d'alors était encore agricole à plus de 95 pour cent. En fait, le recensement de 1831 donne 67,332 arpents de terre occupés, ce qui, avec une moyenne de 100 arpents carrés, équivaldrait à 673 terres environ. A ce compte-là, du reste, le territoire de la paroisse dépasse largement celui de la seigneurie Taschereau, d'autant plus que la concession ou l'occupation de cette dernière ne doit pas être encore terminée à cette date. La grande carte de Joseph Bouchette pour le district de Québec, publiée précisément en 1831, nous révèle de vastes établissements agricoles déjà existants, dans les seigneuries Saint-Étienne et Jolliet ; mais il semble y avoir des vides encore dans la seigneurie Taschereau et d'autres documents le confirment.

On conçoit aisément qu'avec une telle population, disséminée sur un si vaste territoire, le service religieux incombant à la cure de Sainte-Marie était devenu irréalisable, les plus proches curés résidents étant encore ceux de Saint-Nicolas, de Saint-Jean-Chrysostôme, de Saint-Henri, de Sainte-Claire et de Frampton, dans la section de périmètre ouest-nord-est. Du côté sud, le voisinage de Saint-Joseph était à portée

normale. La carte de Bouchette en 1831 indique, il est vrai, des sites d'églises à Saint-Sylvestre et dans les confins de Saint-Isidore ; mais ces embryons de paroisses étaient encore desservis par Sainte-Marie. C'est sans doute pour cela que les recenseurs de 1831, faisant leur tâche à la grosse, attribuent à Sainte-Marie une telle population.

Cependant, depuis quelques années, les démembrements de la paroisse se préparaient déjà. Nous les considérerons un par un, bien que d'aucuns se soient déroulés concurremment. Aucune division de paroisse ne s'opère par magie ; cela requiert de longues et parfois de pénibles étapes.

SAINT-BERNARD et SAINT-ISIDORE

Saint-Bernard apparaît le premier projet sur la liste, d'abord confusément, puis en concurrence ouverte avec le projet de Saint-Isidore, une concurrence qui fait alors penser à la lutte d'Esau et Jacob, à qui serait le premier-né. Il faut dire qu'il n'était pas facile de satisfaire du premier coup des gens ennuyés de vivre toujours à plusieurs lieues de distance de la plus proche église.

La région la plus en souffrance et en même temps la mieux préparée à devenir une paroisse nouvelle, à cause du nombre et de l'importance de ses établissements, était bien la route Justinienne, l'artère principale reliant la route de la Beauce à la route de Saint-Henri, en direction de Québec. A partir du bois marécageux de Sartigan, qui existe encore, en allant vers le sud, toutes les terres s'étaient rapidement concédées et occupées, chaque bord de la dite route, tant dans la seigneurie de Lauzon que dans celle de Jolliet, jusqu'au bord de la rivière Chaudière. Les habitants de cette route se partageaient entre l'église de Saint-Henri et celle de Sainte-Marie, selon leur éloignement respectif et probablement à la limite seigneuriale Lauzon-Jolliet.

Or, le seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau, soucieux et conscient du développement de ses deux seigneuries de Sainte-Marie et de Jolliet, avait réservé dans cette dernière une terre et un emplacement d'église, par une mention dans son papier-terrier et par un écrit signé de sa main, du 20 mai 1800. C'est seulement après sa mort, cependant, que la chose devint officielle, alors que ses héritiers, munis de l'écrit en question, vont le mettre à exécution, le 26 juillet 1813, en concédant à la fabrique de Sainte-Marie, une terre (no 31) d'un arpent par trente, à l'est de la route Justinienne, entre Jean-Bte Pouville, au nord, et Antoine Boucher, au sud, avec, en face, à l'ouest de la route, un lopin de terre triangulaire, de 36 arpents en superficie, destiné à recevoir l'église, le presbytère, le cimetière,

etc., « sous l'invocation de St-Louis, tel que désiré par feu l'hon. Taschereau ». La seule condition était la célébration d'une messe basse annuelle à perpétuité. Et on signalait que Mgr Plessis avait déjà fixé la place de l'église¹. Dans les livres de comptes de la fabrique de Sainte-Marie, on voit désormais chaque année des frais pour l'entretien de la terre de la route Justinienne avec ses chemins, ses fossés, et pour la célébration de la messe de fondation.

Mais, de là à l'organisation effective d'une paroisse, il devait s'écouler encore bien des années. La première cause du retard a pu facilement être la guerre américaine de 1812 et le règlement subséquent du conflit des frontières du Maine avec celles de Québec. On demeura à ce sujet sur le qui-vive durant plusieurs années.

Nous nous retrouvons ensuite au 25 juin 1821, avec une requête à Mgr Bernard-Claude Panet, coadjuteur de Québec, rédigée probablement par le notaire John Walsh, pour "les habitants de la route Justinienne, dont partie est résidente en la paroisse Sainte-Marie, Nouvelle Beauce, et partie résidente en la paroisse Saint-Henry"². Ils sont 59 — dont deux seuls ont signé —, qui demandent permission de bâtir une chapelle sur la route Justinienne, vu la distance considérable entre les deux églises "et en outre qu'ils sont privés tous les printemps d'aller entendre le service divin par le débordement" des rivières Chaudière et Etnemin.

Cette démarche, si toutefois elle atteignit l'évêque de Québec, était encore prématurée et les requérants n'étaient pas assez nombreux, ne représentaient pas un assez vaste territoire. Mais, le 13 juin 1825, les tenanciers de la seigneurie Saint-Étienne venaient se joindre à eux pour une seconde requête ; ils formaient ainsi déjà plus de mille âmes³. Et, le 10 novembre suivant, peu avant de mourir, Mgr Joseph-Octave Plessis signait le décret d'érection canonique d'une paroisse se déployant sur les deux rives de la Chaudière⁴. Du côté nord-est, toutefois, on la limitait au territoire de la seigneurie Jolliet non compris déjà dans la paroisse de Sainte-Claire ; ce territoire, d'environ cinq milles de front par six milles de profondeur, avait déjà deux fois plus d'habitants que la seigneurie Saint-Étienne, sur la rive gauche de la Chaudière. Tous les requérants avaient été desservis jusque là par le curé de Sainte-Marie, bien que cette paroisse ne fût pas encore érigée canoniquement avec des limites précises.

En demandant l'érection de cette nouvelle paroisse, les intéressés suggéraient le vocable de Saint-Louis, prévu depuis assez longtemps. Cependant, Mgr Plessis passa outre et attribua dans son décret le vocable de Saint-Bernard, en l'honneur, vraisemblablement, de son coadjuteur, Mgr Bernard-Claude Panet.

On songea aussitôt à l'érection civile. L'abbé Joseph Signay, vicaire-général, en parlait favorablement, dans une lettre du 8 juillet 1826⁵. A l'entendre, Jean-Thomas Taschereau était sur le point de la faire réussir auprès du gouvernement. Pour franchir cette étape, disait-il, il n'en coûterait pas trop de 15 guinées, que l'avocat en question demandait pour son travail ; et, comme tous les intéressés étaient de Sainte-Marie, il convenait de faire payer les honoraires par la fabrique de cette paroisse. Si le projet avait abouti, Saint-Bernard eût été la première paroisse à se prévaloir de l'érection civile, dans le diocèse, depuis la Cession.

Cependant, on allait trop vite en affaires : les bases de la paroisse n'étaient pas encore assez consistantes. C'est qu'il fallait songer à situer une église. L'endroit idéal aurait été près de la rivière Chaudière, où se trouve maintenant l'église de Saint-Maxime. Cependant, on considérait, dans le temps, que le site était trop proche de Sainte-Marie. Il semble qu'on ait alors tenté de s'en tenir au terrain déjà concédé à la fabrique de Sainte-Marie pour une église. Mais ce site n'était plus du tout central, étant au nord-est, presque aux confins de la seigneurie de Lauzon. Un plan du chemin de la Beauce jusqu'à Lévis, dressé par l'arpenteur Jean-Pierre Proux et daté du 20 septembre 1825, indique une "église projetée", en approchant du ruisseau du Bras, sur la route Justinienne. Même la carte du district de Québec publiée par Joseph Bouchatte en 1831, mais préparée antérieurement, donne le dessin d'une église, nommée Saint-Bernard, encore au même endroit. Nous pouvons affirmer qu'il n'y eut jamais là d'église, que sous la plume de Bouchette. Et la terre même qui lui avait été destinée, la fabrique de Sainte-Marie finit par s'en départir, pour ne plus avoir à en supporter les charges.

Chose plus sérieuse encore, après la mort de Mgr Plessis, en décembre 1825, il semble que Mgr Panet ait envisagé autrement la division du territoire de Saint-Bernard. L'abbé Joseph Lacasse, curé de Saint-Henri, écrivant à son collègue de Sainte-Marie, le 8 mai 1827, révèle la nouvelle tournure du projet⁶ : "Mgr de Québec m'a dit dernièrement qu'il était disposé à ériger une paroisse dans notre bois de Sartigan, qui prendrait au Fourchais (dernière rivière avant le bois de Saint-Henri) et irait à votre rivière (Chaudière)... Si vous y consentez, ainsi que vos paroissiens de cette partie, il ne tiendra qu'à signer la requête qui a déjà été présentée et qui ne vaut pas, parce qu'elle était adressée à Monseigneur défunt".

Un autre document fait écho à celui-là, un mois plus tard. C'est une lettre du notaire John Walsh, de Sainte-Marie, le 7 juin 1827, à l'hon. Jean-Thomas Taschereau, juge à Québec⁷. Il lui demande, au nom des 150 citoyens de Jolliet et de Lauzon qui ont signé une requête pour une église, si la faveur leur sera accordée et "si la dite église sera construite

près la côte à Morin (dans le futur village de Saint-Maxime) ou ailleurs". Ceux de Lauzon prient les autres "de se joindre à eux pour construire une église dans la route Justinienne, dans la dite seigneurie de Lauzon". C'était donc en même temps le premier projet du seigneur Taschereau qui revenait à la surface et le projet du futur Saint-Isidore qui s'amorçait.

Entre temps, alors que les censitaires de la seigneurie Saint-Étienne se voyaient réduits à demeurer paroissiens de Sainte-Marie, parce que le projet de Saint-Bernard n'aboutissait pas, tout un groupe de censitaires de Jolliet, compris dans les projets de division, optaient pour rester pareillement de Sainte-Marie, en étant plus rapprochés et y ayant fait depuis longtemps de gros déboursés pour les édifices religieux. Ils étaient 16 qui présentaient cette requête à l'Évêque, des résidents du bord de la Chaudière, au premier rang de Jolliet, faisant suite au premier rang de la seigneurie Taschereau⁸. Appuyant cette démarche, le 26 octobre 1827, l'arpenteur Proux, de Sainte-Marie, offrait de dresser un plan du "nouveau Saint-Bernard", en indiquant les habitants "que Messire Villade voulait garder"⁹. Le premier plan de paroisse était donc démantelé et on recommençait à pied d'œuvre, en gardant seulement le même nom pour la future paroisse.

Déjà, comme il est signalé plus haut, une requête était adressée à l'Évêque, depuis le 17 juin 1827, par les habitants de Jolliet et de Lauzon intéressés à la nouvelle formule de division. En conséquence, l'abbé Narcisse-Charles Fortier, secrétaire de l'Évêché, dans une lettre à M. Villade, du 11 décembre 1827, annonçait qu'il se rendrait faire enquête sur l'affaire, qu'il serait à Sainte-Marie le 17 du même mois et, le lendemain, à la maison de la veuve Pierre Nadeau, près de la rivière du Bras, sur la route Justinienne¹⁰. Nous avons pu retracer le procès-verbal de cette enquête^{10a}; mais il semble certain qu'elle n'eut pas de suite immédiate. Toutes les démarches antérieures en étaient encore à attendre une solution concrète.

C'est l'érection canonique de Saint-Isidore qui viendra rompre vraiment le statu quo; elle se produit en 1829 et de façon très expéditive. Seuls en prennent, cette fois, l'initiative les tenanciers de Lauzon desservis jusque là par Saint-Henri, mais n'y appartenant pas encore canoniquement. Ils sont déjà plus de 600 âmes. Le 10 février 1829, ils demandent l'érection en paroisse d'un territoire de "sept milles de front sur environ neuf milles de profondeur du côté est et sept milles du côté ouest" borné au Nord-Ouest par Saint-Jean-Chrysostome, au Sud-Est par la ligne seigneuriale entre Lauzon et Jolliet, à l'est par la paroisse Saint-Anselme, en voie de formation, et à l'ouest par la rivière Chaudière.

L'abbé Michel Dufresne, curé de Saint-Nicolas, en vertu d'une commission de Mgr Panet, vient sur les lieux, le 10 juin, pour constater le bien-fondé de la requête et dresser un procès-verbal. Mgr Panet proclame l'érection canonique le 14 août 1829, sous le vocable de Saint-Isidore. Trois jours après, les nouveaux paroissiens demandent la permission de bâtir un presbytère-chapelle. Mgr Joseph Signay, coadjuteur, vient faire enquête le 12 novembre et en fixe le site dans la concession Sainte-Geneviève, précisément le site de l'église d'aujourd'hui. Mgr Panet donne enfin son approbation le premier décembre 1829 ¹¹. Tout s'était réglé en moins de dix mois : un succès de procédure.

Il s'écoulera bien encore pres de cinq ans avant que les gens de Saint-Isidore obtiennent un curé résident, dans la personne de l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, en octobre 1836. Mais, s'ils demeurent dans l'intervalle sous la tutelle pastorale de Saint-Henri et de Sainte-Marie, la construction entreprise de leur presbytère-chapelle en pierre sera un facteur de cristallisation pour leur territoire et même pour des sections limitrophes.

C'est ainsi qu'on voit des censitaires de Jolliet, toujours compris dans la première érection de Saint-Bernard mais demeurant frustrés de ce côté, s'adresser à Mgr Panet, par la main du notaire Walsh, pour être annexés à Saint-Isidore. Ce fut l'objet de deux requêtes consécutives : l'une du 3 octobre 1832, adressée par les résidents de partie de la route Justinienne dénommée alors la " lieue du Bras ", dont le plus rapproché de Sainte-Marie en était à sept milles ; l'autre, réligée le 5 octobre, par les résidents de la concession Dalhousie, dont le plus rapproché était à huit milles de Sainte-Marie et à trois milles et demi seulement du presbytère-chapelle de Saint-Isidore. Les intéressés réitérèrent verbalement leur requête à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur, quand celui-ci se trouva à Sainte-Marie, le 2 juillet 1833, pour préparer l'érection canonique de cette dernière paroisse. Enfin, par un décret du 25 mai 1835, ils obtenaient de Mgr Signay, leur annexion " provisoire " à Saint-Isidore, en attendant que la " paroisse de Saint-Bernard soit en état de commencer à bâtir un édifice où les fidèles pourront se rendre, à l'effet de remplir leurs devoirs religieux " ¹². Notons que cette clause résolutoire ne s'est jamais réalisée. La section de la route Justinienne annexée à Saint-Isidore et les concessions y aboutissant sont encore contenues dans cette paroisse ; ce qui permet de dire qu'elle est un démembrement, pour la partie provenant de la seigneurie Jolliet au moins, de ce qui fut autrefois le grand Sainte-Marie.

Le projet de Saint-Bernard, laissé en veilleuse pendant plusieurs années, s'est ranimé, à partir de 1833. Cette année-là, le 11 mars, l'abbé Georges-Stanislas Derome, curé de Sainte-Marie, en parlait à Mgr Signay. Le nouveau seigneur de Saint-Étienne, George Pozer, pour procurer une église à ses censitaires, s'offrait de retirer et donner à la fabrique de la future paroisse la terre d'un nommé Parent, sur le bord de la Chaudière, vis-à-vis l'auberge Morin, endroit où la route Justinienne rejoint la rivière. Une partie des censitaires de Jolliet même obligés de traverser la rivière, préféreraient ce site à Saint-Isidore, trop éloigné. Mgr Signay répondit, le 17 mars, qu'un site d'église peut-être moins attrayant mais plus central était préférable et même réalisable auprès du "père Pozer". Mais il fallait se hâter, à cause de l'âge avancé du personnage. Il y avait des gens de ce côté-là, appartenant à la seigneurie de Lauzon, qui étaient à six lieues de Saint-Nicolas, l'église la plus rapprochée¹³.

Le projet prenait donc une tournure nouvelle. Ce que voyant, les censitaires de Jolliet, au nombre d'une quarantaine, qui appartenaient toujours à cette future paroisse, d'après le décret canonique de 1825, et qui n'avaient pas été réunis à Saint-Isidore ni à Sainte-Marguerite, commencèrent à se préoccuper. Desservis toujours provisoirement par Sainte-Marie, ils demandèrent d'y être annexés canoniquement, par une requête du 27 juin 1842. Après vérification de cette requête, le 2 d'août, par l'abbé Charles-François Cazeau, secrétaire de l'Évêché¹⁴, Mgr Signay décréta cette annexion le 1er août 1842.

Il ne restait donc plus qu'à régler le cas du fief Saint-Étienne, avec perspective d'une annexion de plusieurs censitaires de Lauzon, trop éloignés de Saint-Nicolas ou de Saint-Jean Chrysostome. Il y eut un projet de requête dans ce sens dès le 27 juin 1842, où l'on parlait de chapelle à bâtir et d'un site à déterminer. Ce projet étant resté en panne, pour une raison non élucidée, on le reprit pour de bon le 17 janvier 1844. Tout procéda avec diligence en février et mars suivants. Le site de l'église fut choisi dans le rang Saint-Georges, chez un nommé Pierre Turgeon, près d'une petite rivière où il y avait un moulin à scie. Les sieurs George Pozer et Jean-Chrysostome Garon donnaient la terre du futur curé et les paroissiens s'engagèrent à construire immédiatement, par répartition volontaire, une église en bois avec presbytère. Des syndics furent élus, au nombre de six, pour recueillir les fonds, les administrer et même en emprunter pour les travaux de construction.

Un marché fut conclu entre eux et le charpentier Jean Fontaine, de Sainte-Marie, le premier juin 1844 et les travaux allèrent bon train. C'est dans leur presbytère-chapelle déjà avancé, que, dès le 21 septembre, 123 propriétaires de Saint-Bernard et de la concession Sainte-Catherine

de Lauzon, impatients d'avoir un curé résident, firent dresser par le notaire Joseph-Noël Chassé une obligation en forme envers l'évêque de Québec, assurant au curé un supplément de bois, de foin et de patates¹⁶. Particulièrement heureux dans leur requête, ils recevaient aussitôt leur premier curé, le premier octobre, dans la personne de l'abbé André Amable Marcoux, auparavant vicaire à Sainte-Marie, et, dès le 6 du même mois, ils constituaient leur fabrique, par l'élection de leurs premiers marguilliers.

Autant l'organisation de Saint-Bernard avait tardé à se préparer — plus de vingt ans de pénibles cheminements —, autant la dernière étape avait été vigoureuse et expéditive. On était loin, cependant, des limites du territoire de la première érection de 1825. C'est pourquoi on dut recourir à une autre érection canonique, le 3 décembre 1849, par laquelle on annexait au fief Saint-Étienne la concession Sainte-Catherine de Lauzon et les abouts du rang Belfast, dans Saint-Gilles. L'érection civile de Saint-Bernard ainsi constitué n'eut lieu que le 24 mars 1854.

SAINT-MAXIME DE SCOTT

Puisque nous avons abordé les démembrements de Sainte-Marie par son côté ouest et nord, mieux vaut en finir tout de suite avec ce côté, avant de changer notre orientation ; le lecteur s'y comprendra mieux.

On peut faire remonter jusqu'à 1846 la première idée d'une division à Saint-Maxime de Scott. Ayant vu réussir tout récemment sous leurs yeux l'organisation de Saint-Bernard, les résidents de Jolliet au bord de la rivière et sur la route Justinienne succombèrent à l'illusion d'avoir les reins assez forts pour construire une église et faire vivre un curé, en se détachant de Sainte-Marie. Ils adressèrent une requête en ce sens à l'Archevêque de Québec, le 20 juillet 1846¹¹. Un secrétaire a écrit sur le document : "Négative". Cela se passe de commentaires.

Quelques années après, le 22 juin 1851¹⁷, le curé Joseph Auclair, de Sainte-Marie, s'insurgeait contre ce projet, qui couvait encore sous la cendre. Il assurait qu'il n'y avait pas là de ressources pour faire vivre un curé, avec un territoire réduit et non susceptible d'augmentation en population, dont les habitants "les plus éloignés de Sainte-Marie sont à 2½ lieues, par les plus beaux chemins possibles de la Beauce, la grande voie de Kennebec". . . De plus, "on viendrait en montant vers Sainte-Marie à une petite lieue (de l'église), ce qui changerait le centre de la paroisse et pourrait occasionner du trouble dans la suite" . . . "Voilà déjà, depuis plusieurs années, cinq paroisses qui se forment, en partie du moins, de celle de Sainte-Marie ; il devra y avoir un terme". Comme

on le constate, c'est toujours la même chanson : les curés n'aiment pas trop les divisions de leurs paroisses.

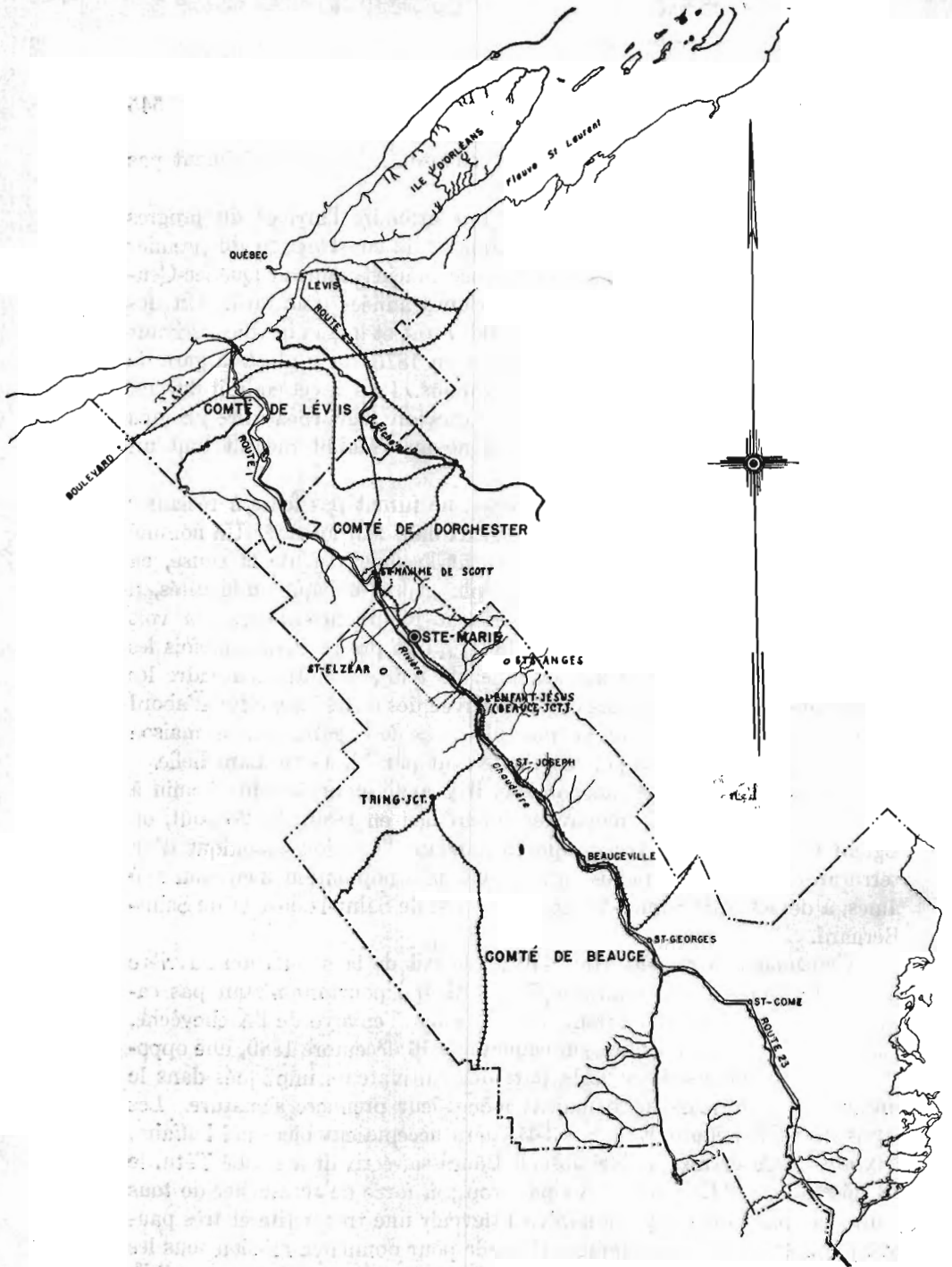
Rélagué dans le tiroir, le projet dut attendre l'arrivée du progrès industriel, réalisé plus tard en deux étapes : la construction du premier tronçon du chemin de fer Lévis-Kennebec (ancien nom du Québec-Central) et celle du moulin Crawford, quelques années plus tard. Un des promoteurs du chemin de fer était Charles Scott et quand la voie, arrivant de Saint-Anselme, atteignit la Chaudière, en 1875, on y plaça la gare de Scott, qui servit un certain temps de terminus. Puis, à cet endroit devenu névralgique, un nommé Henry-Charles Crawford vint construire un gros moulin à scie, en 1879. Autour de ce noyau s'établit bientôt tout un village.

Les nouveaux-venus, principalement, ne furent pas lents à réclamer le ministère du prêtre et des offices religieux dans leur localité. Un nommé Georges Vaillancourt, rapporte-t-on, se fit le champion de la cause, en recourant à l'intercession de saint Joseph. Après quelques difficultés, il réussit à obtenir une " mission " desservie par Sainte-Marie. On voit par les prênes de cette paroisse, en 1881, qu'un prêtre et quelquefois les deux allaient déjà à Scott sur semaine, de temps à autre, entendre les confessions et célébrer la messe, " à l'arrivée des chars ". Ce fut d'abord dans la maison d'André Parent, puis plus près de la gare, dans la maison de Georges Couture, occupée ultérieurement par M. Louis Larochelle.

De là à l'érection d'une paroisse, il y avait pourtant du chemin à parcourir. De premières démarches eurent lieu en 1880. Le 26 août, on signait une requête à l'Archevêque demandant l'érection canonique d'un territoire d'environ 15 milles carrés, avec une population d'environ 800 âmes, à détacher de Sainte-Marie, mais aussi de Saint-Isidore et de Saint-Bernard.

Cependant, la requête était surtout le fait de la population ouvrière de Scott, appuyée par le patron Crawford, qui pourtant n'était pas catholique. Quand les avis furent donnés et que l'envoyé de l'Archevêché, l'abbé Henri Têtu, vint faire son enquête, le 16 décembre 1880, une opposition considérable s'éleva de la part des cultivateurs impliqués dans le projet, dont plusieurs désavouaient même leur première signature. Les curés de Saint-Isidore et de Saint-Bernard acceptaient bien mal l'affaire, eux aussi. Ce dernier, l'abbé Joseph Bourassa, écrivait à l'abbé Têtu, le 13 décembre : " Cela ne me va pas trop ; à force de retrancher de tous côtés, ma paroisse, Saint-Bernard, va devenir une très petite et très pauvre paroisse. . . Je pense qu'une chapelle pour donner la mission tous les quinze jours pour les gens du Dépôt serait suffisante pour le moment " ¹⁸.

A défaut d'une paroisse **en forme, ce fut, en effet**, le régime de mis-



SAINTE - MARIE

COMTÉ DE BEAUCE

--- LIMITES DE COMTÉS
 - - - - - LIMITES DE PAROISSES

0 4 8 12 16
 ÉCHELLE DE MILES

sion qui se concrétisa, au cours des années suivantes. Le curé de Sainte-Marie, l'abbé Jean-Thomas-Alfred Chaperon, y concourut d'ailleurs spontanément, comme on le constate dans une lettre à l'Archevêque, du 27 octobre 1882¹⁹, où on demandait la construction d'une chapelle, sur un terrain de 8 arpents offert par André Parent, à l'endroit appelé " la Morin ", là où la route Justinienne rejoint la rivière Chaudière. Un ralentissement des opérations du moulin Crawford retarda cependant la construction jusqu'à 1885. C'est durant cet été-là que s'éleva enfin une chapelle de 72 pieds par 30, la plupart des matériaux étant fournis par les cultivateurs et par le propriétaire du moulin. Les comptes de la construction sont aux archives de la fabrique de Sainte-Marie : on s'en tira pour \$591.60. Le cardinal Taschereau avait mis la mission sous le vocable de Saint-Maxime, en hommage au premier prêtre originaire de la localité l'abbé Maxime Fillion, qu'il venait d'ordonner lui-même en 1882.

La bénédiction de la chapelle et celle d'une cloche purent avoir lieu le mercredi, 11 octobre 1885, comme on l'apprend par les prônes du curé de Sainte-Marie. A partir de ce moment, le vicaire se mit à donner la mission à Scott, le dimanche, de temps en temps. Et même, dès l'année suivante, le 14 août, M. Chaperon demandait un second vicaire, afin de pouvoir désormais envoyer un prêtre régulièrement chaque dimanche et fête d'obligation²⁰.

Cependant, le problème reçut une autre solution, qui, pour être imprévue, n'en donna pas moins satisfaction à tout le monde. L'abbé Joseph Bourassa, ancien curé de Saint-Bernard, à sa retraite depuis deux ans, accepta l'invitation faite par le Cardinal Taschereau d'aller résider à Scott et desservir la mission, comme aide et représentant du curé de Sainte-Marie. Ce geste de dévouement, dont la jeune paroisse saura toujours gré à son auteur, celui-ci l'a consigné lui-même dans son premier prône, le 15 octobre 1886 : " Je suis installé à Scott, écrit-il, chez M. André Parent, comme missionnaire auprès des gens ; le tout pour répondre au désir de Son Éminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, sous la protection de Jésus, Marie et Joseph, mon patron. "

L'abbé Bourassa devait demeurer six ans missionnaire de Saint-Maxime, avant de se retirer, à bout de forces, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 novembre 1892. Mais, dès son arrivée, ne voulant pas demeurer en pension, et ne pouvant s'accommoder d'un petit réduit qu'on avait aménagé, lors de la construction de la chapelle, dans le haut de la sacristie, à peine suffisant pour le séjour d'une nuit aux prêtres de passage, le missionnaire, appuyé par les paroissiens, avait obtenu la permission de se faire bâtir un presbytère, le 19 novembre 1886²¹. L'entrepreneur se contenta de \$280.00 payables en versements semestriels de \$50. Les

finances n'étaient pas brillantes et l'avenir rien moins qu'assuré, car, à ce moment-là, le moulin était fermé. Scott a connu durant son existence des alternances de prospérité et de dépression.

Après le départ de l'abbé Bourassa, en 1892, la mission devenait une desserte autonome, avec des syndics nommés par l'Archevêque et un curé-desservant, dans la personne de l'abbé Henri-Alfred Dionne. On voit, par une lettre du vicaire-général au curé de Sainte-Marie, le 18 avril 1893 ²², que les gens de Saint-Maxime ont déjà un cimetière et qu'on leur accorde aussi le droit de célébrer les mariages dans leur chapelle.

Il ne restait qu'à obtenir l'érection canonique et civile, ce qui se fit après les formalités d'usage, le 18 septembre 1895, par les autorités religieuses, et le 19 décembre de la même année, par le lieutenant-gouverneur en conseil. Quant à la municipalité, elle fut érigée le 2 octobre 1896. Les limites attribuées alors à Saint-Maxime étaient les mêmes qu'elles sont aujourd'hui. Mais, contrairement à ce qu'on a affirmé, elles n'empiétaient pas sur la seigneurie Taschereau, du côté de Sainte-Marie ; bien plus, cette dernière paroisse conservait une échancrure dans la seigneurie Jolliet, à savoir l'extrémité nord de son rang Saint-Gabriel, dont les habitants n'auraient rien gagné à changer de paroisse.

SAINTE-MARGUERITE et SAINTE-HÉNÉDINE

Quand la paroisse de Sainte-Claire s'était constituée, en 1824, on lui avait attribué, comme limite au sud-ouest, la ligne seigneuriale entre Jolliet et Taschereau et son prolongement vers le nord-ouest jusqu'à la seigneurie de Lauzon. Telle était pour lors, pareillement, la limite nord-est de la paroisse Sainte-Marie, sur la hauteur des terres entre les rivières Chaudière et Etchemin. Quand la plupart des concessions vinrent à être habitées, c'est sur cette frontière que se formèrent successivement les paroisses nouvelles de Sainte-Marguerite et de Sainte-Hénéline.

Le 8 octobre 1830, on assiste à la première démarche spécifique en vue d'un démembrement dans ces quartiers. Ce jour-là, à la "Grande Ligne" de Sainte-Claire, les deux notaires Jean-Baptiste Bonneville et Jean-Joseph Rény, de Sainte-Marie, rédigent une requête, signée subséquentement par bon nombre de censitaires, après leur seigneur Jean-Thomas Taschereau lui-même et les deux curés de Sainte-Claire et de Sainte-Marie ²³. L'objet de la requête est d'abord l'érection d'une paroisse nouvelle, d'environ neuf milles de front par six de profondeur, comportant plus de 400 terres, dont 350 déjà habitées ; puis, à défaut d'une érection immédiate, on demande l'autorisation de bâtir "un presbytère convenable qui servirait pour longtemps de chapelle".

Mgr Bernard-Claude Panet manda à son coadjuteur, Mgr Joseph Signay, le 22 octobre 1830, d'aller faire enquête sur le bien-fondé de la requête ci-dessus ; ce qui eut lieu dès le mardi suivant, 26 octobre. Mgr Signay, en présence des intéressés, détermina le site du futur presbytère-chapelle, pour l'érection duquel on choisit comme syndics les sieurs Joseph Lacasse, William West, Pierre Bélanger et André Beaudoin. L'édifice devrait avoir comme dimensions 85 pieds par 41, en maçonnerie ²⁴.

Quelques jours plus tard, le 17 novembre, à la demande du curé de Sainte-Claire, comme il y a tout lieu de le présumer, intervint charitablement dame Marguerite Marcoux, veuve de Lazare Buteau, de Saint-Gervais, en donnant gratuitement un terrain de trois arpents par seize, acquis le jour même, par acte devant le notaire Louis Ruel, de Sainte-Claire, et situé au coin nord-est du chemin de la Grande Ligne et du rang Saint-Jacques, dans la seigneurie Jolliet. La nouvelle paroisse serait pour cette raison mise " sous le nom et invocation de Sainte-Marguerite ". L'arpenteur Jean-Pierre Proux, de Sainte-Marie, devait aller mesurer et border le terrain en question le 18 juillet 1831 ²⁵.

On songea tout de suite à recueillir des fonds pour la construction. Le seigneur Taschereau donna, pour commencer, 10 louis (\$40.00). Et l'Évêque demanda au curé de Sainte-Claire que la quête de l'Enfant Jésus faite dans le territoire fût réservée " pour les besoins de la future chapelle " ²⁶.

Au bout de quelques mois, cependant, on nourrissait déjà un projet plus ambitieux. Le 8 juillet 1831, Mgr Panet écrivait de nouveau au curé de Sainte-Claire ²⁷ : " Je permets volontiers qu'au lieu d'un presbytère portant chapelle, les paroissiens de Sainte-Marguerite bâtissent une église et un presbytère en pierres, sur le même plan qui a été suivi pour la bâtisse de ces deux édifices dans la paroisse de Sainte-Claire ". Dix jours plus tard, les syndics de Sainte-Marguerite s'entendaient avec William Roache, maçon, lui confiant la construction en pierre de l'église, de la sacristie et du presbytère, pour la somme de 400 louis (\$1,600.), que devait garantir le seigneur Taschereau, tous les matériaux demeurant à la charge des paroissiens.

Mais une si grosse entreprise s'avéra bientôt prématurée. L'érection canonique de la paroisse, restée en suspens l'année précédente, revint au feuilleton à l'automne de 1831. Mgr Panet paraissait y tenir. Des oppositions toutefois s'étaient élevées. Beaucoup d'habitants établis aux confins de la paroisse projetée refusaient de s'y rallier. L'abbé Joseph Lacasse, curé de Saint-Henri, délégué comme enquêteur par une commission de l'Évêque, du 27 août, se rendit à Sainte-Marguerite le 20 septembre. L'assemblée, annoncée par avis public préalable, se tint près de la maison qui

servait de chapelle (on avait donc inauguré le service religieux et au moins commencé le futur presbytère). C'est alors que s'exprimèrent les objections de plusieurs habitants à faire partie de Sainte-Marguerite : 47 tenanciers du rang Sainte-Thérèse, 34 tenanciers des 4ème et 5ème rangs de la seigneurie Taschereau préféraient rester dans leur ancienne paroisse, parce qu'ils en étaient plus rapprochés, avec de meilleurs chemins²⁸. L'opposition monta chez ces gens au point de vouloir recourir aux tribunaux ; les avocats Joseph-André et Pierre-Elzéar Taschereau, ce dernier intéressé comme seigneur du lieu, réclamèrent un sursis. Mgr Panet attendit plusieurs semaines ; mais n'ayant pas reçu encore de contestation légale, il passa outre et émit le décret d'érection tel qu'il l'avait conçu, le 8 novembre 1831. Ce décret enlevait à Sainte-Marie le cinquième rang (Sainte-Claire) et le quatrième rang (Saint-Elzéar), depuis le prolongement de la limite nord-ouest de Frampton jusqu'aux petits rangs Saint-François et Saint-Jean-Baptiste exclusivement, ceux-ci étant destinés pour lors à faire partie de la paroisse projetée de Saint-Bernard. L'érection civile de Sainte-Marguerite, dans l'état tendu des esprits, devait tarder à venir jusqu'au 5 mai 1837.

La paroisse nouvelle demeura avec un mauvais presbytère-chapelle jusqu'à 1836. Cette année-là, on reprit le marché de maçonnerie avec William Roache; on en passa un autre avec les charpentiers Joseph Fontaine et Louis Turgeon, de Sainte-Marie. La chapelle neuve en bois put être bénite durant l'hiver 1836-37, par le nouveau curé de Sainte-Claire, l'abbé J.-Benjamin Grenier. Quant à la desserte religieuse, elle incombait, à parts égales aux curés des paroisses-mères, Sainte-Claire et Sainte-Marie, jusqu'à la nomination d'un premier curé résident, l'abbé Michel Forgues, le 3 novembre 1840.

Dès l'année 1851, la chapelle et le presbytère, bâtis sur un mauvais terrain, étaient déjà fort délabrés. On pensa à construire une église en pierre. Mais les démarches et pourparlers à cette fin réveillèrent la vieille opposition des gens d'en bas, surtout du rang Sainte-Thérèse, au site de l'église, qui n'était pas central et qui leur imposait depuis le début une épuisante montée. On proposa d'autres sites ; mais la majorité restait en faveur de l'ancien et la venue d'un délégué de l'Archevêque, le 4 décembre 1851, eut comme résultat de rendre la division irréductible.

C'est alors que quelqu'un, peut-être le curé nouvellement installé, l'abbé François-Hilaire Belle-Isle, eut l'ingénieuse idée de proposer la séparation du territoire en deux paroisses distinctes. Avec des plans et des calculs, il arriva à équilibrer le partage, quant à la population et aux revenus de la cure. Le pasteur, au nom de ses gens, gagnés d'emblée à cette idée, la proposait explicitement à son archevêque, dans une lettre

du 22 décembre 1851 ²⁹. C'est la première mention que nous en avons trouvée.

Mais, dès lors, l'organisation de la nouvelle paroisse s'effectua en un temps record, avec une entente et une coordination vraiment phénoménales. Requêtes des habitants intéressés à l'Archevêque, le 27 janvier 1852, demandant l'érection en paroisse et permission de construire chapelle, sacristie et presbytère : commission de Mgr Pierre-Flavien Turgeon à son grand-vicaire Charles-Félix Cazeau, le 4 février, pour aller enquêter sur les lieux ; procès-verbal de la dite enquête le 19 février ; enfin décret d'érection canonique signé par l'Archevêque, le 20 mars. Le nom de la nouvelle paroisse était Sainte-Hénédine, par politesse envers l'épouse de Pierre-Elzéar Taschereau, Hénédine Dionne, la seigneurresse, qui voulait bien contribuer de 100 louis à la nouvelle église.

Les paroissiens n'avaient pas attendu le décret d'érection et, dès l'annonce de la division de paroisse, s'étaient mis à préparer du bois, à dresser les plans de leurs édifices religieux, puis à construire, sur un terrain donné à cet effet par un nommé Jean Mercier, au carrefour de la Grande Ligne et du rang Sainte-Thérèse. Entre temps, on effectuait les procédures de l'érection civile, qui put être proclamée dès le 10 août 1852. L'église fut bénite le 2 septembre par Mgr Turgeon lui-même, en visite pastorale. Enfin, comblant le désir des paroissiens et les récompensant pour leur admirable empressement, l'Archevêque transférait chez eux le curé Belle-Isle, véritable fondateur de la paroisse, pour lui donner un remplaçant à Sainte-Marguerite. Le 26 octobre 1852, il y avait un curé résident à Sainte-Hénédine, dix mois seulement après qu'on eût pensé une première fois à former cette paroisse.

A peine l'organisation si expéditive de Sainte-Hénédine était-elle terminée, que déjà les habitants du bout du rang Saint-François (4ème rang, extrémité nord), appartenant encore à Sainte-Marie, demandaient leur annexion, par une requête du 17 décembre 1852 ³⁰. Ils étaient à quatre milles au plus de la nouvelle église, tandis qu'ils avaient six milles et plus pour se rendre à celle de Sainte-Marie, par les plus vilains chemins. La seule chose qui les avait retenus de participer à la division de paroisse était la crainte d'être taxés au-delà de leurs moyens ; mais le succès de l'entreprise les avait évidemment réconciliés et déjà ils n'allaient plus à l'église de Sainte-Marie. Le curé de cette dernière paroisse, l'abbé Louis Proulx, ayant consenti à perdre les 18 francs-tenanciers de ce petit bout de rang, d'ailleurs très pauvre, l'Archevêque, après les formalités d'usage, finit par les annexer à Sainte-Hénédine, par décret du 28 mars 1864 ³¹, ratifié au plan civil le 15 novembre 1867. Le territoire détaché de Sainte-

Marie avait environ 58 arpents de front par 20 arpents de profondeur, en diminuant à 10 arpents, à son extrémité nord-ouest. Il était entièrement dans la seigneurie Jolliet, entre la ligne seigneuriale de Taschereau, au sud-est, et la petite route Justinienne, au nord-ouest.

Quelques temps après, une requête semblable se formulait pour la section voisine du même rang, appelée aussi improprement Saint-François, mais de son vrai nom Saint-Elzéar-nord ou quatrième rang, rang double dont les occupants du côté sud-ouest, jusqu'aux terres du rang Saint-Gabriel, étaient restés attachés à Sainte-Marie, lors de la division de Sainte-Marguerite. Le 9 novembre 1868, ils demandaient instamment l'annexion à cette dernière paroisse du territoire qu'ils constituaient, une superficie de 55 arpents par 25. Ils avaient payé, disaient-ils, leur répartition pour l'église et le presbytère de Sainte-Marie ; mais ils allaient régulièrement à l'église de Sainte-Marguerite, plus rapprochée, et il leur serait commode de s'unir à leurs voisins d'en face pour avoir une école en commun ³². Consulté par Mgr Baillargeon, le curé Proulx répondit, le 13 février 1869, avec une réserve calculée ³³ : une fois la répartition du presbytère acquittée, il n'avait pas d'objection à abandonner le "petit Saint-François". Par contre, il sollicitait l'annexion à Sainte-Marie d'une autre partie du rang Saint-Elzéar, section du sud, dont les gens, à partir du chemin de front du rang Saint-Louis, demandaient à être détachés de Sainte-Marguerite "depuis au moins dix ans". Effectivement, ces gens-là venaient d'adresser une première requête à l'Archevêque, le 28 janvier 1869 ³⁴.

Cette attitude du curé Proulx, un peu machiavélique, faut-il dire, réussit à maintenir le statu quo. Mais il décéda peu après et l'Archevêque de même. Dès l'avènement de leurs successeurs, les intéressés revinrent à la charge, dans un cas comme dans l'autre. Une nouvelle requête des francs-tenanciers du rang Saint-Elzéar-sud, du 26 janvier 1872 ³⁵, obtint la faveur d'une enquête canonique par le curé de Sainte-Hénédiène, délégué de l'Archevêque, le 14 mars, mais se buta à une forte opposition tant du curé que des autres francs-tenanciers de Sainte-Marguerite. De son côté, le nouveau curé de Sainte-Marie, l'abbé Jean-Thomas-Alfred Chaperon, aurait été bien aise d'accueillir de nouveaux paroissiens ³⁶. Mais, comme question de fait, le nouvel archevêque, Mgr Taschereau, qui répugnait aux contestations, préféra laisser mourir les choses de leur belle mort. Les gens de Saint-François sont restés de Sainte-Marie ceux du quatrième rang (Saint-Elzéar-sud) sont passés plus tard aux Saints-Anges. Ce qui n'a pas empêché les uns comme les autres d'aller jusqu'à nos jours à l'église de leur choix, Sainte-Marie étant naturellement le pôle d'attraction le plus puissant.

SAINT-SYI VESTRE

Bien avant que le problème de Saint-Bernard ne fût résolu, avant même que celui de Sainte-Marguerite ne fût amorcé, celui de Saint-Sylvestre, au sud-ouest de Sainte-Marie, s'était déjà posé. Il est vrai que c'était le curé de Saint-Nicolas, l'abbé Michel Dufresne, qui l'avait d'abord assumé. En partant de sa paroisse et en suivant le chemin de Craig, ouvert depuis 1810, une immigration très composite avait envahi la seigneurie de Saint-Gilles ou de Beauvillage et même des cantons plus éloignés. Pour desservir la portion de catholiques de ces colonies, à partir de 1822, le curé de Saint-Nicolas devait s'enfoncer jusqu'à 36 milles dans les terres et les montagnes. Aussi s'empressa-t-il de les organiser en paroisses, dès que la chose fut possible. Saint-Gilles et Saint-Sylvestre marchèrent de front dans cette voie.

Cette dernière paroisse, comprenant tout le haut de la seigneurie de Beauvillage, sur une étendue de 11 milles par 9, avait déjà 700 habitants, dont 475 catholiques, surtout des irlandais, quand on présenta la requête pour son érection et en même temps la requête pour construction d'une chapelle, le 18 août 1828. Le 26 novembre suivant, Mgr Panet signait le décret d'érection canonique ³⁷.

Notons que le territoire en question, après l'ouverture par le gouvernement de routes directes entre la Beauce et le chemin de Craig, dans les années 1817 et suivantes, se trouvait beaucoup plus rapproché de Sainte-Marie, environ douze milles, que de toute autre paroisse. C'est le notaire Jean-Baptiste Bonneville, de cette localité, qui alla dresser les requêtes de 1828. L'abbé Narcisse-Charles Fortier, qui se rendit sur place pour les vérifier, passa par Sainte-Marie ; et, dans son rapport du 28 octobre, il signale que les requérants vont remplir leurs devoirs religieux à Sainte-Marie tout comme à Saint-Nicolas. Dans ces conditions, le décret d'érection canonique fut publié pareillement aux deux endroits. C'est comme cela que les débuts religieux de Saint-Sylvestre se rattachent à la desserte de Sainte-Marie.

Au moment de l'érection, l'Évêque laissa d'abord la direction officielle de la paroisse au curé Dufresne, qui en avait été le promoteur. Mais, en attendant toujours de trouver un curé bilingue, il l'en déchargea le 6 septembre 1832, pour en investir l'abbé Antoine Villade, curé de Sainte-Marie, auquel il attribuait à cette fin un second vicaire, l'abbé Pierre Huot ³⁸. Ce vicaire devait aussi desservir Saint-Gilles et, plus tard, le 22 janvier 1833, Mgr Signay lui donnait mandat d'aller secourir les catholiques disséminés dans les cantons de Leeds, Inverness, Irlande et

Halifax ³⁹. Voilà un homme qui avait du chemin à parcourir, en plein hiver surtout, pour exercer son apostolat, toujours dans l'orbite de Sainte-Marie, quoique principalement en anglais.

Au mois de septembre suivant, après avoir envoyé M. Villade en quête à Saint-Sylvestre sur les moyens pour un curé d'y subsister, Mgr Signay posa lui-même les conditions auxquelles les paroissiens devraient se soumettre : " fournir annuellement une piastre par chaque famille, ainsi que le 50e minot de patates outre la dîme ordinaire des grains " ⁴⁰. Après l'échange de plusieurs lettres, comme on les trouve dans les papiers Villade, à Sainte-Marie, l'Évêque se décidait enfin à nommer un curé résident à Saint-Sylvestre, le 25 novembre 1833, dans la personne de l'abbé Ferdinand Gauvreau ⁴¹. Il devait y demeurer jusqu'à l'arrivée du second curé, M. James Nelligan, en octobre 1836. Joseph-Edmond Roy était donc dans l'erreur, en désignant ce prêtre irlandais comme le premier curé ⁴² ; de même Hormidas Magnan, lorsqu'il fait desservir la nouvelle paroisse de Saint-Sylvestre par le curé de Saint-Nicolas jusqu'à 1833 ⁴³.

SAINT-ELZÉAR

Entre Saint-Sylvestre et Sainte-Marie, ne devait pas tarder à s'établir la paroisse de Saint-Elzéar, entièrement découpée dans le territoire de Sainte-Marie, non encore érigé canoniquement, il est vrai, et dans la moitié sud-ouest de la seigneurie Taschereau, moitié que l'usage désignait depuis longtemps sous le nom de seigneurie Linière, d'après un surnom ancien de la famille Taschereau, en France. Le nom même de Saint-Elzéar peut tenir son origine soit de Gabriel-Elzéar Taschereau, second seigneur de Sainte-Marie, mort en 1809, soit de son petit-fils Pierre-Elzéar, alors vivant, avocat et coseigneur de l'endroit.

A tout événement, c'est le 20 juin 1832, que tous les habitants des rangs de Linière, à l'exclusion du premier, " le bord de l'eau ", s'accordaient pour demander à Mgr Panet l'érection en paroisse de leur territoire, mesurant neuf milles de front sur un peu moins de cinq milles de profondeur ⁴⁴.

L'Évêque de Québec, pour une raison que nous ignorons, attendit cependant jusqu'au 2 juillet 1833, pour envoyer son coadjuteur, Mgr Pierre-Flavien Turgeon, faire sur place l'enquête juridique. Ce dernier y constata l'existence de 380 terres habitables, dont 230 environ occupées déjà par autant de familles, formant une population de 1218 âmes, dont environ 800 communiants. L'érection canonique, signée par Mgr Signay, le 26 mai 1835, termina ce premier cycle de procédures ⁴⁵. Le curé de Sainte-Marie, M. Antoine Villade et, après lui, M. Georges-Stanislas

Derome, demeura chargé de la desserte, comme on le constate par une lettre de l'Évêque à ce dernier, au 29 septembre 1837⁴⁶. En 1842, on commença à tenir séparément les registres de Saint-Elzéar. Mais une paroisse sans église et sans curé n'est pas encore une paroisse pour de bon.

Un deuxième cycle de procédures s'amorça donc le 27 août 1842, par une requête à Mgr Signay, en vue d'obtenir la fixation d'un site pour une église. Le secrétaire de l'Évêque, l'abbé Charles-Félix Cazeau, vint à cette fin au cours de novembre suivant⁴⁷. Mais sa décision n'eut pas l'heur de plaire à toute la moitié nord-ouest de la paroisse, c'est-à-dire à la majorité, parce que le site choisi ne correspondait pas au "centre de la population"⁴⁷. Une contre-requête ayant été présentée par l'autre moitié de la paroisse à son tour, le 14 mars 1843⁴⁹, Mgr Signay répondit, dans une lettre au curé Derome, le 27 mars, qu'il voulait "laisser le temps aux paroissiens en général de s'entendre, afin de bâtir une église d'un commun accord"⁵⁰. Il pria le curé d'engager les gens d'en haut à se rallier aux autres.

Il y eut pourparlers, tergiversations. On conçut même un projet de séparer la lieue du haut de Saint-Elzéar et d'en faire une autre paroisse, avec une partie voisine de Saint-Joseph. Cependant une autre commission de l'Évêque, exécutée le 24 février 1845, par l'abbé Louis-Édouard Bois, curé de Saint-François de Beauce, parvint à rallier la majorité et reçut l'approbation épiscopale le 2 avril suivant⁵¹. L'église serait construite en pierre, avec sacristie et presbytère, au chemin de front du rang Saint-Jacques, sur un terrain du nommé Jean-Baptiste Drouin. C'est là qu'on les retrouve aujourd'hui. Les paroissiens recevaient l'avis d'élire des syndics pour acquérir le terrain et financer ensuite les constructions⁵².

Au point de vue civil, véritablement, l'année 1845 est celle de la fondation de Saint-Elzéar. C'est, en effet, le premier juillet que la municipalité fut érigée, avec quantité d'autres, par la première loi générale pour les municipalités de paroisses dans la Province. Et, trois jours après, le 4 juillet, le parlement reconnaissait séparément l'érection civile de la paroisse.

Au point de vue religieux, malgré les permissions accordées, il se produisit encore du retard. Aux paroissiens qui demandaient un ministère régulier, dans leur chapelle temporaire, et même un curé résident, l'Archevêque faisait répondre, le 18 octobre 1845, par le curé de Sainte-Marie, M. Michel Forgues, que les gens de Saint-Elzéar n'auraient pas de curé avant un an⁵³. Il fallait les faire attendre, pour qu'ils bâtissent plus tôt leur église et leur presbytère.

Pour le presbytère, ce fut chose faite durant la belle saison de 1846 et, le premier octobre, Mgr Signay émettait enfin la nomination du pre-

mier curé, l'abbé Louis-Henri Grenier ⁴⁵. En même temps, il envoyait le curé de la Pointe-Lévi pour étudier le problème de la construction d'une église en pierre. Le 9 octobre, était émise une ordonnance pour l'élection des premiers marguilliers. Le 15 octobre, procès-verbal du délégué de l'Archevêque à propos de l'église ⁵⁵, et, le 5 novembre, décret permettant la construction ⁵⁶. Les travaux, commencés seulement à l'été de 1849, sous la conduite de l'architecte Charles Baillargé, ne furent terminés qu'en 1854. L'église existe encore, avec sa sacristie des débuts. C'est la plus ancienne et peut-être la plus belle église de la Beauce.

SAINT-SÉVÉRIN

Il faut faire remonter à 1849 le premier projet de division à Saint-Séverin. Au fond, ce n'était que l'écho de la divergence d'idée entre les gens de Saint-Elzéar, avant les décisions de 1845. Ceux d'en haut, représentant environ un lieu de front de la seigneurie Linière, se seraient réunis à leurs voisins de la seigneurie de Saint-Joseph et du canton de Broughton. Le curé de Saint-Marie, l'abbé Derome, se montrait favorable à cette nouvelle paroisse, dans une lettre à l'Archevêque, le 17 mai 1849 ⁵⁷.

Comme question de fait, l'érection de Saint-Frédéric, en 1851, a fait suspendre le projet. Mais une nouvelle instance se produit le 11 septembre 1860 ⁵⁸, où, cette fois, interviennent des paroissiens de Saint-Sylvestre ; le plan de division s'est déplacé vers la hauteur des terres. Dix ans s'écoulaient encore, au cours desquels une mission paraît s'être inaugurée, desservie par Saint-Sylvestre. Grâce aux démarches du curé Séverin-Édouard Fafard (c'est en son honneur qu'on nommera la future paroisse), l'Archevêché fait acheter, le 23 janvier 1870, le lot numéro 1 du rang Égypte ou Killarney, dans Saint-Sylvestre, pour servir de site à la mission ⁵⁹. La même année, de juin à octobre s'effectuaient les démarches pour la construction d'une première chapelle. L'abbé Fafard en prenait l'initiative, le 25 juin. Le 4 août, l'abbé Bernard Bernier, curé de Saint-Gilles, délégué de l'Archevêque, fixait la place de la chapelle ⁶⁰. C'était dans l'angle sud-est de la seigneurie de Beurivage qu'on situait ce centre religieux.

Les limites du territoire se précisent, lors de la requête des paroissiens pour l'érection canonique, le 3 avril 1872 ⁶¹. Le décret de l'Archevêque suivit, le 20 septembre ⁶², et la proclamation pour l'érection civile, le 22 janvier 1873. La partie enlevée à Saint-Elzéar, au coin sud-ouest de la seigneurie Linière, commençait au rang Saint-Olivier inclusivement. Mais bientôt, en vertu d'un décret additionnel, du 1er avril 1873 ⁶³.

les extrémités sud des rangs Saint-Thomas et Saint-Jacques furent parcellément annexés à Saint-Séverin. Cette paroisse n'a donc rien enlevé directement à celle de Sainte-Marie ; elle n'en est pas la fille, mais la petite-fille, en même temps qu'elle en demeure la voisine.

SAINTS-ANGES

Du côté sud-est de Sainte-Marie, le processus de démembrement de la paroisse s'est déclenché plus tard que des autres côtés, pour la raison déjà signalée, la proximité relative de la paroisse Saint-Joseph. Mais celui qui entreprendra l'histoire détaillée de la paroisse des Saints-Anges devra relater de longs et pénibles cheminements. Nous ne le ferons pas ici et nous verrons seulement que ça n'a pas été une petite lutte.

Dès le 17 septembre 1846, Mgr Pierre-Flavien Turgeon renvoyait pour examen à l'abbé Michel Forgues, curé de Sainte-Marie, une requête des gens du canton dénommé alors "le bois-franc". Il ne voulait pas leur accorder d'enquête juridique, pour ne pas leur inspirer d'illusion ; mais il ne voulait pas non plus leur enlever tout espoir pour plus tard ⁶⁴.

Cet espoir, conçu prématurément, sera, en effet, battu en brèche par les curés successeurs, M. Joseph Auclair et surtout M. Louis Proulx. Rien de plus pittoresque que la correspondance de ce dernier avec l'Archevêché sur la question ⁶⁵. Dans une situation déjà tendue, le projet de division repousse comme une tête de l'hydre, chaque fois qu'on le rabat. Le 31 juillet 1853, voici une nouvelle requête de quelques habitants de Sainte-Marie et de Saint-Joseph, qui demandent une chapelle, dans les hauteurs. Le 19 septembre, le curé enregistre son opposition : le prêtre devrait aller là à ses dépens : la partie relevant de Sainte-Marie fournit en dîme "à peine de quoi nourrir le cheval du curé" et la partie de Saint-Joseph n'est pas plus cossue. Les gens du "Boisfranc", affirme-t-il, le 16 octobre, veulent former "une paroisse de 250 communicants et avoir une chapelle, qui, avec la chapelle Sainte-Anne, donnera à Sainte-Marie une église et deux chapelles à la charge du curé". En conséquence, l'Archevêque fait répondre à ces gens par son secrétaire, le 20 octobre, qu'il exaucera leurs vœux dès qu'il en verra le moyen, mais pas tout de suite.

L'année suivante, nouvelle mise en scène. Le 19 juillet 1854, le curé écrit que, malgré le refus de l'Archevêque, les gens du bois-franc bâtissent une chapelle, "par orgueil et dépit". Le site n'est pas approprié, d'après le curé. Il mentionne le terme de "révolte". Quelques uns prétendent "qu'ils gagneront". Faut-il les laisser faire ? L'Archevêque répond aussitôt : C'est bien une révolte ; il faut censurer publiquement et avertir les intéressés que leur bâtisse ne sera jamais une chapelle, "qu'elle ne

sera autre chose au milieu d'eux que comme un monument de leur désobéissance et de leur orgueil". Le curé réplique, le 24 juillet, qu'il faudrait adresser semblable monition par le curé de Saint-Joseph : les plus responsables sont de là, "une poignée de demi-mendiants, vrais jarrets-noirs qui croient véritablement qu'ils auront la victoire". M. Proulx n'était pas un *jarret noir* ; mais il faisait parfois du sang de *nègre*. L'Archevêque s'en laissa imposer par cette attitude.

Au mois d'octobre, par la voie de Saint-Joseph, s'annonce une requête demandant l'érection canonique. Nouvelle sortie du curé de Sainte-Marie. "Si le Boisfranc est érigé en paroisse avec un curé à son service, je serai débarrassé de ce qu'il y a de plus raboteux en ma besogne, tant au moral qu'au physique". Celui qui va comme député présenter la requête a été poursuivi par le curé de Saint-Joseph pour sa dime, qui s'est montée à 4 chelins seulement. L'Archevêque répond qu'il les attend : "Leur député, le sieur Nadeau, qui se montre si fidèle à ne pas payer sa dime devra être accueilli avec une faveur toute particulière". . . Et nous pourrions continuer ainsi : autres requêtes des habitants, autres mises en garde du curé, autres délais de l'Archevêque. Seule la mort de l'un et de l'autre, à peu de mois d'intervalle, apportera une nouvelle tournure des choses.

Avec le curé Chaperon et Mgr Taschereau, on parlera d'un autre ton et il y aura déblocage. Dès le mois d'octobre 1871, les procédures vont commencer. Le 10 décembre, M. Chaperon fait même voter, par résolution de fabrique⁶¹, une allocation de \$50.00, "pour aider à la construction d'une chapelle dans le quatrième rang dit Saint-Elzéar". Le 11 février 1872, on répète le geste, pour reconnaître l'aide des citoyens de la nouvelle mission à la construction antérieure de l'église et du presbytère de Sainte-Marie. Pour réaliser ce deuxième octroi de \$50.00, on fait une collecte à domicile dans la paroisse. Le cahier de prônes nous apprend aussi qu'à partir du carême 1872, le vicaire de Sainte-Marie va régulièrement donner la mission. Enfin, le 17 décembre, c'est l'annonce de la bénédiction de la chapelle et d'une autre quête dans la paroisse-mère. La mission a déjà pris le nom des Saints-Anges.

On voulut, dès 1873, bâtir un presbytère, pour avoir un prêtre résident. Le 30 septembre, Mgr Taschereau obtempérait à ce désir⁶⁷. Et, le 5 octobre 1875, il accordait un premier curé, dans la personne de l'abbé Darie Lemieux⁶⁸.

Ce n'était encore qu'une mission et encore sans limites reconnues. Le 4 novembre 1875, Mgr Taschereau y pourvoyait⁶⁹. Il prenait l'extrémité sud-est de Sainte-Marie, territoire compris entre le chemin du rang Saint-Gabriel, la ligne de séparation entre les lots 68 et 69 du dit rang, le

chemin du troisième rang, puis la route Ferland et, en droite ligne, jusqu'au canton de Frampton.

Après cinq ans de cette situation provisoire, les procédures reprendront : le premier août 1880, requête officielle des habitants ; le 19 septembre, rapport de l'abbé Joseph-Étienne Martin, curé de Saint-Frédéric, délégué pour faire enquête sur les lieux ; enfin, le 30 septembre, décret d'érection canonique signé par l'Archevêque ⁷⁰. La proclamation d'érection civile devait s'effectuer le 29 décembre de la même année. Et, l'année suivante, 1882, le 18 novembre, malgré une vive opposition des franc-tenanciers de Sainte-Marguerite, Mgr Taschereau annexait aux Saints-Anges la section du quatrième rang, Saint-Elzéar-sud, qui avait déjà voulu s'annexer à Sainte-Marie, mais qui, depuis l'organisation d'une nouvelle paroisse, demandait à en faire partie ⁷¹. Ce changement d'allégeance ne devait s'opérer toutefois que pour les fins paroissiales et non pas pour les fins municipales.

L'ENFANT-JÉSUS

Depuis 1880, la construction du chemin de fer Québec Central et l'établissement d'une jonction, dans le bas de la paroisse Saint-Joseph, sous le nom de Beauce-Jonction, avaient fait naître une agglomération d'ouvriers et de contremaîtres de la compagnie, comme naguère au village de Scott. Le cardinal Taschereau, voyant grandir cette paroisse en perspective, lui réserva un nom de son choix, fort ingénieux comme association. Dans les hauteurs entre les anciennes paroisses de Sainte-Marie et de Saint-Joseph, il venait de consacrer, intentionnellement, une nouvelle paroisse aux Saints-Anges. Il ne lui restait plus qu'à placer au centre du tableau l'Enfant-Jésus, pour réaliser le groupe de la Sainte-Famille et des Saints Anges. Le Cardinal n'avait-il pas, en 1891 et 1892, publié des mandements pour la restauration de cette dévotion qui lui était chère, comme elle l'avait été jadis à Mgr de Laval ? On sait que ce dernier avait institué les confréries et la fête de la Sainte Famille en Nouvelle-France et avait tenu à lui consacrer le Séminaire de Québec, en 1663.

Le 12 octobre 1896, Théodore Nadeau et d'autres villageois de Beauce-Jonction demandaient la permission de bâtir une chapelle. Le premier août 1897, autre demande pour l'érection d'une desserte régulière : mais, comme l'affaire prenait de l'importance, certains cultivateurs de Sainte-Marie et de Saint-Joseph formulent cette fois leur opposition à faire partie d'une nouvelle paroisse. Mgr Louis-Nazaire Bégin, administrateur du diocèse, après avoir pris l'avis des curés intéressés, essaye quelque temps

de faire patienter les gens : le village, disait-il, devait progresser encore ; fallait-il placer la chapelle à droite ou à gauche de la rivière ? ⁷².

Mais les requérants s'enhardissent, surtout Richard Turmel et Alfred Bilodeau, le chef de gare. Ils écrivent eux-mêmes à Mgr Bégin, vont le rencontrer. Tant et si bien que l'Archevêque fléchit. Le 15 décembre 1897, il écrit aux curés qu'il a décidé, après un procès-verbal d'enquête par le curé de Saint-Frédéric (le 26 novembre), de permettre la construction d'une chapelle, où un prêtre, résidant à l'une ou l'autre des vieilles paroisses, irait dire la messe et confesser, mais rien de plus : pas de baptêmes, de mariages ni de sépultures ; surtout pas de division de paroisse. On a choisi comme site de la chapelle le terrain offert par Denis Jacob, "à huit arpents environ au nord-est de la station" ⁷³.

Les choses continuèrent cependant de progresser. Le 8 février 1898, le curé de Saint-Joseph reçoit les instructions pour la desserte et le plan, accepté par l'Archevêque, pour une chapelle en bois de 80 pieds par 40, plan soumis par un constructeur d'église, Joseph St-Hilaire, au prix de \$3,600 ⁷⁴. Au reste, un desservant en titre, l'abbé Cléophas Picher est désigné depuis le 13 janvier.

L'année 1898, en plus de voir s'élever un nouvel édifice du culte, sur la grande route de la Beauce, vit se dérouler les procédures pour l'érection définitive de l'Enfant-Jésus. Elles ne revêtirent pas tout le déploiement coutumier. Après avoir discuté à l'amiable avec les paroissiens et surtout avec les curés intéressés, sur le sujet toujours délicat des limites à fixer, Mgr Bégin passa directement au décret d'érection canonique, sanctionné le 10 novembre 1898 ⁷⁵.

La partie enlevée à Sainte-Marie, de beaucoup moindre que l'autre, se partageait à peu près également sur les deux rives de la Chaudière, au premier rang, à partir des limites sud-est de la paroisse, identiques aux anciennes limites des seigneuries. Sur la rive droite, on arrêta à 30 arpents, au lieu dit le "trou de la Bisson", chez Florian Doyon ; à l'opposé, la borne était placée à 24 arpents environ, entre Jean-Baptiste Cliche et Octave Labbé. C'était une moyenne d'un mille de front sur chaque versant. L'érection civile eut lieu à son tour le 9 mars 1900 et, le même jour, celle de la municipalité.

Depuis lors, la paroisse de Sainte-Marie n'a pas subi de démembrement. Mais la population augmente d'une année à l'autre, avec le développement urbain et l'organisation industrielle. Si ces progrès continuent, ce que l'on ne peut que souhaiter, il pourra se passer du nouveau un jour ou l'autre.

RÉFÉRENCES

1. Archives judiciaires de Saint-Joseph, greffe du notaire François Verreault.
2. FSM, Papiers Villade.
3. AAQ, cartables Saint-Bernard, pièce 3, et Sainte Marguerite, pièce 1.
4. *Ibidem.* Requêtes, vol. III, fol. 90v.
5. FSM, Papiers Villade.
6. *Ibidem.*
7. *Ibidem.*
8. AAQ, cartable Sainte-Marie I.
9. *Ibidem.*
10. FSM, Papiers Villade.
- 10^a. AAQ, cartable Sainte-Marguerite, pièce 9.
11. *Ibidem.*, cartable Saint-Isidore et Registre des Requêtes.
12. *Ibidem.*
13. *Ibidem.*, cartable Sainte-Marie I et Lettres, vol. 18, page 248.
14. *Ibidem.*, cartable Saint-Bernard I.
15. *Ibidem.*
16. *Ibidem.*, cartable Saint-Isidore I.
17. *Ibidem.*, cartable Sainte-Marie, II, pièce 6.
18. *Ibidem.*, Sainte-Marie II, pièce 152.
19. *Ibidem.*, pièce 171.
20. *Ibidem.*, pièce 176.
21. *Ibidem.*, pièce 184, et Lettres 35, page 384.
22. *Ibidem.*, Lettres 37, page 3.
23. *Ibidem.*, cartable Sainte-Marguerite, pièce 25.
24. *Ibidem.*, pièce 35.
25. *Ibidem.*, pièce 25.
26. *Ibidem.*, Lettres 14, page 323, 17 décembre 1830.
27. *Ibidem.*, page 422.
28. *Ibidem.*, cartable Sainte-Marguerite, pièce 34.
29. *Ibidem.*, cartable Sainte-Hénédine, pièce 16.
30. *Ibidem.*, pièce 67.
31. *Ibidem.*, pièce 101.
32. *Ibidem.*, cartable Sainte-Marie II, pièce 105.
33. *Ibidem.*, pièce 107.
34. *Ibidem.*, cartable Sainte-Marguerite, pièce 166.
35. *Ibidem.*, pièces 167 à 171.
36. *Ibidem.*, Sainte-Marie II, pièce 124, lettre du 21 mars 1872.
37. *Ibidem.*, Registre D IV, ff. 64 et 71.
38. *Ibidem.*, Lettres, 15, pages 137 et 138.
39. *Ibidem.*, page 246.
40. *Ibidem.*, page 459.
41. *Ibidem.*, vol. 16, page 16.
42. *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. 5 (Lév's, 1904), page 70.
43. *Paroisses, missions et municipalités* (Arthabaska, 1925), page 688.
44. AAQ, cartable Saint-Elzéar I, pièce 1.
45. *Ibidem.*, Requêtes H, fol. 129v.

46. *Ibidem*, Lettre, vol. 18, p. 141.
47. *Ibidem*, Requêtes K, ff. 91-92.
48. *Ibidem*, cartable Saint-Elzéar I, pièce 9 : requête du 13 décembre 1842.
49. *Ibidem*, pièce II.
50. *Ibidem*, Lettres, vol. 20, p. 304.
51. *Ibidem*, Requêtes K, fol. 92-94.
52. *Ibidem*, Lettres 21, page 202.
53. *Ibidem*, page 323.
54. *Ibidem*, page 493.
55. *Ibidem*, cartable Saint-Elzéar I, pièce 22.
56. *Ibidem*, Requêtes K fol. 156 vo.
57. *Ibidem*, cartable Saint-Elzéar I, pièce 29.
58. *Ibidem*, Lambton I, pièce 43.
59. *Ibidem*, cartable Inverness I, pièces 53-55.
60. *Ibidem*, cartables Saint-Sylvestre I et Saint-Frédéric I, Requêtes M. fol. 95v.
61. *Ibidem*, Cartable Saint-Séverin I, pièce 3.
62. *Ibidem*, Requêtes M, fol. 178v.
63. *Ibidem*, fol. 195r.
64. *Ibidem*, Lettres, vol. 25, page 246.
65. *Ibidem*, Lettres, vol. 25, et cartable Sainte-Marie II.
66. FSM, Comptes, vol. III.
67. AAQ, Registre R, f. 119r.
68. *Ibidem*, Lettres, vol. 31, page 290.
69. *Ibidem*, Requêtes M., fol. 262v.
70. *Ibidem*, fol. 337v.
71. *Ibidem*, Requêtes N, fol. 22r.
72. *Ibidem*, cartable Enfant-Jésus I, pièces 6 et suivantes.
73. *Ibidem*, Lettres, vol. 37, page 417.
74. *Ibidem*, page 445.
75. *Ibidem*, Requêtes N, fol. 340v.

CHAPITRE XXXIX

Fragments d'histoire paroissiale

En parlant des curés — Culte public : chauffage des églises, pain béni, messe de minuit, processions — Discipline et coutumes — Abus et répression, superstitions — Abjurations — Piété et vocations ; observations d'un américain — Rumeur d'évêché dans la Beauce.

A l'instar de nos bons vieux artisans à qui il arrivait, pour ne rien laisser perdre, de reprendre certains matériaux laissés sur le chantier et de les employer utilement pour parfaire et agrémenter leur œuvre, nous voudrions, avant de terminer l'histoire religieuse de Sainte-Marie, rassembler dans une sorte de mosaïque quelques éléments disparates qui n'ont pas trouvé leur place appropriée, lorsque nous traitons des œuvres et des institutions de la paroisse. Si parfois ces fragments ne sont pas des particularités de Sainte-Marie, ils prouveront par leur présence que c'était une paroisse comme les autres et qu'elle avait bien son insertion dans les cadres de l'Église canadienne, de l'Église universelle.

EN PARLANT DES CURÉS

A tout seigneur tout honneur ! Commençons par les curés. La personnalité des curés de campagne a toujours été le dada des écrivains, des dramaturges et autres entrepreneurs en imagination. Il y en aurait long à dire, et sans en inventer, sur les mœurs de notre clergé rural jusqu'à cette dernière génération. A l'âge où il n'y avait pas de télévision, pas de radio, pas de téléphone, où il y avait peu de journaux, peu de voyages lointains, les loisirs et les relations du prêtre de campagne devaient trouver d'autres formes d'application.

Pour d'aucuns, en moindre nombre, la vie d'isolement n'était pas difficile ni lourde à supporter. Ils n'avaient qu'à se laisser faire, à rester tapis dans leur presbytère, derrière une porte et des volets clos qui maintenaient sur les lieux une ombre de mystère. S'ils étaient distants avec les visiteurs, s'ils les recevaient au bureau un livre à la main et les lunettes

au bout de la gouttière, leur réputation d'intellectuels était tout assurée. C'est comme cela qu'un jour, dans telle paroisse, on écrivit à l'Évêque pour lui demander d'envoyer un curé qui avait fini ses études. . .

Pour la grande majorité des curés, même en s'efforçant de n'être pas du monde, suivant la maxime évangélique, ils se donnaient garde d'oublier qu'ils étaient encore " dans le monde " et pouvaient s'autoriser une certaine vie de société. Non seulement il y avait pour eux cette hospitalité traditionnelle et cet échange de relations entre confrères du ministère, qui les réunissaient plusieurs ensemble, comme aux concours des pâques et des quarante-heures, occasions parfois de véritables tournois hippiques et toujours d'interminables parties de cartes, arrosées de délicieuses larmes d'amitié. Mais il y avait pareillement, au sein même de leurs paroisses, des notables cultivés, des familles aristocratiques, qu'il faisait bon fréquenter, par manière de complaisance ou même de divertissement. On allait jusqu'à s'échanger de petits billets polis, le domestique et le bedeau servant de postillons. Toutefois, c'était un jeu délicat, qui pouvait susciter maints ennuis, surtout à Sainte-Marie, avec les rivalités régnant entre les familles seigneuriales et le reste de la bourgeoisie. Ceux qui ne se sentaient pas l'objet des faveurs et des politesses du curé versaient aisément dans la jalousie, le soupçon, la calomnie, et ils étaient prêts à se liguier contre lui. La vieille courtoisie française d'un M. Antoine Villade et sa bonhomie naturelle réussirent à le sauvegarder tant bien que mal dans sa cure de Sainte-Marie ; mais un M. Derome n'y put résister et dut laisser la paroisse.

L'on jugeait et l'on classait les curés surtout sur leur apparition en chaire le dimanche. C'était en général une apparition d'une heure ou d'une heure et demie, tenant lieu, pour la semaine, de radio-journal, de commentaires, d'avis divers et un peu sans doute d'instruction religieuse avant *l'heure du concile*. Pour empêcher bien des gens de cogner des clous, il n'y avait guère qu'une prédication enflammée, déclamatoire, dramatique même, comme celle d'un Mgr Charles-Auguste de Forbin-Janson, qui remua la province en 1840-41, à l'instar d'une immense incendie. Nous avons eu l'occasion de raconter sa fameuse mission à Sainte-Marie. Mais nos prédicateurs de campagne n'étaient pas tous des *Lacordaires*, quelle que soit l'acception de ce terme. . . Un certain abbé Joseph Couture, encore relativement jeune, retiré à Saint-Charles de Bellechasse, pour raison de surdité, était venu rendre service aux prêtres de Sainte-Marie, surchargés de besogne, dans la saison des pâques 1842. Le curé Derome, écrivant au grand-vicaire Cazeau, le premier avril, rapporte tout bonnement les faits et gestes du personnage¹ : " M. Couture a fait tous les offices de la Semaine Sainte. Il a même prêché la Passion, avec feu, en

buvant du bon vin aux yeux de tout le monde. Jésus-Christ, a-t-il dit, a été abreuvé de fiel et de vinaigre. En disant cela, il a bu un bon verre de vin” . . .

Nos curés, malgré les petits soulagements qu'ils pouvaient s'autoriser, vivaient le plus souvent dans la frugalité, sinon dans une vraie pauvreté. Ce qui ne les empêchait pas de faire bien des charités, entre autres de payer les études de maints écoliers au séminaire, même s'ils ne réussissaient pas toujours à s'en faire des successeurs. Nous pourrions citer ici plusieurs cas relevés à Sainte-Marie même.

Sur la subsistance des curés, nous avons la bonne fortune d'avoir, à titre documentaire, un “état de ce qu'il faut à un curé pour vivre”².

C'est, en d'autres termes, le budget moyen d'un curé, préparé conjointement par trois anciens curés, en 1756, avant les années de disette et d'inflation qui allaient accompagner la guerre de Sept Ans. Voici des extraits du document (à noter que la livre française valait en principe 20 cents) :

“ Une barrique et demie de vin ; pour peu qu'il en donne aux malades et à ceux qui voyagent et s'arrêtent chez lui, il ne lui en restera que très peu. Le prix varie et chez le marchand et selon la distance des lieux, à cause du transport plus ou moins considérable ; on peut mettre, année commune 160”

48”

“ Un curé ne peut se dispenser d'avoir deux feux ; les jours de fête et de dimanche, l'habitant qui se retire au presbytère (dans la salle publique) n'épargne point le bois. On peut compter quarante cordes de bois ; le prix varie beaucoup ; on peut le mettre à 4” ; plusieurs l'achètent 5 ou 6” à Québec

160”

“ Un curé ne peut se passer d'un domestique et les moindres gages sont de cent livres

100”

“ Un curé dépense pour lui et son domestique environ 16 quintaux de farine à 12”

192”

“ Il faut pour le curé et son domestique par jour suivant les rations de l'habitant une livre de lard à 10s.

182”

“ Un curé ne peut que très difficilement se passer d'une voiture et à cause du froid, de la distance des paroissiens souvent éloignés de deux ou trois lieues, qui ne sont pas obligés d'amener des voitures à leurs curés. Le foin à Québec coûte 50”, l'avoine coûte 30 ou 40 s, le minot. Les chevaux sont 6 mois dans l'écurie. Cet article monte sûrement à deux cents livres par an 200”

L'entretien d'un curé va, année commune, à cent écus. 300”

“ Il faudrait à présent estimer mille menues réparations du presbytère, l'entretien du linge, des meubles et du petit ménage ; le blanchissage, la chandelle, le sel, l'huile, les épices, le papier ; des aumônes indispensables ; tout cela se monte à plus de cent livres

1442”

“ Avec cette somme, un curé ne mange que du lard comme l'habitant, et n'a que le vin en dessus.”

CULTE PUBLIC

Dans nos paroisses pratiquantes, toute la vie religieuse gravite autour de l'église, qui en est le centre névralgique. Elle est le point de contact le plus fréquent des fidèles et du clergé, le théâtre presque exclusif des actes du culte public. Mais il ne faudrait que nous reporter cent ans en arrière ou même parfois moins, pour constater combien de choses ont changé ou sont tout simplement disparues. Laissons à d'autres le soin de juger si c'est là toujours un progrès.

Dans certaines de nos vieilles églises, on peut voir encore des portières aux banquettes et, plus ou moins masqués aujourd'hui, des trous de tuyaux communiquant avec une cheminée extérieure. Ces deux éléments disparates ont leur recoupement dans le problème historique du chauffage des églises. Avant les fournaies, il y avait les poêles et, avant les poêles, il n'y avait rien. Ou, plutôt, il y avait la chaleur humaine. Et c'est pour en réduire la déperdition, qu'on avait édifié ces cloisons, au fond des banquettes, et ces portières, à leur entrée. L'avènement des poêles n'enlevait pas toute leur utilité ; car auprès de ces boîtes à feu, qu'on chauffait au rouge, on pouvait griller littéralement, tandis qu'à certains coins, on ne commençait à ressentir la tiédeur que vers la fin des offices. Mais, au fait, à quand remonte l'introduction des poêles dans les églises ?

On a ergoté passablement déjà autour de cette question. Benjamin Sulte écrit que " les églises furent privées de poêles jusque vers l'année 1800 " ³. L'abbé J.-B.-A. Allaire, faisant écho sans doute au précédent auteur, affirme que l'abbé Charles-Joseph Brassard-Descheneaux fut l'introducteur des poêles dans les églises du Canada vers 1800 " ⁴. Une affirmation aussi catégorique réclamerait sa justification ; car, il est permis de répliquer : En vertu de quelle autorité ce curé de l'Ancienne-Lorette a-t-il pu patronner une telle mesure disciplinaire ? Joseph-Edmond Roy, un autre historien, a découvert qu'on a commencé à installer des poêles russes " dans les églises en 1840 " ⁵.

La vraie réponse, croyons-nous, n'est pas tellement simple. Il faudrait voir dans chaque cas ; car, on n'a certainement pas agi de concert dans toutes les régions, dans toutes les paroisses. C'est trop contre notre individualisme national. Et l'on a généralement procédé par étapes, comme pour le reste, passant du chauffage des sacristies à celui des églises, et des simples réchauds aux poêles proprement dits, à mesure que s'affirmaient leur efficacité et leur sécurité relative aux yeux des gens. Nous ne pouvons mieux le démontrer qu'en alignant des entrées de dépenses glanées aux livres de comptes de la paroisse de Sainte-Marie :

1776 — “ pour un poêle de tole avec son tuyau	20 ”
1778 — “ pour un réchaud ⁶	6 ” 12s.
1783 — “ pour un poêle de tole pour la sacristie	40 ” 10s.
1798 — “ pour un poêle dans la sacristie	162 ”
1873 — “ pour deux poêles d'église	\$30.00

Coincidence, peut-être, ou conséquence d'une température plus confortable, en cette même année 1873, les prônes de la paroisse révèlent la forme et la longueur des offices dominicaux. La grand'messe avait lieu à neuf heures et demie, suivie d'un certain temps-libre, après lequel la majorité des paroissiens revenaient à l'église, au son de la cloche, pour une leçon de catéchisme, suivie des vêpres ; car, il eût été impossible d'avoir une assistance à un autre moment, surtout durant l'hiver. Après les vêpres, il y avait presque chaque dimanche des prières publiques de confréries et parfois on réservait aussi le sermon pour le second exercice, affaire d'y contraindre une plus grande proportion des paroissiens ; car, manquer le sermon était bien la moitié aussi grave que manquer la messe. La plupart des gens, sauf ceux du voisinage immédiat de l'église, apportaient donc avec eux ou s'achetaient sur place quelque galette, pour grignoter à la hâte pendant le temps-libre, maigre palliatif à la migraine *dominicale* qui les attendait.

Ce n'était pas non plus le pain bénit, distribué à la grand'messe, qui pouvait soulager substantiellement les estomacs. Ce fameux pain bénit, comme il a fait parler de lui ! Pieux symbole traditionnel, peut-être plus nuisible que profitable à la piété elle-même, à cause de la dissipation qu'il provoquait, sans parler d'autres écarts plus répréhensibles encore. Il y eut jusqu'à des scandales et des procès. Toutes les histoires de paroisses anciennes en sont émaillées et l'abbé Charles Trudelle, en particulier, a consacré à ce sujet toute une monographie⁷.

Au livre de comptes de la fabrique de Sainte-Marie, en 1845, dans le *Règlement pour le Bedeau*⁸, il est dit qu'il devra, entre autres choses, “ couper le pain bénit et le distribuer au peuple tous les dimanches et fêtes, et conduire, s'il le faut, celui ou celle qui fera la quête ” . . . Et il y avait, dans le même recueil⁹, une liste ancienne, de la main du curé Jean-Marie Verreau, par conséquent d'avant 1785, donnant les noms de ceux qui devaient “ rendre le pain bénit ”, à tour de rôle. Le seigneur principal de Sainte-Marie s'était réservé la fête patronale de la paroisse, en septembre, la solennité du Saint Nom de Marie.

C'était un privilège honorifique en même temps qu'onéreux. Si l'un des titulaires manquait à la consigne sans raison valable, le curé pouvait librement en nommer un autre. Il arriva même à l'abbé Antoine Mar-

château de destituer, par mesure de représailles, deux des principaux paroissiens, lors d'une chicane sur la construction d'un presbytère. Mais, à sa visite du 25 mai 1791, Mgr Jean-François Hubert ordonna d'annuler la malencontreuse décision.

Le cérémonial du pain bénit, évocation des agapes fraternelles de la primitive Église, remontait aux débuts de la colonie, apporté ici des vieux pays. Similaire en tous lieux pour le fond, il affectait des variantes pour la forme, d'une paroisse ou d'une région à une autre. Nous avons naguère interrogé nous-mêmes à ce sujet feu Mgr Joseph-Édouard Feuiltault, curé de Sainte-Marie, et nous avons noté, heureusement, cet interview. Il se souvenait très bien de la cérémonie du pain bénit, du temps qu'il était enfant de chœur, à Lambton.

Dans cette paroisse plus récente, sans rivalité de classes, on procédait de façon plus démocratique. Les paroissiens fournissaient le pain bénit à tour de rôle, de voisin à voisin. Mais les uns se piquaient de fierté, même au-delà de leurs moyens ; les autres étalaient leur pauvreté ou leur mesquinerie. Inutile de dire que la taille et la qualité du pain bénit étaient objets de comparaison et de commentaires. Un dimanche, il n'y avait que deux ou trois pains d'orges minables et coriaces ; les dimanches suivants, on pouvait avoir des pains blancs majestueux, à sept ou huit étages, empalés sur une tige centrale. Moyennant une modique rétribution à la fabrique, le bedeau accrochait un étendard au sommet du monument. Entre les étages, on accolait aussi des bloes de gâteau à forme recourbéc, appelés des *cousins*.

Le pain bénit était déposé, avant la messe, sur un brancard, près de la balustrade. On pouvait le manger des yeux, par anticipation . . . Après avoir récité le *Gloria*, le célébrant venait bénir le pain et deux servants le rapportaient sur son brancard à la sacristie. Alors, le bedeau se hâtait de le découper, calculant les morceaux pour en fournir amplement à toute l'assistance. Il mettait à part l'entame, ou le *château*, et quelques morceaux plus respectables, destinés à l'avance par le donateur au curé, aux chantes, aux marguilliers, puis aux proche-parents et aux voisins ; c'était en particulier la destination des *cousins*, si le gâteau en comportait.

Au chant du *Credo*, se déroulait le cérémonial de la distribution du pain bénit. Le bedeau, avec des aides, au besoin, faisait le tour des allées, lesté d'une corbeille. Le château était remis solennellement à celui dont ce serait le tour, le dimanche suivant, à rendre le pain bénit ; les autres gros morceaux allaient à leurs destinataires ; puis tout le monde recevait son petit morceau à la suite. S'il y avait trois ou quatre assistants dans un banc, le chef de famille ou le premier du bord recevait autant de morceaux sur son livre de messe ouvert, et les présentait ainsi aux autres

occupants. Chacun ensuite se signait avec son morceau, y goûtait quelque peu et serrait le reste précieusement dans un mouchoir, puis dans la poche de veste, pour les hommes, dans la sacoche ou le manchon, pour les dames. Car, il fallait penser à ceux qui étaient restés à la maison, surtout les enfants, qui ne manquaient pas de réclamer leur part, lors du retour de la messe. Enfin, comme il y avait toujours un excédent de morceaux rapportés à la sacristie, le bedeau et les enfants de chœur, facilement de connivence avec lui ou encore à la dérobée, avaient la chance, après la messe, de s'en accorder parfois à leur faim, quand le monument était de forte taille et surtout fait de bonne pâte sucrée.

Dissipation, vanité, jalousie, gourmandise et petits larcins : tels étaient donc les à-côté de cette liturgie de la *mangeaille*, contre lesquels les curés et les évêques eux-mêmes durent tant de fois s'insurger, qu'ils trouvaient, en somme, cette forme de piété bien encombrante. C'est au prône de la Saint-Pierre, en 1875, que le curé de Sainte-Marie annonça une dernière fois la distribution du pain bénit, devenue déjà exceptionnelle. Et c'est précisément vers cette année-là que le futur cardinal Tachereau demanda privément à son clergé d'abandonner cette coutume surannée, aussi bien que celle du rabat, dans le costume ecclésiastique.

Il n'y avait pas que le pain bénit à donner occasion de désordres. L'antique et touchante liturgie de la messe de minuit n'en était pas indemne. Signalons d'abord, pour le paradoxe qu'il comporte, le fait que la messe de minuit fut longtemps célébrée à partir de 11 heures et demie. Pour quelle raison ? Les prênes de Sainte-Marie l'annoncent à cette heure-là déjà dans les années 1850. En 1873, elle commençait à 11 heures et trois quarts et ce n'est pas avant 1889, qu'elle arriva ou revint à minuit juste. La seconde messe, celle de l'aurore, était célébrée, selon la coutume, "pour les pères et mères de familles." Au changement du siècle, dans la nuit du premier janvier 1900, et l'année suivante, pareillement, on eut l'autorisation de célébrer une messe basse à minuit et d'y communier. Mais cette messe de minuit du jour de l'an, remise à l'essai une trentaine d'années plus tard, n'a pas voulu prendre racine dans nos traditions religieuses et paroissiales.

La messe de minuit de Noël ne fut pas toujours elle-même exempte de tribulations. Les annales de Sainte-Marie en contiennent un exemple éloquent. A Noël 1830, grands désordres et scandales causés par la boisson, jusque dans l'église. Mgr Joseph Signay interdit alors la messe de minuit. Après avoir accepté leur sort en 1831, les paroissiens viennent supplier auprès de l'Évêque, en faisant écrire leur curé, le 11 décembre 1832 ¹⁰. Les marguilliers "promettent beaucoup d'ordre dans leur salle publique, de surveiller les cantines, de mettre des connétables dans les

jubés, aussitôt la messe finie de fermer la salle publique, de manière que personne ne puisse troubler le repos public”, etc. Mais c’est peine perdue. L’Évêque ne se laisse pas émouvoir et répond au curé, le 17 décembre ¹¹ : “ Il faut attendre encore quelques années avant de rétablir l’ancien usage, pour laisser le temps à vos paroissiens d’oublier les scandales qui ont eu lieu à l’occasion d’une des cérémonies les plus touchantes de notre religion . . . Il serait contre mon devoir, en accordant la permission désirée, d’exposer la paroisse à la rénovation des désordres qui se sont commis les années précédentes, et dont les vrais chrétiens n’ont pas manqué de gémir devant Dieu.”

Ce n’est que le 18 décembre 1834, après une requête signée par le curé et un grand nombre de paroissiens, requête remplie des plus solennelles promesses, que l’Évêque consent à suspendre son interdit, “ au moins pour cette année, écrit-il . . . de la manière dont les choses se passeront . . . dépendra leur espérance d’éprouver la continuation de cette faveur ” ¹². Il faut croire que le fait d’avoir été privés pendant trois ans de la messe de minuit servit de leçon efficace aux auteurs de désordres : on n’en entendit plus parler.

Les processions religieuses, qu’elles soient de rite ou de simple dévotion, ont toujours été un élément majeur dans la vie des paroisses, les Rogations, la Fête-Dieu, en particulier, faisant étape dans l’année liturgique. Sans afficher tout le déploiement de la procession du *Corpus Christi* en certains pays, l’Espagne, par exemple, la nôtre a toujours eu sa large part de bruit et de couleurs. À preuve cette entrée dans le premier livre de comptes de Sainte-Marie ¹³, pour l’année 1818 : “ Payé au major Verreault pour de la poudre à tirer pour la procession, 12”. Et les années suivantes comportent des entrées semblables. C’est que les compagnies de milice existant alors dans les campagnes voulaient bien participer à leur façon : tambours, commandements, salves de fusils ; c’était leur parade d’église et une attraction pour l’assistance.

La procession allait alternativement vers le bas, jusqu’à la chapelle Sainte-Anne, et vers le haut, jusqu’à la chapelle Saint-François, tant que celle-ci fut utilisable, ensuite jusqu’à la maison de Gustave Garant, un notable de l’endroit. Il pouvait y avoir jusqu’à trois reposoirs sur le trajet. En 1896, on rompit avec la coutume et, pour la première fois, semble-t-il, on fit la procession “ dans la rue des chars”. Mgr Louis-Nazaire Bégin, pour lors en visite pastorale, porta lui-même l’ostensoir. Il faut croire que la température avait été propice ; car, à maintes reprises, la procession extérieure était omise, non seulement en raison de la pluie, mais aussi en raison de l’état du chemin, toujours assez précaire à cette époque.

Puis il y avait les messes " pour les biens de la terre ". Sans parler des inondations de la Chauvière, presque chaque année apportait ou menaçait d'apporter son cortège de fléaux. Alors, comme cela se continue encore, tous les résidents d'un canton se cotisaient pour faire chanter une ou deux grand'messes par année, mais en précisant l'intention : contre le tonnerre, la grêle, les sauterelles, les chenilles, les bêtes à patates, les mouches à vaches, etc. Ces messes étaient presque toutes chantées à la chapelle Sainte-Anne, de mai à novembre, et, dans les moments de plus grandes calamités ou de plus grande ferveur, on y allait en procession depuis l'église, bannières et drapeaux en tête, avec la relique et la statue de sainte Anne. La circulation automobile n'accaparait pas comme aujourd'hui la " route nationale ".

DISCIPLINE ET COUTUMES

Faisant le pont entre le culte public et la piété privée, se placent en éventail des pratiques religieuses qui tiennent à la fois de la discipline ecclésiastique et de la coutume locale, plus ou moins, selon les cas. Nous en soulignerons quelques-unes, glanées au passage dans le champ de notre histoire paroissiale. Pour épuiser le sujet, on n'aurait pas trop d'un volume spécial.

Prenons, pour commencer, le cas des croix de chemin. A notre connaissance, il ne reste plus que trois ou quatre de ces croix dans le territoire de Sainte-Marie. Il est vrai qu'en revanche on y trouve bien quatre jolies chapelles privées de dévotion. Mais on n'est plus, évidemment, à l'âge de ferveur exubérante, où Mgr Plessis devait écrire, en mars 1810, au curé Michel Masse, de la Pointe-Lévi, pour imposer une distance à observer entre les croix de chemin ¹⁴. Le curé Feuillault, de Sainte-Marie, se plaignit lui-même, un jour, que les prières du mois de Marie aux croix de chemin étaient devenues occasion de désordres. Mais la pieuse coutume n'avait pourtant rien que d'édifiant.

La plus ancienne croix de chemin dont il soit fait mention dans les annales de la paroisse est celle qui existe encore au bout de la route Carter, dans le centre du rang Saint-Gabriel. Elle a été remplacée plusieurs fois : le 24 août 1879, le 7 juillet 1895, on en bénit de nouvelles. Dans le second cas, on plaça sur le pied de la croix une niche vitrée contenant une statuette blanche de la Vierge, donnée par un garçon du rang, Joseph Provost, qui venait de l'avoir en prix au Collège. Nous tenons à le mentionner pour en prévenir l'oubli, car, niche et statue sont encore en place, bien que la croix ait été de nouveau remplacée, le 10 juillet 1938, et porte

maintenant un Christ avec corpus en aluminium. Le calvaire est muni d'une garniture lumineuse pour la nuit.

On sait où nous en sommes arrivés maintenant, dans la discipline ecclésiastique, pour le nombre des fêtes chômées et la messe de précepte. Sainte-Marie a connu, dans son jeune temps, le régime astreignant de pas moins de 34 fêtes d'obligation par année, en plus des dimanches. C'est Mgr Jean-François Hubert, qui, dans un mandement resté célèbre, le 28 octobre 1793, réduisit d'un seul coup à neuf le nombre des fêtes chômées d'obligation. Les autres devenaient "fêtes de dévotion", tout en conservant les offices solennels, auxquels les fidèles étaient fortement invités à participer. Mais, ces offices eux-mêmes, ils furent supprimés par mandement de Mgr Joseph Signay, le 25 novembre 1844. Il restait encore l'Annonciation, la Saint-Pierre, et il restait le jeudi de la Fête-Dieu, où il était de règle de faire la procession du Saint Sacrement à l'intérieur de l'église. Le Cardinal Taschereau, en vertu d'un indult du Pape, supprima le chômage de ces trois fêtes, le 14 décembre 1892, et l'obligation de la messe elle-même s'est évanouie par la suite.

Mêmes élargissements successifs dans le domaine du jeûne et de l'abstinence. Comment oserait-on aujourd'hui répéter ce commandement de l'Église : "Quatre-temps, vigiles jeûneras et le carême entièrement" ? C'est la disette consécutive à la guerre de Sept-Ans qui nous a valu, par la voix des grands vicaires du diocèse de Québec, en 1761, les premiers élargissements à propos de l'abstinence du carême, à savoir l'usage de la graisse comme condiment et celui des aliments gras quatre jours par semaine. Mgr Signay, par mandement du 25 novembre 1844, confirma ces élargissements et y ajouta tous les samedis de l'année, sauf ceux du carême et des quatre-temps ; en même temps, il déplaçait certains jours de jeûne pour les rendre moins onéreux. La rigueur même du jeûne, avec un seul repas, ayant été mise en question, Mgr Taschereau écrivit aux curés, le 9 février 1872¹⁵ : "Vous pourrez... rappeler à vos paroissiens qu'ils peuvent sans inquiétude : 1o le matin des jours de jeûne, prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café, de chocolat ou de quelque autre breuvage ; 2o le soir des jours de jeûne, manger la soupe, même grasse, qui serait restée du dîner". On sait par ailleurs que les personnes tenues au jeûne ne pouvaient faire gras qu'à leur repas principal. Survint ensuite un décret du Saint Office, publié à Québec le 21 février 1890, qui réduisit le jeûne et l'abstinence du carême aux mercredis et vendredis, avec les samedis des quatre-temps et de la semaine sainte. Arrêtons-nous là, avant l'extinction de la matière, où nous sommes arrivés à présent.

Le cas de la communion précoce des enfants a causé, comme on sait, une véritable sensation. Auparavant, sans être absolue, la consigne était pourtant générale et on redoutait fort les abus tendant à s'introduire. En janvier 1896, Mgr Louis-Nazaire Bégin, administrateur du diocèse de Québec, adressait une lettre circulaire aux communautés enseignantes, pour les astreindre à la limite de 10 ans ou environ¹⁶. Et les raisons? " Il arrive souvent, disait-il, que ces enfants quittent l'école après (leur première communion) et n'emportent dans le monde et pour toute leur vie qu'une connaissance tout-à-fait superficielle de la religion ". Au reste, " à 8 ou 9 ans, on sait parfois la lettre du catéchisme, mais le comprend-on bien? " Quelques années plus tard, autour de 1905, les prônes nous révèlent cependant qu'on confessait les enfants plus jeunes trois ou quatre fois par année. Et, pour ce qui était de l'instruction religieuse, après le catéchisme de la première communion ou de la profession de foi, on faisait revenir les enfants pour ce qu'on appelait le catéchisme de la deuxième et troisième communions. C'est le 15 octobre 1910, très exactement, que fut promulgué à Québec le décret libérateur de saint Pie X, décret intitulé *Quam singulari*, sur la communion précoce, et, pour le besoin de la cause, on commença dès lors à distinguer entre la " petite communion " et la " première communion solennelle ".

Dans les prônes d'octobre 1895, nous voyons s'établir à Sainte-Marie deux dévotions, qui n'étaient pourtant pas nouvelles : la communion du premier vendredi du mois — les *Mandements* en avaient parlé dès le 4 décembre 1887 —, et le Tiers-Ordre de saint François d'Assise. Un franciscain est venu prêcher, au début du mois, à la messe dominicale et à l'exercice du mois du Rosaire. Un dimanche suivant, le 3 novembre, avait lieu la première admission au noviciat des tertiaires et, le premier dimanche de l'aveugle, on bénissait les deux statues de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue qu'on a vues figurer si longtemps, adossées aux colonnes, chaque bord du chœur. L'année suivante, 1896, et plusieurs années par la suite amenèrent à Sainte-Marie le bon Père Frédéric de Ghyvelde, à la fois comme visiteur du Tiers-Ordre et comme propagandiste de l'Oeuvre de Terre-Sainte, par la vente de ses livres à la porte de l'église.

La visite annuelle du curé dans les familles est une institution consacrée dans nos paroisses. Cérémonie jadis impressionnante, surtout pour les enfants ; car, elle leur donnait l'occasion de s'endimancher un jour de semaine ; elle s'accompagnait d'un rituel spécial, prière, bénédiction du curé, sans oublier la distribution par ce dernier d'images et de *bâtons de crème* aux petits qui avaient été sages. Mais il va sans dire que tous l'avaient été, au moins dans les minutes d'attente fébrile qui avaient précé-

dé l'arrivée du prêtre, guettée attentivement par les yeux d'une sentinelle à la fenêtre.

La quête de l'Enfant Jésus était partie intégrante de la visite paroissiale. Et, comme celle-ci se faisait entre Noël et le jour de l'An, au moins à Sainte-Marie, jusqu'à une période assez récente, la quête de l'Enfant Jésus, au profit de la fabrique, avait donc un nom bien approprié. A la suite du marguillier, qui menait M. le Curé dans sa carriole, sur une grande peau de buffalo (lire, en caractère courant *bofflo*), venait une autre voiture, berline ou traîneau-renclos, destinée à recevoir les offrandes en nature, qui constituaient le plus clair de la quête, chez presque tous les habitants.

Dans les reçus et comptes de la fabrique, pour l'année 1853, nous avons eu la bonne fortune de retrouver la recette détaillée des effets de la quête vendus à l'enchère, argent comptant, le lendemain des Rois, à la salle publique. On y relève quantité de lard salé, des quartiers de mouton, très peu de bœuf, une citrouille, du tabac, du fromage, du beurre, du savon du pays, des fers à cheval, des souliers et bottines, une tasse, un livre, de la laine, de la filasse de lin en énorme quantité, 113 minots d'avoine (vendus à 30 cts), quelques minots de pois (90 cts), seulement trois minots de blé (\$1.10) ; total de la vente 22£, 8 chelins, 5 deniers (équivalent à \$89.68, d'après nos calculs). A cela s'ajoutait le contenu du grand sac rouge dans lequel M. le Curé avait ramassé les aumônes en espèces, y compris *la cent* de chacun des enfants.

Signalons enfin, au chapitre des coutumes religieuses paroissiales, celles qui avaient trait au son des cloches et qui sont, hélas ! passées au rang des vieux souvenirs, en notre génération de radio et de vitesse. Dans le règlement du bedeau de Sainte-Marie, édition 1845 ¹⁷, il **y avait** cet article : "Sonner la cloche lorsqu'on porte le Saint Viatique **aux malades**". Puis, dans les prônes de 1896, pour le mois de novembre, on lisait cette antique rubrique : "Tous les soirs, à 8 heures, il y aura des soupîrs pour inviter les paroissiens à prier pour les morts".

ABUS ET RÉPRESSION

Quand il y avait des abus, des désordres, dans les paroisses, et, pour être moins fréquents, ils n'en étaient que plus évidents, plus scandaleux, les curés, appuyés sur la discipline diocésaine ou simplement sur la morale générale du temps, partaient en guerre, avec toutes les foudres à leur disposition, en empruntant volontiers celles de l'Évêque, s'ils le croyaient opportun. La rigueur et la violence l'emportaient parfois sur

la discrétion et le doigté. Mais le sens de l'autorité n'était pas émoussé comme aujourd'hui, dans un camp comme dans l'autre.

Voici un cas d'incidence locale. Un scandale public, une grave offense contre les mœurs a été rapportée par M. Antoine Villade, curé de Sainte-Marie. Mgr Plessis lui dicte, dans une lettre du 16 mai 1815, les pénitences à imposer au coupable, pour rentrer en grâce ¹⁸: " 1o Pendant un an, point de communion pour lui ; 2o Défense à lui, pendant le même temps, de monter plus haut que le bénitier ni d'assister à la sainte messe autrement qu'à genoux excepté le temps du prône et du sermon ; 3o Pendant la même année, un jeûne par semaine. . . 5o S'il use du tabac, en quelque manière que ce soit, vous lui enjoindrez de s'en abstenir chaque jour, pendant la même année, ou depuis son lever jusqu'à midi, ou depuis son dîner jusqu'au lendemain matin ", etc. Le pauvre homme ! A-t-il accompli un tel marathon ? Il doit s'en souvenir encore. . .

Au chapitre des délits, il faut s'attendre d'en rencontrer de toutes les couleurs, au cours d'une vie paroissiale de plus de deux siècles. A part les meurtres, dont nous n'avons pas trouvé trace, il y eut des assauts, des vols, des troncs pillés, etc. Puis, cette charmante boisson, qui, nous l'avons vu, avait valu à la paroisse la privation de la messe de minuit pendant trois ans.

La superstition, sous ses formes variées, était jadis pareillement une source continuelle d'affrontement. Avec l'instruction, le progrès matériel, le confort de la vie, elle est aujourd'hui pratiquement tarie chez nous ou perdue dans des coins reculés, tel le cas encore récent des enfants de Saint-Sylvestre. On n'ose plus guère afficher en public quelque croyance superstitieuse, excès ou aberration de la religion proprement dite. Autrefois, la superstition naissait et se propageait comme les épidémies, conséquence de l'ignorance en général et de la peur ou de l'impuissance devant les forces mystérieuses de la nature. Sans doute aussi, le diable venait-il parfois pêcher dans les eaux troubles, comme c'est encore le cas, la preuve en est faite, chez les sorciers des peuplades primitives et sous-développées.

Mgr Pierre Denaut s'adressa au moins deux fois de suite aux paroissiens de la Pointe-Lévi — c'était la porte d'entrée de la Beauce, soit dit en passant —, la première fois le 13 avril 1797, pour les mettre en garde contre les remèdes superstitieux ¹⁹ ; la deuxième fois, le 13 avril 1799, à l'effet de les guérir " pour toujours de la fantaisie de consulter les sorciers et délivreurs de mal donné " ²⁰. La *Corriveau* avait pourtant servi d'exemple assez récent dans la place. On imposera, mandait l'Évêque, une forte pénitence aux coopérateurs.

Quand les accès de superstition prenaient des proportions endémiques, les évêques devaient y aller de mandements à l'échelle territoriale

ou même diocésaine. Ce fut le fait de Mgr Plessis, le 7 mars 1808, dans le cas de guérisseurs de Saint-Pierre-les-Becquets²¹, puis de Mgr Turgeon, le 15 janvier 1854, à propos d'une invasion de tables tournantes²². Le curé Louis Proulx, de Sainte-Marie, venait justement de lui écrire, cinq jours auparavant²³. Il était dans tous les états. " On s'y livre avec fureur, disait-il ; les plus rustauds réussissent et ces mystérieuses opérations deviennent dans leur esprit une vraie nécromancie " (communication avec les défunts). Le curé a défendu ces jeux, en invoquant des explications naturelles, fluide magnétique, etc. Mais, au point de vue moral, il réclame une directive. Sans nul doute, d'autres curés l'avaient fait aussi et l'Archevêque devait finir la rédaction de son long mandement du 15 janvier 1854, un véritable exposé doctrinal sur le spiritisme, suivi de directives pratiques pour les pasteurs. Il recommandait en particulier aux confesseurs de refuser l'absolution à ceux qui attachaient aux tables tournantes une efficacité dépassant les forces naturelles.

Les tables " parlantes " firent parler d'elles à nouveau durant la première grande guerre ; on leur demandait des nouvelles sur les conscrits d'outre-mer.

Il serait facile de citer d'autres mises en garde, faites périodiquement par les curés de Sainte-Marie, contre les charlatans, les chaînes de prières, les mauvais livres, les bibles ambulantes, etc. A plus d'une reprise, dans les prônes, en 1857-58, il fut question des prédicants ou ministres protestants. Il y avait encore des missionnaires itinérants des religions réformées, outre quelques pasteurs sédentaires établis dans des localités assez rapprochées.

Du reste, il y eut souvent à Sainte-Marie, comme par accident, des personnes étrangères à la foi catholique. Mais la gêne, l'isolement, sans oublier la sollicitation du milieu, en amenèrent plusieurs à abjurer, pour mieux se fondre dans leur ambiance.

ABJURATIONS

Le premier registre des abjurations conservé à l'Archevêché de Québec, nous en relevons d'abord deux, qu'on a reçues à Sainte-Marie, mais dont nous ne pouvons dire si les auteurs étaient de la paroisse. La première, celle de Thomas Hicks, 52 ans, natif de Devon, Angleterre, reçue le 3 février 1833, par l'abbé Louis-Antoine Montminy, curé de Saint-François de Beauce ; la seconde abjuration, celle de Marguerite Patterson, 27 ans, veuve de George Galloway, native du comté de Donegall, Irlande, reçue le premier juillet 1837, par l'abbé Michel Dufresne, curé de Saint-Nicolas.

M. Georges-Stanislas Derome, curé de Sainte-Marie, eut le bonheur de réunir lui-même à la foi romaine deux de ses paroissiens, dont nous savons mieux l'histoire : Jean-Godefroy Naké et Mary Bingham.

Naké était un ancien soldat licencié d'un régiment allemand venu au Canada, à la solde de l'Angleterre, durant la guerre d'indépendance américaine. Devenu mévrier à la Pointe-Lévis, il avait épousé, à l'âge de 41 ans, le 24 août 1799, devant le ministre de l'église presbytérienne Saint-Andrews, à Québec, Josette Lecours dit Barras, âgée de 33 ans. M. Villade s'était intéressé à ce ménage, installé peu après à Sainte-Marie, en tenant un garçon sur les fonts baptismaux, puis en se chargeant des orphelins, à la mort prématurée de leur mère, vers 1810. Mais il n'avait pu réussir à faire entrer le bonhomme Naké dans la vraie Église. Son successeur devait être plus heureux : le vieillard de 82 ans, peut-être en danger de mort, fut absous de l'hérésie par le curé Derome, le 23 mai 1838, en présence des abbés Alexis-Alphonse Bélanger, vicaire, et Célestin Gauvreau, professeur de théologie. La présence de ce dernier suggère qu'il avait fallu argumenter.

Le 14 juillet de la même année, 1838, c'était le tour de Mary Bingham, 20 ans, épouse de Louis Epictière. Elle avait comme témoins les Sœurs Saint-Olivier et Sainte-Brigitte, du couvent de Sainte-Marie, qui avaient vraisemblablement pourvu à son instruction religieuse.

Continuant la série des abjurations ou conversions du protestantisme, nous trouvons d'abord, le 4 février 1870, celle de Marie-Louise-Lydia Bonnett, 22 ans, épouse de Thomas Laplante. Le mariage avait eu lieu aux États-Unis, où Laplante était allé travailler, comme tant d'autres, au siècle dernier. Sa femme était la fille d'un pasteur méthodiste. Après l'arrivée du couple à Sainte-Marie, elle fut instruite, elle aussi, par les Sœurs, et baptisée sous condition, dans la chapelle du Couvent, où elle fit le lendemain sa première communion. Le curé Louis Proulx avait tenu à lui servir de parrain, avec Madame Jean Morency comme marraine.

Ensuite, nous avons l'abjuration de deux écoliers, les deux frères Thomas et John Kelly (13 et 11 ans), pensionnaires au Collège de Sainte-Marie, absous de l'hérésie le 28 décembre 1890, par le curé Chaperon, leur père, Manus Kelly, de New Carlisle, comté de Bonaventure, ayant envoyé son consentement par écrit. L'un des enfants devait devenir plus tard conseiller législatif.

Sous le règne de Mgr Feuiltault, il y eut encore une double abjuration à Sainte-Marie, le 14 juillet 1911, celle de Marie-Elise Perret (42 ans) française de naissance, épouse d'Henri Picquart, et de sa fille de 11 ans, Marguerite-Marie. Mgr Wilfrid Lebon, qui avait servi de parrain par procuration, lors du baptême de la mère sous condition, nous rappelait

que cette femme, à cause d'un mariage malheureux, avait émigré de Suisse à Montréal, à l'automne de 1910, avec ses deux enfants ; car elle avait aussi un petit garçon. Ce devaient être des calvinistes. Ils étaient rendus à Sainte-Marie depuis le début de mai 1911, mais n'y restèrent pas bien longtemps. Au registre des baptêmes est annexé un certificat venu de Falaiseau, diocèse de Versailles, portant que Marguerite-Marie Picquart a épousé, le 29 octobre 1921, Jean Métayer, du diocèse de Poitiers. Ils étaient donc retournés en Europe, peut-être même avant la Guerre.

Enfin, sans qu'il soit question d'abjuration, mais plutôt de réconciliation, nous avons eu les cas récents des familles Beshro, marchands bien connus de Sainte-Marie, syriens schismatiques. Le fils adoptif d'Elias Beshro, Camil Darac, a été reçu le premier dans la soumission à l'Église romaine, à 17 ans, le 28 octobre 1925, par le vicaire du temps, M. J.-Alphonse Labbé. En 1933, à la chapelle Sainte-Anne, se soumettaient à leur tour et d'un commun accord l'épouse de Camil Darac, M. et Madame Elias Beshro, ainsi que la famille entière de M. Johny Beshro.

PIÉTÉ ET VOCATIONS

Les témoignages sur la ferveur chrétienne et les bonnes mœurs, dans la vie privée et familiale de notre population, ne se rencontrent pas à foison. Le bien, généralement, ne fait pas de bruit et ne fait pas souvent parler de lui, tandis que les désordres, les crimes, les conflits défraient couramment la chronique. C'est sous la plume d'un observateur étranger et de foi différente, pour ne pas dire hostile, que nous avons recueilli le témoignage le plus significatif sur la religiosité des gens de la Beauce. Il n'y avait alors que deux paroisses, Saint-Joseph et Sainte-Marie, puisque c'était en 1775.

Nous rapportons donc ci-après, en les traduisant de leur mauvais anglais, les quelques remarques d'un nommé John Pierce, ingénieur de l'armée d'invasion d'Arnold, qui, parmi tous les annalistes de la mémorable expédition, a été le seul à parler des dévotions des Beaucerons ; pour lui, les actes et objets de religion paraissaient comme des nouveautés²⁴ :

“ Nous avons aperçu, écrit-il, beaucoup de crucifix dans leurs cimetières, près des églises. Les Français sont très dévôts et religieux, fidèles à leurs prières soir et matin. . . C'était très curieux de les écouter faire leurs dévotions ”. . .

“ Il faut observer que les Français, dans ces établissements réculés, sont des illettrés, pas un sur 400 peut-être pouvant lire un mot, mais sont très ponctuels à dire leurs prières, en comptant sur leurs chapelets et en faisant le signe de la croix ”. . .

“ Nous vîmes de nombreuses croix sur notre chemin. Nous vîmes aussi la Vierge Marie et Jésus sur la croix dans presque chaque maison sur le parcours. . .

“ Ils ne travaillent pas le dimanche, mais toute récréation est légitime, telles que la chasse, la pêche, et toutes sortes de sports et de jeux ”. . .

“ Ils ont l'air bien ignorants avec le culte de leurs images. Dans les contours de leurs chapelles et de leurs temples, ils ont placé leurs saints à grandeur naturelle, devant lesquels ils s'inclinent et adorent en passant, quand ils vont à leurs affaires profanes. Leurs temples sont ainsi décorés avec des crucifix, des statues de la Vierge Marie et de tous les Saints, comme André, Jean, Luc. etc.”

La dévotion simple et expansive des Beaucerons ne manque donc pas d'impressionner cet étranger, non plus que la rencontre de l'unique curé de la région, alors en résidence à Sainte-Marie, l'abbé Jean-Marie Verreau. “ J'allai chez le prêtre français, écrit-il, et fus très bien traité . . . Je bus du rhum que j'avais eu de lui ”. . .

Il est normal, dans une population entièrement catholique, à la vie chrétienne fervente, avec des pasteurs bien attentifs, qu'il y naisse en bon nombre des vocations religieuses et sacerdotales. Or, la deuxième condition, croyons-nous, s'est vérifiée comme la première, à Sainte-Marie de Beauce.

Car, pour ce qui est des curés, sans les repasser un par un, nous pouvons dire qu'ils ont tous encouragé les vocations, en aidant bien souvent des sujets pauvres pour leur instruction. Mgr Feuiltault pour sa part, s'il n'allait pas au-devant, la plupart du temps, encourageait chaleureusement ceux qui parlaient de vocation. Et il a toujours été l'homme le plus fier, quand il voyait un de ses fils spirituels gravir les degrés de l'autel. Sous l'inspiration de l'abbé Jean-Baptiste Bélanger, vicaire, une campagne de recrutement s'étant amorcée, le curé l'appuya publiquement et annonça, dans son prône du 6 avril 1924, une loterie en faveur des enfants qui aspiraient à devenir prêtres. En 1926, les étudiants en cours classique étaient assez nombreux pour présenter une soirée dramatique et pour organiser à leur compte, vers la fin des vacances, une procession et une messe à la chapelle Sainte-Anne.

Compte tenu du prosélytisme des curés et de la foi vivante des paroissiens, on pourrait s'étonner qu'une ancienne et grande paroisse comme Sainte-Marie n'ait pas donné plus de prêtres à l'Église : seulement 24, après deux siècles d'existence, en 1944. Mais l'Esprit souffle où il veut. Et il ne faut pas oublier que la Beauce est demeurée longtemps un arrièrepays, ou mieux un îlot solitaire, séparé de la civilisation par trente milles de forêts marécageuses. L'observation de notre américain, en 1775, sur

l'ignorance générale des Beaucerons n'est sans doute pas éloignée de la vérité.

Mais, si le nombre des prêtres sortis de Sainte-Marie n'est pas impressionnant, il arrive que deux d'entre eux aient atteint à l'épiscopat : de notre temps, Son Excellence Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, et, dans une plus ancienne génération, Son Éminence le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, le premier cardinal canadien. Et c'est à son bénéfice qu'avait eu lieu la première ordination sacerdotale dans la paroisse, le 10 septembre 1842.

Par contre, les vocations religieuses ont été relativement nombreuses, inspirées naturellement par la présence, déjà très ancienne, des deux communautés enseignantes : Dames de la Congrégation, au Couvent, et Frères des Écoles Chrétiennes, au Collège. Une compilation assez rigoureuse a été effectuée en 1944, auprès des communautés religieuses de la Province, par le Frère Gervais Carter, f.e.c. Elle a donné les chiffres suivants, auxquels il y aurait probablement lieu d'ajouter quelques unités, mais qui ne sont pas loin de la réalité, en tenant compte du fait que certaines vocations anciennes proviennent d'un territoire plus vaste de la paroisse, avant ses derniers démembrements.

RELIGIEUSES

Congrégation Notre-Dame,	48
Sœurs de la Charité de Québec,	22
Sœurs du Bon Pasteur,	12
Sœurs de Saint-François d'Assise	6
Sœurs de Jésus-Marie,	5
Sœurs Dominicaines,	4
Sœurs de l'Immaculée Conception,	4
Sœurs N.-D. du Perpétuel Secours,	3
Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie	3
Sœurs de la Charité de la Providence,	2
Augustines Hospitalières de Québec,	1
Augustines Hospitalières de Lévis,	1
Servantes du Saint Cœur de Marie,	1
Sœurs de Notre-Dame d'Afrique,	1

FRÈRES

Frères des Écoles Chrétiennes,	24
Clercs de Saint-Viateur,	4
Congrégation du Très Saint Sacrement,	2
Frères Maristes,	2

Cistercien,	1
Congrégation de Sainte-Croix	1

RUMEUR D'ÉVÊCHÉ

De temps à autre, pour ne pas dire à tout propos, surgit la rumeur qu'il y aura division du diocèse de Québec et un évêché dans la Beauce. Une division s'est bien effectuée en 1951, avec l'évêché de Sainte-Anne de la Pocatière ; mais elle n'a pas supprimé radicalement toute possibilité de division ultérieure.

Préférant nous en tenir à un passé suffisamment lointain, pour nous éviter d'être impertinent, nous pouvons rappeler que le projet en question a tenu la vedette assez longtemps, sous le règne du Cardinal Taschereau. Le premier journal hebdomadaire de Sainte-Marie, *La Vallée de la Chaudière*, à deux reprises, les 19 et 26 mars 1891, donnait comme sérieuse et confirmée par des " prêtres éminents ", la rumeur que le Cardinal favorisait la fondation d'un diocèse de Beauce. La rumeur était plausible, vu que le prince de l'Église était un fils de la région. Mais on ne précisait pas le siège du futur évêché.

Au Collège de Sainte-Marie, 15 ans plus tôt, soit, le 12 juin 1876, on avait été plus explicite dans la conjecture. Après la première visite au Collège du Visiteur-Provincial il fut question d'arrangements stables entre la Communauté et la Commission scolaire locale ; et le chroniqueur d'ajouter²⁶ : " Il est de rumeur qu'il y aura un évêché dans la Beauce dans peu d'années et, s'il arrivait qu'on choisit Sainte-Marie pour le siège épiscopal, l'évêque, naturellement, voudra avoir un collège classique, ce qui occasionnerait probablement le départ des Frères ".

Quant au Cardinal Taschereau lui-même, auquel on avait raison de prêter cette intention, il semble avoir dirigé plutôt les yeux dans une autre direction et nous en avons deux preuves documentaires.

Le 20 décembre 1882, au curé Louis-Antoine Martel, qui lui demandait la fondation d'un collège industriel de Frères dans sa paroisse de Saint-Joseph, le Cardinal précisait²⁶ : " Enfin, comme vous le remarquez avec justesse, tôt ou tard, avec un évêque dans la Beauce, il faudra un Séminaire et l'on se trouverait embarrassé par une institution qu'il faudrait ou faire disparaître ou ruiner par une compétition nécessaire ". Dans les idées de Mgr Taschereau, il y avait pareillement l'appréhension de la concurrence que créerait au Collège de Sainte-Marie l'ouverture d'un collège semblable à Saint-Joseph.

Peu après, il fut question aussi de rebâtir le presbytère de cette der-

nière paroisse. L'architecte J.-Ferdinand Peachy en fit les plans, sous la fin du règne du curé Martel. Mais son successeur, l'abbé François-Xavier Gosselin, s'aboucha avec l'architecte Georges-Émile Tanguay, nouvellement revenu d'Europe, qui offrait ses services gratuitement. Sur cette proposition, le Cardinal répondit, en rendant son décret, le 25 juin 1889²⁷ : " Vous pourrez faire faire un nouveau plan. Il faudra songer à l'avenir et disposer le tout de manière que si avant la fin du monde, il y a un évêque à Saint-Joseph, on puisse commodément y ajouter ce qui sera nécessaire ". Les idées de grandeur du curé Gosselin et l'assentiment teinté d'ironie du Cardinal sont donc à l'origine du presbytère actuel de Saint-Joseph, ce monument qu'avec non moins d'ironie on appelle encore " l'évêché de la Beauce ". Mais le dernier mot reste encore à dire . . .

RÉFÉRENCES

1. AAQ, cartable Sainte-Marie I, pièce 153.
2. Archives du Séminaire de Québec, cart. Polygraphie 7, no 27.
3. *Histoire des Canadiens-Français*, III, p. 118, Montréal, 1882-1884.
4. *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français*, Montréal, 1910, page 161
5. *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. 4, (Lévis, 1904), p. 245.
6. C'était une chaudière métallique dans laquelle, sur un lit de cendre, on plaçait de la braise ardente, capable d'attédier les abords immédiats pour une brève période. Un seul réchaud : c'est-à-dire qu'on devait le réserver pour l'autel au bénéfice du célébrant. Et ce n'était parfois qu'un chauffe-mains, déposé à portée du prêtre sur un gradin de l'autel.
7. *Bulletin des Recherches historiques*, vol. 18, Lévis, 1912, pages 151-172.
8. Registre II, page 23.
9. Registre I, partie I, pages 10 et 11.
10. AAQ, cartable Sainte-Marie I.
11. *Ibidem*, Lettres, volume 15.
12. *Ibidem*.
13. FSM, Livre de Comptes I, partie 1, p. 191.
14. AAQ, Lettres, vol. 7, page 118.
15. *Ibidem*, vol. 37, page 251.
16. *Mandements des Evêques de Québec*, vol. 5, page 194.
17. FSM, Livre de Comptes II, page 23.
18. AAQ, Lettres, vol. 8, page 341.
19. *Ibidem*, Registre G, fol. 18 recto.
20. *Ibidem*, Lettres, vol. 3, page 73.
21. *Mandements des Evêques de Québec*, volume 3, page 36.
22. *Ibidem*, volume 4, pages 135-143.
23. AAQ, cartable Sainte-Marie II, pièce 65.
24. *March to Quebec ; . . .* by Kenneth Roberts, New York, 1942, (pp. 670-675).
25. Manuscrit intitulé : *Historique de la Communauté de Sainte-Marie, Beauce*.
26. AAQ.
27. *Ibidem*.

APPENDICE A

MISSIONNAIRES ET CURÉS

1. R. P. François-Solano Carpentier, récollet,	1737-1743
2. R. P. Hyacinthe Amiot, récollet,	1744-1745
3. L'abbé Alexis Leclerc,	1745-1747
4. R. P. Alexis Duburon, récollet,	1747-1750
5. R. P. Bonaventure Carpentier, récollet,	1750-1753
6. R. P. Justinien Constantin, récollet,	1753-1760
7. R. P. Didace Cliche, récollet,	1760-1761
8. L'abbé Jean-Baptiste Gatien,	1761-1762
9. R. P. Théodore Loiseau, récollet,	1762-1766
10. L'abbé Jean-Marie Verreau (premier curé),	1766-1785
11. L'abbé Joseph-Maurice Jean,	1785-1786
12. L'abbé François-Joseph Deguise,	1786-1788
13. L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Marcheteau,	1788-1790
14. L'abbé Jean-Baptiste Dubord,	1790-1795
15. L'abbé Joseph Lelièvre dit Duval,	1795-1796
16. L'abbé Antoine Villade,	1796-1837
17. L'abbé Georges-Stanislas Derome,	1837-1845
18. L'abbé Michel Forgues,	1845-1847
18a. L'abbé Zéphirin Rousseau (desservant) oct.nov.	1847
19. L'abbé Joseph Auclair,	1847-1851
20. L'abbé Louis Proulx, V. G.,	1851-1871
21. L'abbé Jean-Thomas-Alfred Chaperon,	1871-1896
22. Mgr Joseph-Edouard Feultault, P.D.,	1896-1946
23. Mgr Joseph Lehoux, P. D.,	1946-1962
24. L'abbé Emile Tardif,	1962-

APPENDICE — B

VICAIRES
(1826 - 1944)

M. Louis-Antoine Montminy,	oct.	1826 - sept.	1830
M. William McHarron,	oct.	1830 - déc.	1830
M. Edouard Montminy,	déc.	1830 - oct.	1835

(DEUX VICAIRES)

M. Pierre Huot,	sept.	1832 - fév.	1834
M. Henri Tétrau,	avril	1834 - oct.	1836
M. Alexis-Alphonse Bélanger,	oct.	1836 - sept.	1839
M. Paul Pouliot,	oct.	1836 - mars	1837

(UN VICAIRE)

M. Antoine Langleois,	sept.	1839 - oct.	1841
M. Jean-Baptiste Pelletier,	oct.	1841 - oct.	1843
M. André-Amable Marcoux,	oct.	1843 - oct.	1844
M. Léon Provancher	oct.	1844 - oct.	1847
M. Hyacinthe Potvin,	en	déc.	1847
M. Jean-Cléophas Cloutier,	sept.	1848 - juin	1849
M. Christophe Lafontaine,	nov.	1855 - mai	1858
M. Honoré Desruisseaux,	oct.	1858 - juin	1862
M. Jean-Ths-Alfred Chaperon,	oct.	1862 - oct.	1869
M. Guillaume-Thomas Roy,	oct.	1869 - mars	1870
M. Camille-Stanislas Brochu,	mars	1870 - janv.	1872
M. Edouard-Flavien Casault,	fév.	1872 - sept.	1874
M. Jos.-David-Onésime Naud,	sept.	1874 - mai	1878
M. Prosper-Marcel Meunier,	oct.	1878 - juin	1881
M. Gilbert Lemieux,	juin	1881 - juil.	1881
M. Guillaume-Benjamin Dionne,	juil.	1881 - oct.	1884
M. Arthur Gouin,	oct.	1884 - fév.	1889
M. Louis-David Guérin,	fév.	1889 - août	1890
M. Georges Miville,	sept.	1890 - fév.	1891
M. Louis-Philippe Delisle,	fév.	1891 - mars	1891
M. Pierre-Alphonse Godbout,	mars	1891 - nov.	1894
M. Eugène Pelletier,	nov.	1894 - août	1897
M. Joseph-Philippe Audet,	août	1897 - janv.	1900
M. Arthur Lacasse,	fév.	1900 - mai	1902
M. Gédéon Laverdière,	juin	1902 - août	1902
M. Jean-Bte-Arthur Poulin,	sept.	1902 - sept.	1903
M. Wilbrod Clavet,	oct.	1903 - aout	1911

M. Maximilien Gendron,	sept.	1911 - sept.	1912
M. Pierre Poulin,	sept.	1912 - août	1918
M. Edmond Pelletier,	oct.	1918 - août	1919
M. Adalbert Leclerc		en sept.	1919
M. Léon Dumais,	oct.	1919 - août	1922
M. Jean-Baptiste Bélanger,	sept.	1922 - sept.	1925

(DEUX VICAIRES)

M. Luc Fontaine,	oct.	1923 - sept.	1924
M. J.-Alphonse Labbé,	sept.	1924 - mai	1944
M. Victorin Germain,	oct.	1925 - sept.	1930
M. Louis-Philippe Blais,	sept.	1930 - oct.	1930
M. Napoléon Martin,	oct.	1930 - mars	1932
M. Théodore Trépanier,	mars	1932 - juil.	1934
M. Benoît Fortier,	juil.	1934 - avril	1939

(TROIS VICAIRES)

M. François-Xavier Leclerc,	nov.	1937 - oct.	1946
M. Jean-Paul Nadeau,	août	1939 - déc.	1939
M. Paul Lefebvre	déc.	1939 - nov.	1941

APPENDICE — C

PRETRES ISSUS DE SAINTE-MARIE
(JUSQU'À 1944)

	<i>Père</i>	<i>Ordination</i>	<i>Décès ou résidence</i>
Abbé Gabriel-Elzéar Taschereau	Gabr.-Elz.	28 oct. 1796 Québec	30 juillet 1822 Ste-Marie
Son Em. le Cardinal Elz.-Alex. Taschereau	Jean-Thos	10 septembre 1842 Ste-Marie	12 avil 1898 Québec
Chanoine Étienne-H. Hicks	Stephen	15 février 1856 Montréal	12 janvier 1899 Varennes
Abbé Pierre Savoie	Pierre	23 septembre 1866 Québec	5 juillet 1894 St-Sylvestre
Abbé Pierre Théberge	Marcel	23 septembre 1883 La Pocatière	11 août 1926 Ste-Marie
Abbé Jos.-Théodore Mercier	Joseph	20 mai 1889 Québec	8 sept. 1936 Ste-Hénédine
Abbé Sauveur Turcotte	Philippe	31 mai 1890 Québec	8 juillet 1950 Beauport
Abbé Wilfrid Carrier	Joseph	23 mai 1891 Québec	15 janvier 1958 Garthby
Abbé Pierre-Émile Lebon	Israël	20 septembre 1896 en France	10 avril 1934 Clinton, Ill.
Mgr Wilfrid Lebon	Israël	6 janvier 1902 Ste-Marie	30 mai 1955 La Pocatière
Abbé Léonidas Hébert	Louis	21 mai 1903 Enfant-Jésus	8 janvier 1949 Lévis
Rév. Père Justinien Mercier, O.F.M.	Clovis	25 juillet 1910 Québec	18 octobre 1935 Bideford, Me.

	Père	Ordination	Décès ou résidence
Abbé J.-Amédée Létourneau	Eusèbe	18 février 1912 Ste-Marie	14 août 1953 Québec
Abbé Louis-Joseph Ferland Thomas		8 juillet 1928 Ste-Marie	Beauceville
Abbé Régis Lessard	Joseph	29 juin 1929 La Pocatière	Gr. Séminaire Québec
Abbé Edgar Nadeau	Joseph	14 mai 1931 Québec	Ste-Thérèse Beauport
Son Exc. Mgr Lionel Audet Louis		8 juillet 1934 Ste-Marie	Archevêché, Québec
Abbé Honorius Provost	Joachim	8 juillet 1934 Ste-Marie	Séminaire Québec
Mgr Eugène Marcoux	Raymond	15 juin 1935 Québec	Collège de Lévis
R. P. Jean-Paul Dallaire, S.J.	Alphonse	6 août 1936 Montréal	Villa Manrèse Québec
R. P. Patrice Corriveau, O.M.I.	Alfred	24 juin 1938 Ottawa	9 juin 1957 Ottawa
Abbé Rodolphe Mercier	Oscar	17 mai 1939 Québec	Couvent de J. M. Lauzon
R. P. Alphée Vachon, P.B.	Achille	7 juin 1941 Ottawa	Zambie, Afrique
Abbé Henri Landry, P.M.E.		27 juin 1943 Outremont	Honduras, Am. Centr.

APPENDICE D

VOCATIONS RELIGIEUSES

(JUSQU'À 1944)

1 — *Congrégation Notre-Dame*

Nom de famille	Prénom	Père	Nom en religion	Profession
Bélangier	Caroline	Louis	S. Théodore	28-10-58
Blais	Vitaline	Pierre	S. Berthilde	"
Maillet	Julie-Eléonore	Thomas	S. Juliette	14-9-71
Maillet	Adéline	"	S. Nathalie	4-7-72
Carrier	Marie-Lazarine	Georges	S. Marie-Georges	31-8-81
Bisson	Cédule	François	S. Placide	18-11-83
Paradis	Sara	Victor	S. Marie du Cénacle	1884
Gosselin	Elmire	Thomas	S. Côme	28-8-84
Paradis	Angéline	Victor	S. Victor	23-8-87
Jacques	Eméline	André	S. Marie-Hélène	16-2-98
Ferland	Joséphine	Thomas	S. Marie-Fuphémie	27-8-03
Ferland	Bernadette	"	S. Thomas-de-Milan	30-8-06
Bisson	Marie	André	S. Celse	8-5-08
Fecteau	Marie-Lucia	Israël	S. Fecteau	5-1-09
Carter	Mary	Ludger	S. Marie-Ludger	4-5-11
Drouin	Blanche	Jean-Bte	S. Jeanne d'Arc	31-8-11
Bégin	Léontine	Jean	S. Jean-Apôtre	8-1-13
Lacroix	Léontine	Charles	S. Eva	17-1-17
Lacroix	Zéphire	"	S. Garneau	30-1-18
Fecteau	Anna	Israël	S. Cloutier	26-8-19
Bisson	Marguerite	Joseph	S. Alex. de-Rome	12-2-21
Lehoux	Blanche	Napoléon	S. Azélie	12-2-21
Bilodeau	Diana	Adalbert	S. Ludmille	26-8-21
Lacroix	Eva	Charles	S. Dorothee	26-8-21
Ferland	Marie-Louise	Henri	S. Guibert	26-2-24
Ferland	Bernadette	Napoléon	S. Thérèse	19-8-24
Fecteau	Anne-Marie	Thomas	S. Thomas-de-Judée	19-8-24
Lacroix	Maria	Charles	S. Lebon	20-1-27
Turmel	Marie-Ange	Honoré	S. Ange-de-l'Eucl.	25-8-27
Morissette	Lucia	Joseph	S. Florence	25-8-27
Rouleau	Noëlla	Joseph	S. Wilfrid	23-8-28
Turcotte	Marie-Aimée	Gustave	S. Gustave	17-1-29
Jacques	Gisèle	Jean-Thos	S. Jean-de-Matha	16-1-30
Carette	Evangéline	Émile	S. Marie-Lucia	10-7-30

Nom de famille	Prénom	Père	Nom en religion	Profession
Veilleux	Rita	Joseph	S. Julienne	26-8-30
Lacroix	Denise	Charles	S. Marie-Odila	17-8-30
Ferland	Agnès	Napoléon	S. Colette-de-J.	28-1-31
Faucher	Emilia	Louis	S. Louis-de-Montfort	26-8-31
Lacroix	Marie-Anna	Alphonse	S. Marie-Marcella	23-8-33
Poulin	Thérèse	Stanislas	S. Stanislas du S.C.	17-1-34
Faucher	Marie-Anna	Henri	S. Marie.-de-la-Garde	17-1-34
Lacroix	Thérèse	Alphonse	S. Marcelline-Marie	25-1-35
Ferland	Alice	Napoléon	S. Elise-des-A.	29-8-35
Giguère	Lucille	Léonidas	S. Yves	29-8-35
Drouin	Germaine	Joseph	S. Marie-Clara	19-8-36
Turcotte	Annette	Gustave	S. André	28-8-40
Gagnon	Juliette	Arthur	S. Thérèse	28-8-40
Lachance	Claire	Joseph	S. Claire	

2 — *Sœurs de la Charité*

Genest	Ombéline	Jean	S. Jeanne-de-Chantal	6-8-64
Mercier	Zorila	Joseph	S. Edmond	14-9-80
Roy	Anna-Marie	Joseph	S. Rodolphe	13-12-02
Faucher	Mérilda	Gabriel	S. Cécilien	30-11-03
Giguère	Blanche	Georges	S. Annette	27-7-04
Dallaire	Aimée	Irénée	S. Foi	27-7-04
Ferland	Amanda	Louis	S. Vénérius	20-3-05
Ferland	Armoza	"	S. Vènère	12-12-05
Ferland	Berthe	"	S. Véridienne	12-12-05
Grégoire	Marie	Cyrille	S. Jean-Joseph	30-4-08
Perron	Marie-Anna	Charles	S. Charité	11-5-09
Roy	Eveline	Joseph	S. Priscien	10-8 09
Grégoire	Amazélie	Cyrille	S. Grégoire	31 7 11
Maheux	Alfréda	Philotère	S. Philotère	21 12 12
Roy	Albertine	Joseph	S. Honorat	15 5 14
Tardif	Blanda	Gédéon	S. Reine	29 4 14
Roy	Marie Louise	Joseph	S. Roseline	21 12 15
Bilodeau	Hélène	Tasche- reau	S. Pierre	5 12 18
Perron	Alexina	Auguste	S. Yolande	15 7 19
Bilodeau	Jacqueline	Tasche- reau	S. Marie de Lyon	15 1 24
Dulac	Marie Ange	Cyrille	S. Ange Marie	15-1-24
Lamontagne	Marie-Rose	Thomas	S. Marie-Paula	15-7-38

Nom de famille	Prénom	Père	Nom en religion	Profession
<i>3 — Sœurs du Bon-Pasteur</i>				
Chassé	Julie	Jean-Noël	S. Alphonse	22-7-63
Chassé	Sara-Eléonore	(?)	S. Ildephonse	avant 85
Théberge	Léda	Marcel	S. Marcel	15-4-87
Turcotte	M.-Elmire	Louis	S. Louis-Bertrand	10-7-06
Turcotte	M.-Zélia	"	S. Ubald	10-7-06
Turcotte	Démérisé	"	S. Philomène	8-7-09
Bilodeau	M.-Zélire	Georges	S. Etienne	2-7-12
Hébert	Alice	Auguste	S. M. de l'Annonciation	3-12-13
Hébert	Alma	"	S. Gabriel	2-2-21
Bilodeau	Louisa	Maurice	S. Maurice	15-8-32
Bilodeau	Marguerite	"	S. Marthe du Réd.	15-8-32
Hébert	Juliette	Auguste	S. Louis d'Anjou	15-8-33
<i>4 — Sœurs de Saint-François d'Assise</i>				
Turmel	Marie-Reine	Joseph	S. M. de l'Eucharistie	16-7-12
Voyer	Cécile	Joseph	S. Anne-Marie de J.	2-2-22
Vachon	Philomène	Philiias	S. Ste-Marthe	2-2-23
Doyon	Marguerite	Joseph	S. François-Joseph	16-8-29
Doyon	Jeanne	"	S. Agnès de Marie	21-7-32
Roy	Simonne	Wilbrod	S. Ste-Rolande	21-7-34
<i>5 — Sœurs de Jésus-Marie</i>				
Paradis	Sara	Baptiste	S. Dosithée	13-8-61
Faucher	Léda	Georges	S. Sylvestre	85
Guenet	Alphonsine	Jean-Bte	S. Benoit-Labre	19-3-01
Faucher	Mérilda	Georges	S. Martin	18-2-02
Bisson	Lily	Aurèle	S. Antonio	14-8-28
<i>6 — Dominicaines de l'Enfant-Jésus</i>				
Couture	Marguerite	David	S. Raymond-Marie	7-3-29
Voyer	Marie-Paule	Donat	S. Cyrille d'Alex.	7-3-33
Provost	Anna	Joachim	S. Julien Eymard	30-8-37
Rhéaume	Marie-Rita	Émile	S. Thomas du S.S.	30-8-40
<i>7 — Missionnaires de l'Immaculée Conception</i>				
Lacroix	Marie-Anne	André	S. André de la Croix	15-8-24
Lacroix	Marie-Louise	"	S. Marie du Bon-Pasteur	11-2-25
Giguère	Marthe	Irénée	S. Irénée	8-9-30
Mercier	Lucienne	Oscar	S. Anselme	11-2-36

Nom de famille Prénom Père Nom en religion Profession

8 — *Sœurs du Perpétuel-Secours*

Turcotte	Georgiana	Philippe	S. Lazare	23-8-95
Ferland	Célanire	Vital	S. Philomène	20-3-00
Allen	Rose	Stanislas	S. Patrick	11-7-24

9 — *Franciscaines Missionnaires de Marie*

Giroux	Séraphine	P.-Joseph	S. Raphael	30-11-01
Bilodeau	Marie-Anne	Napoléon	S. Christophe	13-6-23
Ferland	Cécile	Henri	S. Eluan	17-9-39

10 — *Sœurs de la Providence*

Turcotte	Florida	Louis	S. Marie-Rosine	14-3-01
Labbé	Marguerite	Joseph	S. Joseph-Marcel	19-11-28

11 — *Hôtel-Dieu de Québec (Augustines)*

Simard	Elmina	Charles	S. Germaine	20-9-04
--------	--------	---------	-------------	---------

12 — *Hôtel-Dieu de Lévis (Augustines)*

Pèrreault	Juliette	Alphonse	S. Vincent-de-Paul	13-9-37
-----------	----------	----------	--------------------	---------

13 — *Servantes du Saint Cœur de Marie*

Carette	Marguerite	Joseph	S. Jeanne-Marie	10-8-20
---------	------------	--------	-----------------	---------

14 — *Missionnaires de N.D. d'Afrique*

Morin	Maria	Alfred	S. M. du Précieux-Sang	25-10-42
-------	-------	--------	------------------------	----------

1 — *Frères des Écoles Chrétiennes*

Lehouillier	Charles	Jean-Bte	Adrian	1854
Samson	Pierre	Ignace	Azer	1868
Boucher-Mo- rency	Frs-Xavier	Ambroise	Cantian	1868
Ouellette	Louis	Joseph	Hieronymus	1869
Drouin	Michel		Flavian	tempor.
Carter	Isidore	Charles	Erkonwald	tempor.

Nom de famille	Prénom	Père	Nom en religion	Profession
Pommerleau	Georges	Ignace	Cyril	1873
Gagné	Louis	Louis	Josephus	1876
Lessard	Thomas	Léger	Stephen	1878
Couture	Léonidas	Fabien	Oswin-Matthew	tempor.
Tardif	Ernest	Narcisse	Nerous-Stephen	1902
Grégoire	J.-B.-Léonce	Cyrille	Mammas-Augustus	tempor.
Turcotte	Jos.-Léonce	Louis	Maurian-Ubaldu	1911
Vallée	Willie	Jean	Herménégilde	10-7-26
Leblond	Geo.-Henri	Cléophas	Maltar-Maurice	9-7-31
Leclerc	Armand	Clovis	Minsard-Nicolas	tempor.
Perreault	Ern.-Armand	Adélar	Marie-Adélar	10-7-36
Perron	W.-Philibert	Achille	Ferdinand	10-7-36
Morissette	Ls-Georges	Ephrem	Maurice	9-7-39
Gagné	Victor	Alfred	Télesphore	10-7-40
Carter	J.-F.-Urbain	Charles	Gervais	11-7-42
Perron	Gérard	Achille	Armand	novice

2 — *Clercs de Saint-Viateur*

Carter	Chs-Arthur	Charles	Fr. Chs-Arthur	31-7-88
Ferland	Jos.-Alph.	François	Fr. Joseph-Alphonse	31-7-92
Simard	Charles	Charles	Fr. Charles-Léodiph	29-6-02
Simard	Benoît	Honoré	Père Benoît	15-8-43

3 — *Frères Maristes*

Gagnon	Luger	Auguste	Fr. Florentius	25-12-07
Leblond	Arthur	Octave	Fr. A.-Sébastien	2-2-21

4 — *Congrégation du T.S. Sacrement*

Provost	Jean-Bte	Joachim	Fr. Philippe	22-7-36
Audet	Paul	Louis	Fr. Jacques	5-2-44

5 — *Trappistes*

Langevin	Ls-Henri	Thomas	Fr. Henri	17-5-96
----------	----------	--------	-----------	---------

6 — *Congrégation de Sainte-Croix*

Fecteau	Geo.-Émile	Georges	Fr. Georges	12-6-26
---------	------------	---------	-------------	---------

APPENDICE — E

ÉTUDIANTS EN COURS CLASSIQUE
(JUSQU'À 1944)

Pendant longtemps, le bénéfice du cours classique, ne fût-ce qu'en partie, demeura l'apanage exclusif des familles seigneuriales et d'autres notables de Sainte-Marie. Seules exceptions, quelques sujets protégés par les curés, qui fondaient sur eux des espérances parfois trompeuses. . .

Au sujet de deux anciens étudiants de notre paroisse, il nous plaît de citer l'appréciation qu'en faisait naguère l'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans ses *Souvenances canadiennes* (tome 2, chapitre XV, pages 2s). Il racontait alors l'entrée des classes en 1846, au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière :

— Connaissez-vous quels sont les deux écoliers qui viennent de descendre de voiture à la barrière et qui arrivent ici, dit une voix à quelques voisins causant ensemble en face du cours latin? Cette voix était celle de l'abbé Thomas Aubert de Gaspé, ancien élève de Sainte-Anne. . .

— Ces deux écoliers, répond avec une souriante familiarité le petit Pamphile Verreault, co-paroissien de l'abbé, appartiennent aux meilleures familles de la Beauce. Tous deux sont natifs de Sainte-Marie. Celui qui a l'air d'un enfant, Narcisse Bonneville, est pourtant assez avancé en âge et dans ses études classiques ; cheveux châtain, bouclés, figure imberbe, teint délicat, petits yeux azur, qui biclent. L'autre, Achille Fortier, observez-le attentivement, et vous me direz à qui il vous fait penser : petite taille, jambes courtes, tête superbe sur des épaules bien découplées, démarche vive et décidée. Il vient vers nous ; regardez-le bien, quand il nous abordera. En vrai gentilhomme qu'il est, il ôtera entièrement sa casquette et nous saluera avec autant d'aisance que de grâce et aura un mot aimable à nous adresser. Tout en causant avec lui, observez sa tête et son profil, si vous en avez l'avantage.

Après quelque moment de conversation, Achille Fortier s'était excusé pour aller rendre ses devoirs aux supérieurs de la maison.

— C'est la tête et le profil de Napoléon, murmura à demi-voix l'abbé de Gaspé, quand Achille se fût éloigné. Il n'y a pas à s'y méprendre, quand on est familier avec le portrait du grand homme.

— Vous avez deviné juste, répliqua Pamphile Verreault. Tout le monde en a été frappé ici depuis l'arrivée d'Achille Fortier, tant et si bien qu'un cercle d'écoliers l'appelle habituellement l'Empereur. Il se fait pardonner cette appellation, dont il sourit avec une modestie innée chez lui ; personne n'a moins de prétention qu'Achille. Souvent, en récréation, aux promenades, on joue à l'Empereur. Le même cercle d'écoliers lui a formé une garde de maréchaux qui marchent à sa suite, comme s'ils obéissaient à ses ordres. . .

Abréviations

A.Q.	Académie de Québec	S.J.	Scolasticat de Joliette
C.B.	Collège Bourget	SJE.	Saint-Jean-Eudes
C.L.	Collège de Lévis	S.M.	Sainte-Marie (Montréal)
C.M.	Collège de Montréal	S.N.	Séminaire de Nicolet
J.B.	Collège Jean de Brébeuf	S.Q.	Séminaire de Québec
P.M.	Sém. des Pères Maristes	S.S.	Séminaire de Sherbrooke
S.A.	Coll. Ste-Anne de la Pocatière	S.V.	Séminaire de St-Victor
S.A.B.	Sainte-Anne de Beaupré	T.R.	Trois-Rivières

NOM DE L'ÉTUDIANT	NOM DU PÈRE	ANNÉES	LIEU	PROFESSION
Taschereau, Ths-Pierre-Jos.	Gabr.-Elzéar	1784-1798	S.Q.	Seigneur
Taschereau, Gabriel-Elzéar	"	1786-1793	S.Q.	Prêtre
Taschereau, Jean-Thomas	"	1789-1795	S.Q.	Juge
Verreault, François	François	1800-1806	S.Q.	Notaire
Bonneville, Jean-Baptiste	François	1802-1814	S.Q.	Notaire
Bolduc, Louis (?)		1808-1816	S.Q.	
Taschereau, Ant.-Charles	Gabriel-Elz.	1812-1813	S.Q.	
		1813-	C.M.	Douanier
Nacké, Jean	Godefroy	1817-1818	S.N.	Cultivateur
Taschereau, Henri	Ths-P.-Joseph	1823-1831	S.Q.	Médecin
Taschereau, Jean-Thomas	Jean-Thomas	1823-1832	S.Q.	Avocat
Taschereau, Elz.-Alexandre	"	1828-1835	S.Q.	Cardinal
Taschereau, Philippe	Ths-P.-Joseph	1828-1834	S.Q.	(mort jeune)
Hicks, Etienne	Stephen	1833-1842	S.Q.	Chanoine
Taschereau, Charles	Ant.-Charles	1835-1838	S.A.	Cultivateur
May, Charles	Chs-Frédéric	1836-1838	S.Q.	
Talbot dit Gervais, Guill.	Henri	1836-1844	S.Q.	Trappiste
Duchesnay, Amédée	Narcisse	1837-1841	S.Q.	Arpenteur
Rény, Joseph	Jean-Joseph	1837-1841	S.Q.	
Fortier, Achille	Rich.-Achille	1838-1840	S.Q.	
		1840-1847	S.A.	Notaire
Bonneville, Narcisse	Jean-Baptiste	1839-1840	S.Q.	
		1840-1848	S.A.	Notaire
Desruisseaux, Honoré	François	1845-1853	S.Q.	
		1853-1855	S.N.	Prêtre
Taschereau, Henri-Elzéar	Pierre-Elzéar	1845-1847	S.A.	
		1847-1853	S.Q.	Juge en chef
Taschereau, Louis-Achille	Georges-Louis	1846-1847	S.A.	Avocat
Taschereau, Pierre-Adolphe	Pierre-Elzéar	1846-1847	S.A.	
		1847-1854	S.Q.	Médecin
Fortier, Jos.-Elzéar	Rich.-Achille	1849-1858	S.Q.	Médecin

NOM DE L'ÉTUDIANT	NOM DU PÈRE	ANNÉES	LIEU	PROFESSION
Taschereau, Gustave	Thos.-Jacques	1849-1853	S.Q.	Notaire
Binet, Philéas	Pierre	1850-1854	S.Q.	Cultivateur
Dupuis, Antoine	Antoine (?)	1850-1853	S.Q.	
Lacroix, Léon	Charles	1850-1856	S.Q.	Cultivateur
Taschereau, Jules	Thos.-Jacques	1851-1854	S.Q.	Médecin
Taschereau, Philippe	"	1851-1853	S.Q.	Marchand
Taschereau, Arthur	Pierre-Elzéar	1851-1853	S.Q.	Avocat
Morin, Joseph		1851-1852	S.Q.	Cultivateur
Proulx, Ephrem	Jean-Pierre	1851-1853	S.Q.	Notaire
Proulx, J.-Ths-Philéas	"	vers 1860	S.Q.	Médecin
Savoie, Pierre	Pierre	1853-1862	S.Q.	Prêtre
Fortier, Joseph	Rich.-Achille	1855-1857	S.Q.	Médecin
Duchesnay, Henri	Elzéar-H.	1856-1863	S.Q.	Avocat
Duchesnay, Maurice	"	1857-1865	S.Q.	Notaire
Proulx, Auguste	Jean-Pierre	1857-1863	S.Q.	(mort en 1863)
Taschereau, Ernest	Thos.-Jacques	1857-1860	S.Q.	Militaire
Fortier, Taschereau	Nar.-Achille	1860-1870	S.Q.	Avocat
Théberge, Pierre	Marcel	vers 1860	S.N.	Prêtre
Fortier, Tancrede	Nar.-Achille	1861-1870	S.Q.	Médecin
Taschereau, Linière	Thos-Jacques	1863-1865	S.Q.	
		1865-1867	S.A.	
		1867-1869	S.M.	Avocat
Chaussegros de Léry, Wm.	Alexandre	1864-1865	C.L.	
		1866-1871	S.Q.	Avocat
Duchesnay, Edmond	Elzéar-H.	1864-1872	S.Q.	Ingénieur
Croteau, R.	David-Pierre	1865-	S.N.	
Chaussegros de Léry, Gust.	Alexandre	1866-1872	S.Q.	Notaire
Taschereau, Elzéar-R.-H.	H.-Elzéar	1869-1876	S.Q.	Avocat
Pageot, Auguste	Pierre	1870-1874	S.Q.	
Théberge, Geo.-Siméon	Marcel	1870-1871	C.L.	Notaire
Lacroix, Jean-Bte	André	1872-	S.A.	Marchand
Morency, Georges	Georges	1872-1875	S.Q.	(mort étudiant)
Morency, Alfred	Frédéric	1873-1878	S.Q.	Avocat
Morency, Gédéon	"	1873-1878	S.Q.	Marchand
Morency, Napoléon	Jean	1873-1878	S.Q.	
		1878-1879	S.A.	Médecin
Gilbert, Pierre-Raymond	Léon	1874-1876	S.Q.	
Chassé, Alfred	Joseph-Noël	1875-1877	S.Q.	
		1877-1879	S.A.	Empl. civil
Proulx, Marie-Louis	J.-Th.-Phil.	1875-	S.Q.	
Fortier, René	Jos.-Elzéar	1876-1884	C.L.	
		1884-1886	S.Q.	Médecin

NOM DE L'ÉTUDIANT	NOM DU PÈRE	ANNÉES	LIEU	PROFESSION
Taschereau, Richard	Is-Achille	1876-1880	S.N.	
		1880-1883	S.A.	Pharmacien
Chassé, Théophile	Jos.-Noël	1877-	S.A.	Empl. judic.
Carrier, Wilfrid	Joseph	1880-1887	S.Q.	Prêtre
Proux, P.-Auguste	J.-Ephrem	1885-1891	S.Q.	
Lebon, Émile	Israël	1885-1891	S.A.	Prêtre
L'Heureux, Jos.-Alfred	Joseph	1887-1891	S.Q.	Commis
Fortier, J.-Hugues	Tancrede	1888-1897	S.S.	Juge
Larivière, Frs-Xavier	Jean	1889-1894	S.Q.	
Morency, Edouard	Frédéric	1889-1892	S.Q.	Marchand
Lebon, Wilfrid	Israël	1891-1897	S.A.	Prêtre
Taschereau, Adolphe	Georges	1891-1896	S.Q.	
Hébert, Léonidas	Louis	1892-1898	S.A.	Prêtre
Taschereau, Louis	Is-Achille	1892-1893	S.A.	Empl. civil
Carette, Arthur	Thomas	1893-1894	S.A.	Négociant
Laliberté, Wilfrid	Léonidas	1894-1898	C.L.	
		1899-1902	S.Q.	Juge
Carrier, Eugène	Henri	1895-1897	C.L.	
Fortier, Massue	Tancrede	1895-1898	C.L.	Dentiste
Dallaire, Honorius	Thomas	1896-1898	C.L.	Commis
Barbeau, Marius	Charles	1897-1903	S.A.	Avocat
Girard, Charles	Thomas (?)	1897-1903	S.A.	Assureur
Lebon, Herman	Israël	1898-1902	S.A.	Dentiste
Bilodeau, Gaudiose	Charles	1899-1902	S.A.	Assureur
Mercier, Joseph	Clovis	1899-1905	S.A.	Franciscain
Tardif, Alzire	Octave	1899-1905	S.A.	Notaire
Garant, Honorius	Gustave	1900-1903	S.Q.	Commis
Jacques, Wilfrid	André	1900-1906	S.A.	Médecin
Lacroix, P.-Albert	André	1900-1901	S.A.	Marchand
Létourneau, Amédée	Eusèbe	1901-1907	S.A.	Prêtre
Hébert, Alfred	François	1902-1906	S.A.	
		1906-1907	C.L.	Journaliste
Lebon, Ph.-Auguste	Israël	1902-1907	S.A.	Dentiste
Melady, Alexandre	John	1905-1911	S.A.	Dentiste
Savoie, Marius	Pierre	1905-1909	S.A.	Médecin
Dagneau, Jean-Marie	Ferdinand	1907-1914	S.A.	Médecin
Voyer, Paul-Émile	Napoléon	1911-1912	S.A.	Commis
Carrier, Jos.-Louis	Henri	1912-1914	S.Q.	Militaire
Morency, Frédéric	Edouard	1913-1914	S.A.	Marchand
Paré, Arthur	Alphonse	1914-1920	S.A.	Médecin
Pelchat, Arthur	Ferdinand	1914-1920	S.A.	Notaire
Ferland, Louis-Joseph	Thomas	1916-1922	S.V.	
		1922-1924	C.L.	Prêtre

NOM DE L'ÉTUDIANT	NOM DU PÈRE	ANNÉES	LIEU	PROFESSION
Labrecque, Honorius	Honoré	1917-1923	S.A.	Médecin
Dallaire, Jean-Paul	Alphonse	1918-1924	S.A.	
		1924-1925	S.Q.	Jésuite
Genest, Wilfrid	Napoléon	1918-1920	S.A.	Marchand
Giguère, Alphonse	Irénée	1918-1926	S.Q.	Médecin
Lessard, Régis	Joseph	1918-1925	S.A.	Prêtre
Carette, Jean-Marie	Ernest	1919-1923	S.A.	
		1923-1924	S.Q.	Journaliste
Carette, Paul	Émile	1919-1926	S.Q.	Médecin
Ferland, Philippe	François	1919-1920	S.V.	
		1920-1923	C.L.	
		1924-1926	S.Q.	Juge
Garant, Oscar	Gustave	1919-1924	C.L.	Médecin
Larochelle, Ovide	Joseph	1919-1922	S.Q.	Marchand
Taschereau, Rémi	Gabriel	1919-1926	S.A.	Avocat
Carette, Henri	Émile	1920-1923	S.Q.	Marchand
Carette, Nicolas	"	1920-1921	S.Q.	
Dionne, Chs-Eugène	Eugène	1920-1924	C.L.	
		1924-1927	S.A.	
		1927-1929	C.L.	Agronome
Lacroix, Henri	Jean-Baptiste	1920-1922	S.Q.	Marchand
Lacroix, Robert	"	1920-1921	S.Q.	
		1921-1923	S.A.	Commis
St-Hilaire, Richard	Joseph-E.	1920-1928	S.Q.	Ing. civil
Taschereau, Christophe	Gabriel	1921-1928	S.A.	Avocat
Audet, Lionel	Louis	1922-1930	S.Q.	Évêque
Dallaire, René	Alphonse	1922-1924	S.A.	
		1924-1925	S.Q.	
		1925-1926	S.A.	Sténographe
Déchêne, Gilbert	Dorvigny	1922-1924	S.A.	Marchand
Provost, Honorius	Joachim	1922-1930	S.Q.	Prêtre
Audet, Armand	Louis	1923-1927	S.Q.	Empl. oivil
Dallaire, Henri	Alphonse	1923-1924	S.A.	
		1924-1930	S.Q.	Médecin
Ferland, Louis-Alfred	Napoléon	1923-1931	S.Q.	Avocat
Dionne, Ls-Philippe	Eugène	1923-1924	S.Q.	
		1924-1927	S.A.	
		1927-1931	S.Q.	Médecin
Fortier, Guy	J.-Hugues	1923-1930	S.Q.	Avocat
Gagnon, Jean-Berchmans	Eugène	1923-1924	S.Q.	Architecte
Giguère, Léonias	Irénée	1923-1927	S.Q.	Banquier
Chateaufneuf, Albert	Arthur	1924-1931	S.Q.	Professeur

NOM DE L'ÉTUDIANT	NOM DU PÈRE	ANNÉES	LIEU	PROFESSION
Ferland, Paul-Eugène	Jules	1924-1925	S.A.	Constable
Labrecque, Daniel	Honoré	1924-1929	C.L.	Comtable
Lacroix, Alphonse	Jean-Baptiste	1923-1926	C.L.	
Larochelle, Léopold	Placide	1924-1930	S.Q.	Médecin
Taschereau, Edouard	Gabriel	1924-1932	S.A.	Agronome
Turcotte, Fernand	Odilon	1924-1930	S.Q.	Ingénieur
Corriveau, Patrice	Alfred	1925-1930	S.Q.	
		1930-1933	S.V.	Père Oblat
Crête, Eugène	Irénée	1925-1928	C.L.	Banquier
Marcoux, Eugène	Raymond	1925-1931	C.L.	Prêtre
Morin, Joseph	Alfred	1925-1927	S.Q.	
		1931-1935	S.Q.	Notaire
Turcotte, Yvon	Yvon	1925-1928	S.Q.	
Dallaire, Marc	Alphonse	1926-1929	S.Q.	Marchand
Gagnon, Jean-Charles	Napoléon	1926-1931	C.L.	Commis
Giguère, Roland	Linière	1926-1932	S.A.	Dentiste
Lambert, Antonio	Thomas	1926-1933	S.A.	Postier
Lessard, Alcide	Louis	1926-1927	S.Q.	Cultivateur
Larochelle, Nicolas	Joseph	1927-1934	S.Q.	Notaire
Gagnon, Jos.-Alphonse	Napoléon	1928-1931	C.L.	Commis
Marcoux, Valère	Alphonse	1926-1927	S.A.	
		1927-1930	S.Q.	Électricien
Dallaire, Beaudoin	Alphonse	1927-1929	S.Q.	Marchand
Jacques, André	Wilfrid	1930-1936	S.Q.	Médecin
Jacques, Louis	"	1930-1934	S.Q.	Commerce
Roberge, Roch	Odilon	1930-1931	S.Q.	
Turcotte, Jules	Ephrem	1930-1933	S.Q.	Assureur
Brochu, Blaise	Edmond	1931-1935	S.V.	
		1935-1937	S.Q.	Ing. civil
Chassé, Chs-Henri	Arthur	1931-1933	C.L.	
		1933-1940	S.Q.	Notaire
Ferland, Robert	Jules	1931-1934	T.R.	
		1934-1935	S.V.	
		1935-1936	C.L.	Vétérinaire
Jacques, Maurice	Wilfrid	1931-1937	S.Q.	
		1937-1939	C.L.	Médecin
Perron, Robert	Émile	1931-1937	S.A.	Avocat
Perron, Marc	"	1931-1938	S.A.	Rad. Canada
St Laurent, Léo	Alfred	1932-1934	T.R.	
		1934-1937	S.Q.	Aviateur
Simard, Luc	Honoré	1932-1935	S.Q.	Sténographe
Larochelle, Victor	Joseph	1933-1937	A.Q.	Comptable

NOM DE L'ÉTUDIANT	NOM DU PÈRE	ANNÉES	LIEU	PROFESSION
Jacques, Guy	Wilfrid	1933-1935	S.Q.	
		1937-1943	C.L.	Médecin
Simard, Benoit	Honoré	1933-1939	S.A.B.	
		1940-1942	C.B.	
		1943-1944	S.J.	Clerc de S.V.
Perron, Gilles	Émile	1934-1941	S.A.	Ingénieur
Auclair-Duval, Edmond	Maurice	1935-1937	C.L.	Marchand
Perron, Marcel	Émile	1936-1944	S.A.	Médecin
Perron, Paul	"	1936-1938	S.A.	Télégraphiste
Lacroix, Jacques	Jean-Thomas	1936-1937	C.L.	Marchand
Perrault, Raymond	Félix	1937-1944	C.L.	Arpenteur
Perron, Jacques	Émile	1938-1944	S.A.	Avocat
Poulin, Marc	Archelas	1938-1944	C.L.	Médecin (?)
Drouin, Jean-Baptiste	Joseph	1939-1941	S.J.E.	
Ferland, Louis	Jean-Thomas	1939-	S.Q.	Notaire
Perron, Claude	Émile	1939-	S.A.	Notaire
Jacques, Fernand	Wilfrid	1941-	S.A.	Commerce
Jacques, Raymond	"	1941-	S.A.	Médecin
Jacques, René	"	1941-	S.A.	Electricien
Larochelle, Rémi	Joseph	1941-	C.L.	Médecin
Duval, Raymond-Marie	Maurice	1942-1944	S.Q.	
Ferland, Gabriel	Jean-Thomas	1942-	S.Q.	Professeur
Jacques, Pierre	Wilfrid	1942-	S.A.	Commerce
Leclerc, Nicolas	Clovis	1942-	C.L.	
Nolet, Marcel	Arthur	1942-	S.Q.	
Pelchat, Jean	Arthur	1942-	J.B.	Notaire
Pelchat, Paul	"	1942-	J.B.	Commerce
Perron, Noël	Émile	1942-	S.A.	Avocat
Bisson, Fernand	Dorvigny	1943-	P.M.	
Carter, Clément	Alyre	1943-	S.Q.	Médecin
Carter, Guy	"	1943-	S.A.	Médecin
Faucher, Claude	Joseph	1943-	S.J.E.	
Giguère, Henri-Paul		1943-	S.V.	
Jacques, Simon	Wilfrid	1943-	S.A.	Mécanicien
Nadeau, Ls-Philippe	Donat	1943-	P.M.	
Savoie, Jean-Baptiste	Louis-Philippe	1943-	S.Q.	(décédé)

BIBLIOGRAPHIE

Archives :

- Archives publiques d'Ottawa et de la Province de Québec ;
 Archives judiciaires de Québec et de Saint-Joseph ;
 Archives de l'Archevêché et du Séminaire de Québec ;
 Archives de fabrique de Sainte-Marie et de Saint-Joseph.

Publications générales :

- ALLAIRE, J.-B.-A. : *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français*, 6 volumes, Montréal et Saint-Hyacinthe, 1910-1934.
 DESCHAMPS, C.-E. : *Municipalités et Paroisses de la Province de Québec*, Québec, 1896.
 MAGNAN, HORMIDAS : *Paroisses, Missions et Municipalités. . .*, Arthabaska, 1925.
Mandements des Evêques de Québec (édités d'abord par H. Têtu et C.-O. Gagnon), Québec, 1887-
Mélanges Religieux (périodique), 3 volumes, Montréal, 1840-1842.
Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1920-1921 (annuel depuis lors, avec *Table des Matières* pour les 42 tomes antérieurs à 1965).
 ROY, JOSEPH-EDMOND : *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, 5 volumes, Lévis, 1897-1904.

Publications locales :

- La Vallée de la Chaudière* (hebdomadaire), Sainte-Marie, 1891-1893.
Le Guide (hebdomadaire), Sainte-Marie, 1929-
Album-Souvenir du Collège Sainte-Marie, Beauce, 1923.
Sainte-Marie de Beauce en 1928.
Programme-Souvenir du Deuxième Centenaire de Ste-Marie de Beauce, du 5 au 9 juillet 1944.
Compte-Rendu des Fêtes du Deuxième Centenaire de Sainte-Marie de Beauce, du 4 au 9 juillet 1944.
Album-Souvenir — Collège Ste-Marie de Beauce, 1855-1955.

Index

A

Abénaquis, 6, 16.
Abjurations, 576-578.
A.C.J.C. au Collège, 468.
Acte d'Union (1841), 317.
Adoration Perpétuelle, 187.
Agriculture, cercle d', 184.
Album-souvenir de 1928, 272.
Allen, abbé Alphonse-Marie, aumônier, 526.
Amicale N.Dame des Croisades, 412, 413.
Amiot, R.P. Hyacinthe, 8-9.
Angers, Henri, sculpteur, 272, 279.
Annales de la Bonne Sainte-Anne, 255.
Anglais, enseigné au Couvent, 384, 387.
Apostolat de la Prière, 186.
Aquaduc, 208.
Archevêché de Québec, 427.
Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie, 127, 181.
Archiprêtres : M. Villade, 85. M. De-rome, 105. M. Forgues, 118 (voir aussi : vicaire-forain).
Archives de la Province, 427.
Arsenault, Mgr J.-Clovis, 221.
Association des Commissaires d'Écoles, 356.
Assurance de fabrique, 127, 148, 168.
Auberge de la Morin, à Scott, 155.
Aubert de Gaspé, Philippe, 54.
Auclair, abbé Joseph, curé, **124-129**. 133, 152, 324, et les écoles, 331, et le Couvent, 382 ; 544, 557.
Audet, Son Exc. Mgr Lionel, 477, 480, 487, 491, 580.
Audet, Louis, 296.
Audet, Louis-Philippe, histoire du système scolaire, 283, jugement sur l'Institution Royale, 289-290.
Autels changés, 128-129, 141, 151, rafraichis, 227.

Avard, Vve Jean-Bte, 309.
Avard, Narcisse, 168.

B

Baie-Saint-Paul, tremblement de terre 1870, 407 (note).
Baillargé, Charles, 143, 145, 148, 556.
Baillargé, François, architecte, 97, 98, 109, 129, 141.
Baillargé, Thomas, 98.
Baillargeon, Mgr Chs-François, 132, 145, 146, 148, 149, 152, 156, 255, 552.
Baillifs, 19.
Ball, Georges, 494-495.
Banc d'œuvre, 106.
Bancs, vendus à nouveau en 1783, 51, nouveaux, 126, 147, nouveaux, 200, 201, 219-220.
Banque de Nouvelle-Ecosse, 211.
Barbeau, Charles, 96, 165, 214.
Barbeau, Étienne, 44, 60, 242, 243, 247.
Barbeau, Marius, 176.
Bard, Louis, 19.
Basilique de Québec, incendie, 219.
Batiscan, affaire d'orgue, 107.
Bazars : (1920) 189, 500, 501, 513, 514 ; (1937) 224, 519, 520 ; au Couvent, 398.
Bazin, Mme Pierre-Gilles, 243.
Beauce, et la tempérance, 127-128, opinion de l'abbé Louis Proulx, 133-134, 335, jugement de l'inspecteur Béland, 336, état des écoles, 347, patois, 348.
(voir aussi **Nouvelle-Beauce**).
Beauce-Jonction, pont, 500 (voir aussi **Enfant-Jésus**, paroisse).
Beaucerons, leur caractère, 22, 127, origine et instruction, 284, et l'éducation, 384.

- Beauceville (voir Saint-François).
 Beaudoin, André, 549.
 Beaudoin, facteur d'orgues, 151, 265.
 Beauharnois, gouverneur, 3.
 Beaupré, Noël, arpenteur, 4.
 Beauvillage, seigneurie de, 553, 556.
 Bedeaux, 106, 173, 199, 216-217.
 Bégin, J.-A., 362.
 Bégin, Cardinal Louis-Nazaire, 181, 198,
 201, 207, 210, 215 - 216, 221, 266,
 269, 400-402, 442, 454, 457, 493, 494
 496, 499, 516, 559, 560, 570, 573.
 Béliand, Henri-Séverin, sénateur, 223,
 273, 402, 463.
 Béliand, F.-Pierre, inspecteur, 336-347.
 Bélanger, abbé Alexis-Alphonse, vicaire,
 84, 88, 104, 577.
 Bélanger, Charles, 41.
 Bélanger, Jean-Bte, 94.
 Bélanger, abbé Jean-Bte, vicaire, 209,
 410, 579.
 Bélanger, Louis, 245, 326, maçon, 367.
 Bélanger, Pierre, 549.
 Belfast, rang de Saint-Gilles, 544.
 Belleau, abbé Siméon, assistant, 135.
 Belle-Isle, abbé Frs.-Hilaire, 550, 551.
 Bénédiction des automobiles, 193.
 Bennett, Joseph, instituteur, 311
 Bergeron, Henri, "banquier", 272.
 Bergevin (voir aussi Langevin).
 Bergevin dit Langevin, Louis et Fran-
 çois, 4, 7.
 Berlinguet, Frs.-Xavier, sculpteur, 151,
 252, 258.
 Berlinguet, Thomas, sculpteur, 106.
 Bernard, Édouard, 525.
 Bernier, abbé Bernard, 556.
 Bernier, Philomène, mère du curé Feuil-
 tault, 179, 213.
 Berthierville, couvent, 384 (voir aussi
 Sainte-Geneviève).
 Bertrand, Dominique, agent, 210.
 Beshro, familles réunies à l'Église ro-
 maine, 578.
 Bibliothèque paroissiale, 154, 166, 184.
 Bilodeau, Alfred, 560.
 Bilodeau, François, marchand, 339, 446.
 Bilodeau, Henri, 359.
 Bilodeau, Jean, 19.
 Bilodeau, Jean-Bte, 99.
 Bilodeau, J.-O.-Adalbert, 531 ; Mme,
 530.
 Bilodeau, Louis, 309, 319 ; bienfaiteur
 de l'Hôpital, 496, 498, 512.
 Bilodeau, Ludger, 362.
 Bilodeau, Marie-Adèle, 496.
 Bilodeau, Michel, 358.
 Bilodeau, Taschereau, 354, 474.
 Bilodeau, Théodule, 199, 447, 460.
 Bilodeau, Thomas, 99, 251, 306, 310, 430.
 Binet, Angélique, institutrice, 308.
 Binet, Charles, école, 333.
 Binet, Maurice, 355, 362.
 Binet, Philéas, école, 348.
 Binet, Pierre, 99, 333.
 Bisson, Aurèle, marguillier, 220.
 Bisson, Emile, 362, 490.
 Bisson, Ignace, école, 331, 332.
 Bisson, Jean, 354.
 Bisson, Régis, menuisier, 326.
 Bisson, Roland, 416.
 Bizier, Richard, 165, école, 349.
 Blainville, paroisse, 367, 368.
 Blais, abbé Apollinaire, aumônier, 526.
 Blanchet, Jean, député, 260, 448.
 Blin, Jean-Bte, chirurgien, 44.
 Blouin, Adrien, 340.
 Blouin, Georges, tanneur, 173, 459.
 Blouin, Narceisse, 165.
 Blouin, Paul, 473.
 Blumhart, John, instituteur, 308, 309,
 310.
 Bois, abbé Ls.-Édouard, 555.
 Bois de Sartigan, 538, 540.
 "Bois-Franc" (voir Saints-Anges).
 Boissons alcooliques, 26, 155, 194.
 Boivin, Édouard, 490.
 Boivin, Pierre, 19, 59, 245.
 Bolduc, Edmond, 417.
 Bolduc, Père Joseph, 219.
 Bolduc, Joseph, sénateur, 460, 463, 475.
 Bolduc, Mgr J.-B.-Z., 170.
 Bolduc, Prime, charretier, 172.
 Bonhomme (voir Dulac).
 Bonnet, Joseph, organiste, 181.
 Bonnett, Louise-Lydia, 392.

- Bonneville, François, 29, 45, 46, 60, 62, 97, 242, 245, 298, 368.
 Bonneville, Henri, menuisier, 524.
 Bonneville, Jean-Bte, 29, 85, 88, 136, 142, 308, 310, 323, 324, 330, 331, 342, 548, 553.
 Bonneville, Joseph, 308, 309, 359.
 Bonneville, J.-F.-Narcisse, instituteur, 326, 593.
 Boucard, abbé Arthur, 174.
 Boucher, Edmond, chantre, 208.
 Bouchette, Joseph, carte de 1831, 537, 538, 540.
 Boudreau, Francis, 479.
 Boulet, Mgr Auguste, 221.
 Bourassa, abbé Joseph, 545, 547.
 Bourdages, affaire, 120.
 Bourgeois, Mère Marguerite, béatifiée, 422.
 Bourget, Mgr Ignace, 321, et le Couvent, 379, 382, 385, 387.
 Bourgette, Charles, instituteur, 307, 311.
 Bourque, abbé Charles, 463, 464.
 Bras, ruisseau du, 540, 541, 542.
 Brassard-Deschenaux, Chs-Joseph, grand vicaire, 369, 566.
 Breton, Joseph et Paul, entrepreneurs, 144, 147, 149, 150, 151.
 Breton, Marie-Anne, 213.
 Brevets d'enseignement, 399-401 ; du Collège, 469.
 Briand, Mgr Jean-Olivier, 21, 23, 24, 26, 34, 35, 39, 40, 44, 46, 47, 48, 235, 237-241.
 Brochu, Blaise, entrepreneur, 420.
 Brochu, abbé Camille-Stanislas, vicaire, 157.
 Brochu, Charles, prêteur, 457.
 Brochu, J.-Alban, 362, 416.
 Brochu, Vve Romuald, 522.
 Broughton, canton, 556.
 Brousseau, chanoine J.-Onésime, 219.
 Brown Corporation, 500.
 Brunelle, Cyrille, menuisier, 127.
 Bureau de poste, 97, 211.
 Bureau des Examineurs de Québec, 340, 341; de Sainte-Marie, 342, 343, 350, 400, 417.
 Burke, James, 294.
 Buteau, Vve Lazare, 549.
- C**
- Cadets de Saint-Damase, 473.
 Cadets du Collège, 481.
 Caisse ecclésiastique St-Joseph, 369.
 Caisse Populaire, 173, 357 ; au Couvent, 421 ; 484.
 Camirand, J.-D., importateur, 200.
 Canadian Office and School Furniture Company, 202.
 Cantin, Moïse, entrepreneur, 460, 461.
 Capitation instituée, 174.
 Cap-Santé, 117.
 Carette, Émile, 208, 513.
 Carette, Jean-Marie, 473.
 Carette, Léon-Georges, 520.
 Carette, Thomas, 511.
 Carli, T., statuaire, 168.
 Carli-Petrucci, 525, 526.
 Caron, François, 99.
 Caron, Joseph-Édouard, 223.
 Caron, abbé Thomas, 157.
 Carpentier, R.P. Bonaventure, 15-16.
 Carpentier, R.P. François-Solano, 4-8.
 Carrier et Lainé, 163.
 Carrier, Henri, organiste, 173, 217, 265, 496.
 Carrier, Louis, 496.
 Carter, Alyre, 359.
 Carter, Charles, 354, 362.
 Carter, Stephen, 319.
 Carter, route, 270.
 Casavant, maison, 191, 267.
 Casgrain, abbé Henri-Raymond, 3.
 Cauchy, Antoine, notaire, 113.
 Cazeau, abbé C.-F., 107, 118, 138, 142, 157, 543, 551, 555.
 Centre récréatif, 372, 473, 479, 520.
 Cercle de Jeunes Naturalistes, 421.
 Cercle des Fermières, 517.
 Cercle d'Iberville, au Collège, 468.
 Cercle Morin d'ACJC, 468.
 Chaire, 106.
 Chamberland, Joseph, instituteur, 308.
 Chandelier pascal, 151.

- Chant paroissial : " Mon Village ", 275.
 Chapelle Cliche, 172, 192.
 Chapelle Hébert, 191.
 Chapelle Sainte-Anne, 7, 41, 106, 146, 166, 170, première pierre, 171, 175, 188, 235-281, 412, 449, 455, 475, 570, 571, 579.
 Chapelle St-François-Xavier, 40s., 96, 171, 570.
 Chapelle Tardif, 173, 191, 412.
 Chapelle Turcotte, 191, 193.
 Chaperon, Alfred-Elizée, notaire, 161.
 Chaperon, Georges, 161, 177.
 Chaperon, abbé Jean-Thomas-Alfred, vicaire, 152, 157, curé 161-178, 254, 255, 259, 261, 265, et les écoles, 345, 346, 349 ; et le Couvent, 395-400 ; et le Collège, 434-455 ; 547, 552, 558, 577.
 Chaperon, Joseph-Samuel, libraire, 161.
 Chartier, abbé Étienne, 131.
 Chassé, Charles, 460.
 Chassé, Jos.-Noel, notaire, 108, 111, 122, 319, 440, 544.
 Chassé, Pierre, 108.
 Chassé, Théotiste, inst., 308, 311.
 " Château Beauce ", 531, 533-536.
 Châteauneuf (Meneux dit), François, 59.
 Châteauneuf (Meneux dit), René, 19.
 Chaussegros de Léry, famille, 383.
 Chaussegros de Léry, Alexandre, 391, 392.
 Chauveau, P.-J.-O., 342-344, 396, 430, 440.
 Chemin de Craig, 553.
 Chemin de croix, inauguré, 106, renouvelé, 167, à la sacristie, 168, dévotion encouragée, 186, à Sainte-Anne, 254, 269, 279 ; au Collège, 442, 445 ; au Monastère, 532.
 Chemin de Kennebec, 540, 544.
 Chemins de la Beauce, 5, 6.
 Chiniqy, abbé Charles, 127.
 Chœur de chant, 443, 475.
 Cimetière, la première sépulture, 13, chapelle, 94, mur construit, 96, 97, relevé, 106, nouveau, 163-166, clôture, 209-210.
 Clarke, Sir Allured, 71.
 Clavet, abbé Wilbrod, vicaire, 214, 402, 468.
 Clergé canadien, et l'Institution Royale, 290.
 Cliche, famille, 265.
 Cliche, Adalbert, 362 (2).
 Cliche, R.P. Didace, 20-22.
 Cliche, Edmond, 199, 207.
 Cliche, Jean-Baptiste, 560.
 Cliche, Thomas, 192.
 Clochers, 94.
 Cloches, 39, nouvelles, 94-95, 148, changées, 162, du cimetière, 165, 190, à la chapelle Tardif, 192, neuves, 206-208, à Sainte-Anne, 269, 279 ; pour le viatique, le mois des morts, 574.
 Clouet, Michel, 19, 77, 79, 83, 89, 98, 295, et le Couvent, 369, 371, 376.
 Cloutier, Alphonse, menuiserie, 524.
 Cloutier, Marie, 95.
 Clubs 4-H, 479.
 Collège, 186, 190, 227, 266, 319, 336, 339, 347, 355, 372, 401, 405, 406, 413, 414, 427-491 ; statistiques (1855-1874), 435, 436 ; éclairage au gaz, 461 ; conventums (1898) 461-464, (1923) 473, 474, (1940) 475, 490, 491 ; chapelle neuve, 464, 465 ; Quarante-Heures, 465 ; album-souvenir (1940), 477, (1955), 481, 490 ; plan et titres des terrains, 484 ; prospectus (1891), 485, 486 ; les plus illustres Anciens, 487-489 ; les Directeurs, 489 ; statistiques (1875-1955), 489, 490 ; centenaire, 490, 491 ; 500, 509 ; 581.
 Collège Sainte-Anne de la Pocatière, 131, 156, 267, 593.
 Comiré, Nicolas, 6.
 Comiré, Pierre, 19.
 Comiré, Vincent, 19, 45.
 Commission des Monuments historiques 273.
 Commission scolaire de la paroisse, 318 319, 325, 329, 353, 362, secrétaires et présidents, 362.
 Commission scolaire du village, 323-355,

- 329, 330, secrétaires, 351, 362, présidents, 351, 352, 362, 405, 413, 414, 420 ; et le Collège, 425, 460, 477, 479, 480, 484.
- Communion des enfants, 573.
- Confessionnaux, 151.
- Conflagration du village (1926), 474.
- Confrérie du Saint Scapulaire, 127.
- Congrégation de la T.S.V. au Collège, 468.
- Congrégation Notre-Dame, couvent de Québec, basse-ville, 371.
- Confrérie du T.S. Rosaire, 127.
- Connétable engagé, 101, 217, 218.
- Conscription, guerre, 185.
- Constantin, R.P. Justinien, 16-20.
- Coopérative d'Électricité, 360.
- Corbillard, 163 ; en 1898, 190.
- Corporation Baronet, 535.
- Corriveau, Alfred, 511.
- Corriveau, R.P. Patrice, 477.
- Côté, Jean-Bte, sculpteur, 168.
- Côté, Honorable Omer, 415, 417.
- Côte de Beaupré, 235.
- Courcelles, on lui donne une chaire, 106, 262.
- Couture, Georges, 351, 545.
- Couture, Jean, école, 348.
- Couture, abbé Joseph, 564.
- Couture, Michel, forgeron, 309.
- Couture, abbé W.-Hilaire, curé de Saint-Elzéar, 263.
- Couvent, 84, 99, 106, 146, 173, 182, 195, 227, 313, 314, 324, 325, 329, 335, 341, 347, 355, 365-426 ; centenaire, 409-412 ; liste des supérieures, 422-423 ; statistiques de 1855 à 1931, 423-428 ; 443, 489, 500, 516, 521, 536, 580.
- Craig, Sir James, 286.
- Crautz, Jean-Bte, maçon, 367.
- Crawford, Henry-Charles, moulin, 545, 547.
- Crèche de Noël, 191.
- Crépault, Jean, instituteur, 320, 322.
- Crespel, R.P. Emmanuel, 26.
- Crête, Irénée, 355.
- Crête, Louis, 18, 44, 62.
- Croisade eucharistique, 422, 477.
- Croix de chemin, 571, 572.
- Crucifix de l'église, 188.
- Curés en général, 563-565 ; liste des curés, 583.

D

- Dalhousie, rang, 542.
- Dallaire, Alphonse, 211 ; Mme, 412.
- Dallaire, Mariette, inst., 401.
- Dallaire, O.-E., inspecteur, 402.
- Dallaire, Thomas, 352.
- Dames de Sainte-Anne, 187, 500.
- Danses, 196.
- Darac, Camil, 296, 578.
- Déchêne, Dorvigny-M., 362, 418.
- Deguisse dit Flamand, abbé Joseph-François, 57-60.
- de la Marche, Mgr J.-François, évêque de Saint-Pol de Léon, 70-74.
- De Léry, H., 342.
- Demers, Jean-Bte, arpenteur, 366.
- Demers, abbé Jérôme, 249.
- Denault, Mgr Pierre, 575.
- Deneau, Adélaïde, servante de M. Villade, 85.
- Derome-Descarreux, abbé Georges-Stanislas, 85, 105-116, 118, 171, 252, 254, et l'éducation, 313, 314, 318, 319, et le Couvent, 381, 382, 543, 555, 556, 564, 577.
- Déry, Napoléon, facteur d'orgues, 171, 265.
- Desaulniers, Mme Hilarion, 213.
- Desaulniers, Omer-Jules, 491.
- Desbarats, Pierre-Édouard, 294.
- D'Esclis, Mgr, 53, 58.
- Desjardins, abbé Philippe-Jean-Louis, 70, 72.
- Desruisseaux, Elzéar, 169, 351.
- Desruisseaux, François, 96.
- Desruisseaux, abbé Honoré, vicaire, 157.
- Dessane, Antoine, 151.
- Dessane, Léon, 191.
- Detruval, chirurgien, 26.
- Deuxième centenaire, 226, 477.
- Devarenes, abbé Fernand, chapelain, 526.

- Dévotions, 578-579.
 Dion, Mme Alphonse, 213.
 Dionne, Hénédine, Vve Taschereau, 429, 551.
 Dionne, abbé Henri-Alfred, 548.
 Dionne, Dr J.-Eugène, 224, 475, 530 ;
 Mme, 409, 412, 422.
 Dionne, Dr Ls-Philippe, 480.
 Domaine, 4, 6, 7, 10, 237.
 Donovan, John, précepteur, 300.
 Doyon, Florian, 560.
 Doyon, Jacques, électricien, 524.
 Doyon, Paul-Emile, 490.
 Doyon, Pierre, 416.
 Drolet, F.-X., ascenseurs, 524.
 Drouin, Blanche, inst., 400.
 Drouin, Eva, sacristine, 277.
 Drouin, Jean-Baptiste, 555.
 Drouin, J.-L., ferblantier, 200, 206.
 Drouin, Joseph, 354.
 Drouin, Marius, 372.
 Drouin, Pierre, 19, son épouse, 166.
 Drouin, René, chauffage, 524.
 Drouin, Robert, 416.
 Drouin, Thomas, 372.
 Dubord, abbé Jean-Bte, curé, 65, 66, 285.
 DuBuron, R.P. Alexis, 13-14, 16.
 Duburon, abbé François, 30.
 Duchesnay, famille, 383, (voir aussi Juchereau).
 Duchesnay, Elzéar-Henri, 112, 143, et les écoles, 322-340, 389, 392, 429-431, 440.
 Duchesnay, Marie-Louise, 392.
 Dufournel, abbé Gaspard, 227.
 Dufresne, abbé Michel, 542, 553, 576.
 Dufy-Dessaunier, Marc Thomas-Ignace 243.
 Dugrenier dit Perron (voir Grenier et Perron).
 Dulac (Bonhomme dit), Basile, 309.
 Dulac, Cyrille, 362, 473, 517, 530.
 Dulac, Emery, 210, 530.
 Dumais, abbé Ernest, vicaire, 221, 410, 517, 526.
 Dumais, abbé Léon, vicaire, 221.
 Dumont, Jean-Bte, journaliste, 175.
 Dupuis, A.-Béloni, 191.
 Dupuis, Hermias, 493, 514.
 Dupuis dit Gilbert, Jean, 334.
 Durant, Jean-Bte, 18.
 Dynes, Joseph, peintre, 167.
- E**
- Éclairage du Couvent, gaz, 403, électricité, 406 ; du Collège, gaz, 461.
 École des Travaux manuels, 477-479, 484.
 École ménagère, 401, 402, 418, 419.
 " École Mgr Feuiltault ", 360.
 Écoles, en général, **283-363** ; école royale, 293-304 ; maison d'école, 297, 298, 306 ; écoles de fabriques, 305, 314, 318 ; écoles de syndics, 305-315 ; municipales 317-363 ; école modèle, 319, 329 ; tableau des écoles en 1850, 332 ; contributions volontaires, 334, 343-346 ; maisons d'école, 333, 348, 349, 358-361 ; rétribution mensuelle, 350, 351, taxation, 351, 357 ; école modèle, 428, 429.
 Écoles du Manitoba, 174.
 Écoles d'Ontario, 406.
 Écoles Normales, instituées, 350 ; demande pour Sainte-Marie, 418.
 Éducation, promoteur en M. Villade, 82, fondation Luce Guay, 89, un promoteur en M. Proulx, 154, généralités 283-292. (Voir aussi Ecoles, Couvent, Collège).
 Église : choix du site, 10, première église, 17-19, 36, 37, église de pierre 43-55, réparations, 97-101, réparations, 126-127, à reconstruire, 138, reconstruite, 141-149, réparée, 168-171, chauffage, 171, fournaise, 197, réparations de 1916, 198-203, incendie, 205, 206, 474, 503.
 Églises en général, chauffage, 566.
 Églises, Presbytères et Cimetières, loi de 1791, 43-44, 61, 120.
 Égypte, rang, 556.
 Électricité introduite, 198, 200.
 Elgin, lord, gouverneur, 323, 330.

- Enfant-Jésus, paroisse, en pèlerinage, 269, écoles, 349 ; **559-560**.
- Enfants de Marie, 187, 410, **500**.
- Enseignement agricole, 361.
- Épictière, Louis, instituteur, **311**, 577.
- Érection canonique, 121-122.
- Érection civile, 119-122.
- États-Unis, voyages aux, 154.
- Etchemin, rivière, 539.
- Étudiants en cours classique, 593-599.
- Évêché à Ste-Marie, 440 ; dans la Beauce, 581-582.
- Exposition provinciale, 185.
- Externat Sainte-Marie, 414-417.
- F**
- Fabrique, revenus, 37, héritage, 89, mobilier en 1799, 94, donation Louis Parent, 96, tenue des livres, 102, titres, 106, et syndics, 202-203, dette, 209, démission de marguilliers, 220 ; et la chapelle Sainte-Anne, 241 ; et le Collège, 456, **457** ; et l'Hôpital, 493, 496, 497, **513-515**, **519**, 520, 523, 538-540.
- Fafard, abbé Séverin-Édouard, **556**.
- Fanfare à Sainte-Marie, 217 ; de l'Artillerie Royale, 221 ; de Thetford, 182 ; de Sainte-Marie, 265 ; des Artisans, 269 ; du 22e Régiment, 272 ; de Thetford, 490.
- Faucher, Alfred, école, 359.
- Faucher, (Fouché), Augustin, 18.
- Faucher, (Fouché), Claude, 19.
- Faucher, Georges, centenaire, 477.
- Faucher, Gérard, 521.
- Faucher, Jean-Bte, 245.
- Faucher, Joseph (à Georges), 355.
- Faucher, Louis, 319.
- Faucher, Nazaire, 362.
- Faucher, Sabin, couvreur, 460.
- Faucher, Viateur, connétable, 218.
- Fay, Charles-Auguste, facteur d'orgues, 107.
- Fecteau, Calixte, bedeau, 216.
- Fecteau, Israël, 459.
- Fecteau, Philippe, 362.
- Fecteau, Thomas, 165.
- Ferland, Agénor, peintre, 170, 190, 200, 473, 512.
- Ferland, Charles, 352.
- Ferland, François, 207.
- Ferland, Ignace, 59.
- Ferland, Jean, peintre, 163, 170, 227, 480, 490, 524, Mme Jean, 306.
- Ferland, J.-B., **517**.
- Ferland, abbé J.-B.-Antoine, 542.
- Ferland, Jean-Chs, 362.
- Ferland, Jean-Thomas, 362.
- Ferland, Joseph, agronome, 490.
- Ferland, Jules, 354, 362.
- Ferland, abbé Louis-Joseph, 231, 491.
- Ferland, Philémon, 362.
- Ferland, Sauveur, professeur, 469.
- Ferland, Sophie, veuve Hébert, 348.
- Fête patronale, 38, 121, 181, 567.
- Fêtes d'obligation, 572.
- Fêtes jubilaires et autres, 221-228.
- Feuilaull, Édouard, père du curé, 179, 213.
- Feuilaull, Mme Frs-Xavier, 516.
- Feuilaull, abbé Joseph-Alphonse, 517.
- Feuilaull, Mgr Jos.-Édouard, curé, **179-232**, et la chapelle Sainte-Anne, 265-273 ; et le Couvent, 400-421 ; et le Collège, 456-478 ; 478-479 ; et l'Hôpital, 493-527 ; prélatrice, 516 ; 531, 568, 571, 577, 579.
- Fidler, Rev. Isaac, 309.
- Filion, abbé Maxime, 547.
- Fleury de la Gorgendière, Joseph, 4, 6.
- Fleury de la Gorgendière, Marie-Claire, 121.
- Fontaine, Jean, 543.
- Fontaine, Joseph, charpentier, 550.
- Fontaine, abbé Luc, vicaire, 526.
- Forbin-Janson, Mgr de, 108-109, 113-115, 564.
- Forgues, abbé Michel, curé, 88, **117-125**, 127, et le Couvent, 382, 391, 550, 555, 557.
- Fortier, abbé Benoît, vicaire, 422.
- Fortier, Gabriel-Narcisse-Achille, 165, 170, 260, 324, 340, 530, 593.

- Fortier, J.-Hugues, 173, 223, 224, 227, 272, 273, 463, 517.
 Fortier, Louis-Romuald, 318.
 Fortier, abbé Narcisse-Charles, 106, 541, 553.
 Fortier, Pierre, menuisier, 124, 152.
 Fortier, Richard-Achille, 88, 111, 306, 320, 322, 325, 327, 342, 429.
 Fortier, Dr Tancrède, 165.
 Fortin, Édouard, député, 223, 521.
 Fortin, Joseph, 354.
 Fouché (voir Faucher).
 Fouchet, ruisseau du, 540.
 Fournier, Thomas, architecte, 128, 141.
 Frampton, Township de, 102, 103, 288, 383, 559.
 Frédéric de Ghyvelde, R. Père, 187, 219, 573.
 Frère Achille, 479, 480.
 Frère Adolphe, 477.
 Frère Albanus, 439, 441.
 Frère Albert, 480.
 Frère Alfred, 478.
 Frère Andaine, 444.
 Frère Armin-Victor, 439.
 Frère Austin, 435.
 Frère Baldrède, 433.
 Frère Béril ^e, béatifié, 479.
 Frère Bernard, 435, 442.
 Frère Berochus, 431.
 Frère Chrétien, provincial, 447, 453.
 Frère Dioclétien, 431.
 Frère Facile, 431.
 Frère Félix, organiste, 217, 478, 481.
 Frère Francis, 475.
 Frère Gemel-Martyr, 473.
 Frère Gérard, 475.
 Frère Henri, maître de chapelle, 478.
 Frère Honoré, 468.
 Frère Islaro, 431, 433.
 Frère Jérôme, 434, 435 ; notice, 481-483.
 Frère Léon, 475.
 Frère Lucien, 490.
 Frère Mathéus, 464, 465.
 Frère Maxence-Gervais, 480.
 Frère Nicéphore, 491.
 Frère Nicodemius, 442.
 Frère Odilard-Marie, 434.
 Frère Odilon, 490.
 Frère Palasis, 468, 469.
 Frère Raymond-Césaire, 474.
 Frère Retituis, provincial, 446, 447, 454.
 Frère Rufin, 188, 469, 475, 481.
 Frère Symphorien, 431.
 Frère Timothée, 443, 464, 465.
 Frère Virgile, 433.
 Frère Yves, 479.
 Frères des Écoles Chrétiennes, 132, 336, 339 (voir aussi : Collège).
- G**
- Gadoua, Antoine, maçon, 145.
 Gagné, Alexandre, 473.
 Gagné, Étienne, 315.
 Gagné, François, forgeron, 309, 310.
 Gagné, Joseph, 19, 51.
 Gagné, Marie-Anne, inst., 308, 311.
 Gagné, Pierre, 99, menuisier, 307.
 Gagné, Wilfrid, 490.
 Gagnon, Arthur (fils de Louis), 517.
 Gagnon, Coléam, 530.
 Gagnon, Édouard, 362.
 Gagnon, Delles Eva et Alexina, 477.
 Gagnon, R.P. Gabriel, 491.
 Gagnon, Georges, 188, 265, 517.
 Gagnon, Henri, organiste, 191.
 Gagnon, Hilaire, école, 349.
 Gagnon, Ignace, 52, 245, 284.
 Gagnon, Jean-Berchmans, architecte, 414-416, 523, 525, 535.
 Gagnon, Jules, 41.
 Gagnon, Napoléon, emplacement, 298, 477.
 Gagnon, abbé Placide, 272, 475.
 Garant, Antoine, huissier, 113, 172.
 Garant, Gustave, 165, 171, 199, 200, 201, 207, 352, 402, 570.
 Garde Indépendante Champlain, 269, 463, 473.
 Garneau, Lionel, entrepreneur, 360.
 Garon, François, 62, 245.
 Garon, Jean-Chrysostôme, 543.
 Gatien, abbé Jean-Baptiste, 22-24.
 Gaudreau, Pierre, 370.
 Gaumont, Joseph, 19.

Gauthier, Pierre, maçon, 144.
 Gauvreau, abbé Célestin, 577.
 Gauvreau, abbé Ferdinand, 554.
 Gazel, abbé Pierre, 70-72.
 Gendron, Jean-Bte, 351, 354.
 Germain, Louis, fils, 243.
 Germain, abbé Patrice, vicaire, 276, 524.
 Germain, abbé Victorin, vicaire, 184,
 193, 209, 223, 271, 273, 275, 276.
 Gervais dit Talbot, Henri, 123.
 Giard, Louis, 345.
 Giguère, Achille, 362.
 Giguère, Amédée, 207.
 Giguère, Arthur, 362.
 Giguère, Fernand, entrepreneur, 420.
 Giguère, Irénée, entrepreneur, 415, 416,
 475, 480, 533, 535.
 Giguère, Dr Roland, 490.
 Gingras, Roland, organiste à Québec, 221.
 Girard, Thomas, guérison, 257, école, 348.
 Girault, R.P. Étienne, S.J., 245.
 Giroux, R.P. Auguste, 272.
 Giroux, Fernand, entrepreneur, 360.
 Giroux, Sophie, 441.
 Glapion, R.P. Augustin-Louis de, 39.
 Gobeille, Laurent, 7.
 Godbout, R.P. Archange, 15.
 Godbout, Arthur, député, 402.
 Gordon, Marguerite Stuart, 392.
 Gosselin, abbé Frs-Xavier, curé à Saint-
 Joseph, 263, 582.
 Gosselin, Gaudiose, 362.
 Gosselin, Jules-Aimé, entrepreneur, 358.
 Gosselin, Odilon, 362.
 Goulet, Octave, 208.
 Gourdeau, François, 79, 286.
 Grande Ligne, 548, 551.
 Grange du curé, 162, 209, 520, 521.
 Gravé, abbé Henri-François, 64.
 Gravel, Lucien, 490.
 Grégoire, Agathe, 14.
 Grégoire, Alfredo, 190.
 Grégoire, Cyrille, 352.
 Grégoire, Étienne, 62, 94, 99, 245.
 Grégoire, Jean, 85, 245.
 Grégoire, Léon, 85, 297.
 Grégoire, Louis, 19, 45, 48, 65, 97, 245.
 Grégoire XVI, crucifix de, 253-254, 279.

Grenier, Delle Flore, école, 348.
 Grenier, Jean, 205.
 Grenier, Jean-Bte, 19.
 Grenier, Joseph, 18, bedeau, 173.
 Grenier, abbé J.-Benjamin, 550.
 Grenier, Louis, école, 332.
 Grenier, abbé Le-Honoré curé de Saint-
 Elzéar, 342, 556.
 Grenier, Olivier, maçon, 371.
 Grenier, Paul, 19, 39.
 Grenier, Pierre, 18, 45.
 Grenier, Thomas, connétable, 217.
 Grippe espagnole, 474.
 Groulx, chanoine Lionel, 289.
 Guay, Esther, inst., 311.
 Guay, Louise, inst., 308, 311.
 Guay, Luce, servante de M. Villade, 85,
 89, 142, 315, 319, 372, 429, 453, 484,
 530.
 Guay, Vve Marie-Josephte, 85.
 "Guerre des éteignoirs", 321, 329, 346.
 Guignolée, 518.

H

Haldimand, Frederic, 70.
 Halifax, canton, 554.
 Hallé, François, 19, 40, 96.
 Hamel, Charles, prêtre, 150, 170.
 Hamel, Gustave, 182, 352.
 Hardy, Henriette, inst., 311.
 Hardy, Narcisse, libraire, 162.
 Hébert, Ernest, 96.
 Hébert, Henri, école, 358.
 Hébert, Jean, 191.
 Hébert, abbé Léonidas, ordonné, 269.
 Hébert, Victor, école, 333, 348.
 Hicks, chanoine Étienne, 80, 286.
 Hicks, docteur Stephen, 80.
Historique du Collège, 175, 181, 427.
 Hocquart, intendant, 3.
 Hoffman, abbé Joseph, curé de Charles-
 bourg, 265.
 Hôpital Général de Québec, 50, 76, 98,
 107, 124, 504.
 Hôpital N.D. de Protection, 89, 191, 221,
 229-231, 271, 372, 406, 493-527 ; lis-
 te des Supérieures, 526 ; 536.

Hospice de Lévis, 174, 180, 213, 229 (voir aussi Institut Saint-Joseph).
 Hospice Saint-Antoine, 517.
 Hospice Saint-Charles, Québec, 493.
 Hôtel-Dieu de Québec, 97, 243, 252.
 Huard, Louis, menuisier, 315.
 Hubert, abbé Augustin-David, 242.
 Hubert, Mgr Jean-François, 53, 59, 61, 74, 93, et les écoles, 286 ; 568, 572.
 Hubert, abbé Pierre-René, 242.
 Hudon, abbé Ernest, vicaire, 157.
 Huot, abbé Pierre, vicaire, 103, 104.

I — J — K

Ile d'Orléans, 235.
 Indulgences, 186, à Sainte-Anne, 253, 254, 280, 281, demandées, 270.
 Inondations, 236, 237, de 1917, 270, 474, 499.
 Inspecteurs d'écoles, 310.
 Institut familial, 419, 420.
 Institut Saint-Jean-Bosco, 301.
 Institut St-Joseph de la Délivrance, 493, 521 (voir aussi Hospice de Lévis).
 Institution Royale, archives, 283, loi de 1801, 286-291, règlements 301, 302, 365.
 Institutrices, valeur, engagement, 331, 341, 343, salaires, 350, 355-357, notification, 355.
 Inverness, canton, 553.
 Ireland, canton, 553.
 Irlandais, à Sainte-Marie et environs, 81, 102, 103, 105.
 Jacob, Denis, 560.
 Jacotel, Jacques, facteur d'orgues, 107.
 Jacques, André, marchand, 352.
 Jacques, Jean, 235.
 Jacques, O.-A., marbrier, 176, 262.
 Jardins scolaires, 350.
 Jarrets noirs, 381.
 Jean, abbé Jean-Maurice, 52, 57.
 J.E.C. au Couvent, 422.
 Jeune et abstinence, 572.
 Jeune-Lorette, 245.
 Jésuites, leur extinction, 69, rétable, 97, bienfaiteurs, 243.

Jobin, Henri, 148, 324, 330.
 Jobin, Jean, 440, 441.
 Jobin, Joseph, 362.
 Jolicœur, Godegroy, école 332.
 Jolliet, seigneurie, 3, 121, écoles, 348 ; 537, 538 ; partie annexée à Sainte-Marie, 543, 548, 549, 552.
 Juchereau-Duchesnay (voir aussi Duchesnay).
 Juchereau-Duchesnay, Chs-Maurice, 252, 253.
 Juchereau-Duchesnay, Henri-Jules, 166, 255.
 Juchereau-Duchesnay, Louise-Frse, épouse de G. E. Taschereau, 95.
 Justinien, R.P. (récollet), voir **Constantin**.
 Kelly, Thomas et John, convertis, 443.

L

Labbé, Bernard, 352.
 Labbé, Jean, 352.
 Labbé, Chan. J.-Alphonse, vicaire, 90, 214, 223, 231, 271, 276, 526, 578.
 Labbé, Octave, 560.
 Labbé, Théodore, organiste, 173, 443.
 Labbé, et Roberge, plombiers, 406.
 Labonté, Cyprien, forgeron, 210.
 Labrecque, Honoré, 352, 354, 362.
 Labrecque, Jean-Bte, instituteur, 307.
 Labrecque, Léo, 362.
 Labrecque, Léopold, 490.
 Lacasse, abbé Arthur, vicaire, 207, 224, 226.
 Lacasse, abbé Joseph, curé de Saint-Henri, 123, 540, 549.
 Lacasse, Joseph, 549.
 Lacasse, R.P. P.-Z., oblat, 174.
 Lachance, Gisèle, sacristine, 277.
 Lachance, Grégoire, 532.
 Lachance, Paul-Henri, 532.
 Lacroix, Alfred, 362.
 Lacroix, Charles, 126, 228, 355, 477, 484, 525.
 Lacroix, Édouard, 211, 273, 475.
 Lacroix, Irénée, 416.
 Lacroix, Mme Jean-Bte, 517.

- Lacroix, Mme Jean-Thomas, 530.
 Lacroix, Joseph, 362.
 Lacroix, Léon, 352.
 Lacroix, Ls-Philippe, 211, 415, 416.
 Lafflamme, Alphonse, agronome, 361.
 Lafontaine, abbé Christophe, vicaire, 157.
 Lafortune, Wilfrid, peintre, 199, 271.
 Lafné, Napoléon, peintre, 460.
 Laliberté, Mme Étienne, 517.
 Laliberté, Léonidas, notaire, 165.
 Laliberté, abbé Napoléon, 442.
 Lalime, Marie-Josephte (dame Michel Clouet), 77, 78.
 Lalime, veuve Michel Lépine dit (Marie-Louise Amelot), 76, 77, 78, 95, 296.
 Lambert, abbé Louis-Zoël, curé de Beauceville, 494.
 Lambly, John, 317.
 Lambton, 150, incendie, 219, centenaire, 230 ; 395 ; 568.
 Lamontagne, Stanislas, 18.
 Lamothé, abbé Antoine, 60, 80, 95.
 Lamy, Olivine, servante du Couvent, 421.
 Landry, David, 148.
 Landry, Élie, 169.
 Landry, Mme Henri, 412.
 Landry, Jacques, école, 348.
 Landry, Dr Joseph-Étienne, 170.
 Landry, Julien, 18.
 Langelier, Pierre, 19.
 Langevin (voir aussi Bergevin).
 Langevin, Adrien, 59.
 Langevin, abbé Edmond, 137, 143.
 Langevin, Joseph, 272, 279.
 Langlois, abbé Antoine, vicaire, 110.
 Laplante, Thomas, 392, 577.
 Larochelle, Louis, 545.
 Larochelle, Ls-Philippe, brique, 524.
 Larochelle, abbé Ovide, 517.
 Larrivée, abbé Cyprien, 517.
 La Rue, abbé Alexandre, 532.
 La Rue, D.-E.-Ernest, notaire, 530, 532, 534.
 La Rue, Marcel, notaire, 529.
 La Salle, Jean-Bte de, béatification, 448, 463 ; centenaire, 480.
 Lauverjat, R.P. Étienne, 16.
 Lauzon, paroisse Saint-Joseph, 6, 321, Seigneurie, 538, 543.
 Laval, Mgr de, 559.
 L'Avenir, combattu par l'abbé Louis Proulx, 131.
 Lavertu, Marie, inst., 311.
 Lebel, Gonzague, 298.
 Lebel, Tancrede, 477.
 Leblond, Honoré, bedeau, 216.
 Lebon, Israël, 184.
 Lebon, Mgr Wilfrid, 183, 224, 226, 227, 231, 232, 272, 273, 275, 410, 461, 477 ; décès, 481, 577.
 Le Canadien, contre l'Institution Royale, 289.
 Leclerc, abbé Alexis, 9-11, 16.
 Leclerc, abbé F.-X., vicaire, 228, 276, 422, 526.
 Lecours dit Barras, Josette, 577.
 L'Écuyer, Édouard, instituteur, 307, 308, 311, 320.
 L'Écuyer, François (?), musicien, 107.
 Leeds, canton, 553.
 Lefebvre, Alexandre, 18.
 Lefebvre, Jean, fondation de messe, 17, 19.
 Lefebvre, Thomas, instituteur, 327.
 Lefrançois, abbé J.-Ph., curé de Cap-Santé, 117.
 Légaré, Joseph, peintre, 97, 105.
 Légaré, Ltée, P.-T., 517.
 Legendre, F., arpenteur, 165.
 Legendre, abbé Maurice, chapelain, 526.
 Lebouillier, Augustine, inst., 311.
 Lebouillier, François, commissaire, 299, 301.
 Lehoux, Mgr Joseph, 166, 229, 231, 417, 478, 480, 520, 522, 524, 535.
 Lelièvre, R.P. Victor, 467.
 Lelièvre dit Duval, abbé Joseph, 66, 67.
 Lemer, abbé Émery-Antoine, 242.
 Lemieux, abbé Darie, 558.
 Lemieux, Édouard, marchand, 211.
 Lépine, Germain, 157.
 Lessard, Joseph (fils de Pierre), 517.
 Lessard, Louis, 517.
 Lessard, Marie-Anne, 41.
 Lessard, hon. Pierre-E., 475.
 Lessard, abbé Régis, 475.

- Lessard, Thomas, notaire, 165, 258, 351, 448, 450, 455, 464.
- Lesueur, R.P. Jacques, 4.
- Létourneau, Alice, inst., 401.
- Levasseur, François-Noël, 50, 243.
- Levesque, François, 39.
- Lévis, 182, 263.
- "Lévis et Kennebec", chemin de fer, (voir "Québec Central").
- L'Heureux, Alfred, 223, 362.
- L'Heureux, Jean-Bte, 367.
- L'Heureux, Joseph, 362.
- L'Heureux, Rosalie, 441.
- Librairie Garneau, 177, 517.
- Ligue catholique féminine, 413.
- Ligue du Sacré-Cœur, 187.
- Lindsay, Charles, 242, 261, **Veuve, 272.**
- Lindsay, Edward Hayes, 318.
- Lindsay, Julie-Louise, inst., 311.
- Linière, seigneurie, 121, 309, 554, 556.
- Loiseau, R.P. Théodore, 24-27, 34s, 235, 285.
- Louis, Georges-H., organiste, 107, 126, 173.
- M**
- "Madone des Croisades", 89, 90.
- Magasin de Sainte-Anne, 268, 280.
- Magnan, Jean-Bte, 243.
- Maheu, Arthur, 362.
- Maheux, Joseph, fait le mur du cimetière, 96.
- Maillet, Félix, bedeau, 173.
- Maillet, Jean, 148.
- Maillet, Joseph, 173, 319.
- Mailloux, abbé Alexis, 127, 128.
- Mailloux, Henriette, inst., 311.
- Maine, frontières, 539.
- Maison Notre-Dame du Rosaire, 142, 529-536 ; liste des supérieures, 536.
- Manufacture de chaussures Regina, 196.
- Maranda, Luce, servante au Couvent, 391.
- Marchand, Henri, 494, 495.
- Marcheteau, abbé J.-Bte-Antoine, curé, 60-64, 287, 567.
- Marcoux, Albert, 329, 362.
- Marcoux, abbé André-Amable, vicaire, 110, curé de Saint-Bernard, 544.
- Marcoux, Antoine, 45.
- Marcoux, Charles, école, 332.
- Marcoux, Mgr Eugène, 477.
- Marcoux, Georges, 517.
- Marcoux, Hervé, 359.
- Marcoux, Jérôme, 329.
- Marcoux, Joseph, 19.
- Marcoux, Louis, 18, 19, 34.
- Marcoux, Louis-Alfred, 199, 207.
- Marcoux, Magloire, marguillier, 457.
- Marcoux, Marie-Louis, 362.
- Marcoux, Pierre, 19, 59.
- Marcoux, Raymond, 362.
- Marguillier, pour la chapelle S. Anne, 238, 242, 243, 247.
- Marois, Mgr Cyr.-Alfred, 402, 456.
- Martel, abbé Louis-Antoine, curé de Saint-Joseph, 395, 396.
- Mathieu, Mlle Sophie, commis du magasin de Sainte-Anne, 268.
- Marier, Charles, 98.
- Marois, Mgr Cyrille-Alfred, V.G., 176, 198.
- "Marteau", pseudonyme de l'abbé Louis Proulx, 131.
- Martel, abbé Ls-Antoine, 581.
- Martin, abbé Joseph-Étienne, 559.
- Masse, abbé Michel, 571.
- McHarron, abbé W.-James, vicaire, 102-103.
- McKenzie, Alexandre, et Gray, commerçants, 26.
- Mc Mahon, abbé Patrick, 132.
- Meilleur, Dr Jean-Bte, 154, 317-340, 389; et le Collège, 427-431.
- Meloche, F.-X.-Édouard, peintre, 169.
- Mercier, Honoré, 354.
- Mercier, Jean, 551.
- Mercier, Joseph, 205, marguillier, 220.
- Mercier, abbé Jules, chapelain, 526.
- Mérite agricole juvénile, 361.
- Messager du Sacré-Cœur, 186-187.**
- Messe de minuit, 569-570.
- Messes des biens de la terre, 571.
- Messes fondées, 10, 17, 46, à Sainte Anne, 267.

- Milady, Alexandre, 473.
 Milady, Hélène, inst., 401.
 Milady, John, 473.
 Miller, Jean-Bte, 400.
 Mills, Joseph-Langley, secrétaire de l'institution Royale, 290, 291, 296-300.
 Miray, Louis, notaire, 44, 242.
 Missionnaires et curés, liste, 583.
 Miville, abbé Georges, vicaire, 176, 455.
 Modes indécentes, 195.
 Mois de Marie, 186.
 Moisan, Pierre, peintre, 97.
Mon premier livre, 357.
 Monnaie, dénomination nouvelle, 101, 162.
 Montcalm, sur le parler des Canadiens, 284.
 Montminy, abbé Édouard, vicaire, 103.
 Montminy, abbé Ls-Antoine, vicaire, 102, 576.
 Monument à Mgr Feuiltault, 232.
 Monument de S. Thérèse, 188, 475, 480.
 Monument du S. Cœur, 188-190.
 Morency, Alfred, avocat, 260, 265, 352, 456, 457, 459, 463.
 Morency, Anna, 409, 412.
 Morency, Frédéric, 169, 171, Veuve, 260.
 Morency, Mme Jean, 214, 577.
 Morency, Joseph-Edouard, 352, 354.
 Morency, Dr Napoléon, 214.
 Morency, Paul-Emile, organiste, 217.
 Morency, Delles, 440, 441, 484.
 Morin, Mme Alfred, 412, 530.
 Morin, Élizabeth, 530.
 Morin, Joseph, 346.
 Morin, Joseph, 444.
 Morin, Marguerite, 530.
 Morin, Maria, 530.
 Morisset, Mgr Alfred, 221.
 Morisset, Dr Alfred, député, 402.
 Morissette, Aurélie, inst., 331.
 Morissette, Émile, importateur, 207, 269.
 Morissette, François, 52.
 Morisset, Gérard, 129, 243.
 Morissette, Hyacinthe, 96.
 Morissette, Jean, 19.
 Morissette, Joseph, maçon, 199, 208, 403, 512.
 Morissette, abbé Léon, curé de Saint-Ephrem, 401, 402.
 Morissette, Louis, 126, 165, 168, 170, 319.
 Morissette, Michel, 14.
 Morissette, Thomas, 126.
 Municipalités, 317.
 Murray, James, 21, 26, 69.
 Musée paroissial, 415.
 Musique, encouragée par M. Proulx, 154, 384-386, 393 ; au Collège, 435, 469.
- N**
- Nacké, Godefroy, 78.
 Nacké, Jean-Antoine, 78, 79, 286.
 Nadeau, abbé, Edgar, 475.
 Nadeau, Joseph, 245.
 Nadeau, Théodore, 559.
 Napper, François, 101.
 Naud, abbé Onésime, vicaire, 443.
 Nelligan, abbé James, curé de St-Joseph, 342, 554.
 Neuvaine à Sainte-Anne, 269-270, prédicateurs, 273, 280.
 Neuvaine à S. François-Xavier, 127, 174, 187.
 Noël, Virginie, nièce de M. Proulx, 158, 173, 440.
 Nolet, abbé Albert, vicaire, 526.
 Notre-Dame de Protection, dévotion, 504.
 Nouvelle-Beauce, 235, 237, 239, 241, 242, 245, à Sainte-Anne, 247, 248, 251, 256, 261, 262.
- O**
- Oeuvre de Terre-Sainte, 187, 573.
 Offices dominicaux, 567.
 Oliva, Narcisse-Lionel, instituteur, 327.
 Ordinations, la première en 1842, 109.
 Organistes, 173, 217, 277.
 Orgue inauguré, 107, réparé, 126, Beau-doin, 151, Déry, 171, réparé, 191, à Sainte-Anne, réparé 265, vendu, 267, nouveau, 279.
 Orphelinat du Lac-Sergent, 301.

Ouellet, hon. Ernest, 224.
 Ouellet, Mme G.-M. (de Saint-Anselme),
 405.
 Ouellet, Jérémie, 216.
 Ouimet, Gédéon, 397, 439, 454.
 Ouvroir, 218 (voir aussi : Amicale Notre-
 Dame des Croisades).

P

Pageot, Charles, 319.
 Pain béni, 567-569.
 Panet, Mgr Bernard-Claude, 101, 102,
 249, 288, 539-542, 549, 550, 553,
 554.
 Panet, Marie, 109, 166.
 Pâquet, Mgr Benjamin, 180, 265.
 Pâquet et Godbout, entrepreneurs, 206.
 Paradis, Michel, 251.
 Parent, André, 545, 547.
 Parent, Charles, 101.
 Parent, Étienne, arpenteur, 9, 18, 21,
 245.
 Parent, François, 19, 44, 316.
 Parent, Jacques, 18.
 Parent, Louis, 19, 41, donation à la fa-
 brique, 96.
 Parent, Paul, 19.
 Patry (Patris), Claude, 19, 245.
 Patry (Patris), Jean, 18.
 Paulvin, William, 309.
 Peachy, Ferdinand, architecte, 397, 582.
 Pelchat, Arthur, notaire, 473.
 Pelchat, abbé Jules, aumônier du Collè-
 ge, 475.
 Pèlerinages, 174-175, chapelle Sainte-
 Anne, 278, 280.
 Pelletier, Alfred, 210, 211.
 Pelletier, abbé Eugène, vicaire, 176, 465.
 Pelletier, Son Exc. Mgr Georges-Léon,
 276.
 Péloquin, Père Bonaventure, 219.
 Pernay, Julienne, 6.
 Perrault, Achille, 355.
 Perrault, Alfred, 41.
 Perrault, Arthur, 362.
 Perrault, Félix, marguillier, 220.
 Perrault, François, 19.
 Perrault, Jean, instituteur, 308, 311, 318.
 Perrault, Jean-Olivier, terrain de l'école,
 294, 295, 297, 298, 368, 372.
 Perrault, Joseph-Olivier, 253, et l'éduca-
 tion, 306, 315, 319, 323, 325, 429.
 Perrault, Ludovic, 354.
 Perrault, Marie, servante de M. Villade,
 85.
 Perreault, Wilfrid, 505.
 Petit-Cap, Saint-Joachim, 255.
 Petit Séminaire de Québec, 442.
 Philippon, Joseph-Antoine, maître d'éco-
 le, 294-304.
 Philippon, abbé Joseph-Georges, 301.
 Picher, abbé Cléophas, 560.
 Pierce, John, 578.
 Pilkington, Edward, médecin, 296.
 Piscine du Collège, 480.
 Place de l'église agrandie, 97, 189, 210-
 211.
 Plamondon, Antoine, peintre, (tableau
 de S. Anne), 252, 278.
 Plante, Mgr J.-Omer, 209, 224, 227, 228.
 Plaques commémoratives, 273.
 Plessis, Mgr Joseph-Octave, 79, 95, 98,
 99, 248, 249, 286, 287, et le Couvent,
 365-370 ; 539, 540, 571, 575, 576.
 Poëles dans les églises, 566.
 Pommerleau (voir Vachon).
 Pommerleau, Étienne, 19.
 Pommerleau, Georges, 165.
 Ponsant, Thérèse, 167, 319, 391.
 Pont, bénédiction, 221-223.
 Pontbriand, Mgr de, 10, 365.
 Potvin, abbé Hyacinthe, vicaire, 125.
 Poucville, Guillaume, 11.
 Poucville, Jacques, 19, 45, 242.
 Poudrier et Boulet, entrepreneurs, 523.
 Pouget, abbé Jean-Bte-Noël, 39.
 Poulin, Françoise, organiste, 277.
 Poulin, Georges-Octave, député, 414,
 416-418.
 Poulin, Josaphat, 359, 362.
 Poulin, Joseph-Henri, sacristain, 216.
 Poulin, abbé Louis, 86.
 Pouliot, abbé Paul, vicaire, 84, 104.
 Pozer, Georges, 543.
 Prédication, 564.

- Premier vendredi du mois, 573.
 Prémont, Adélaïde, et le Couvent, 380, 387, 391.
 Presbytère, 33, reconstruit 57-65, 118, 123, 124, reconstruit 152-153, anexe, 170, réparé, 197, 198, 209.
 Prêtres émigrés, 69-74.
 Prévost, Alyre, sculpteur, 200, 403.
 Primeaux, abbé Charles-Joseph, 80.
 Prix aux écoles, 357.
 Processions, 570 ; en voitures, 193, 270 ; en chaloupes ou aux flambeaux, 275, 276.
 Protection contre le feu, 208.
 Protestants, 576 ; convertis, 576-577.
 Proulx, Jean-Pierre, arpenteur, 96, 242, 249, 306, 308, 343, 367, 540, 541, 549.
 Proulx, Dr Jean-Thomas-Philéas, 158.
 Proulx, abbé Louis, curé, 89, 131-159, grand-vicaire, 134, 156, 170 ; et les écoles, 327, 330, 335-346 ; et le Couvent, 383-393 ; et le Collège, 427-434 ; 551, 552, 557, 558, 577.
 Proulx, Joseph, 19.
 Provancher, abbé Léon, vicaire, 110.
 Provost, Guillaume, 44, 49, 59, 60, 242.
 Provost, abbé Honorius, 230.
 Provost, Irénée, 361, 362.
 Provost, Joachim, 358, 362.
 Provost, Joseph, 571.
 Provost, Philomène, 89, 142.
- Q — R**
- Quarante-Heures, 174, 187, 465.
 "Québec Central", 171, 174, 215, trains spéciaux (1903), 263, 269 ; 397 ; 442, 448, 449, 463, 485, 545, 559.
 Quartier, abbé Édouard, 291, 300.
 Quêtes extraordinaires, 174, 218, 219 ; de Saint-Antoine, 218 ; de l'Enfant-Jésus, 38, 218, 574.
 Racine, Mgr Antoine, 165.
 Raimbault, abbé André, 70-72.
 Raimbault, abbé Jean, 131.
 Rainville, Michel, 19.
 Rancourt, Sophie, inst., 308.
 Ranvozyé, François, 52, 243.
Rapport sur l'Éducation de 1831, 310, de 1836, 312.
 Raquetteurs de Québec, 449.
 Ratté, Philippe, 99.
 Raymond, Étienne, 4, 6, 7, 19.
 Raymond, Jos.-Marie, 4.
 Recensements, 537.
 Rêche, Vital, 99, 100, 101, 251, 306.
 Récollets, Pères, 7, voués à disparaître, 69 ; bienfaiteurs, 243.
 Régime seigneurial, 3, 14.
 Reliques, 141, de S. Anne, 278.
 Rémillard, abbé Gustave, 199.
 Renault, Henri, député, 418.
 Rény, Jean-Joseph, notaire, 308, 312, 315, 340, 372, 548.
 Retraites, de Mgr de Forbin-Janson, 108ss, de tempérance 1848, 127-128, 174, 187-190 ; ordinaire 434, 447, 467, 473, (voir aussi Couvent et Collège).
 Reussner, Charles, chirurgien, 62.
 Révolution française, 70, 74.
Revue Eucharistique, 187.
 Rhéaume, Émile, 354.
 Rhéaume, Eugène, 202, 483, 501, 512, 514, 518, 519.
 Rhéaume, Gertrude, sacristine, 277.
 Rhéaume, Léda, sacristine, 277.
 Rhéaume, Léo, 505.
 Rhéaume, Wilfrid, école, 360.
 Rhéaume, Zéphyrin, 362.
 Rigaud, seigneurie, 26, 27.
 Riverin, Chs-Alphonse, organiste, 173, 448.
 Rivière-Ouelle, 367, 370, 389.
 Roache, William, maçon, 549, 550.
 Roberge, Odilon, plombier, 197, 199, 200, 206, 208, 270, 362, 512.
 Robin, abbé Frs-Marie, curé de Saint-François, 80, 248.
 Robitaille, André, architecte, 420.
 Rosaire, 186, 195, 196, quotidien, 206.
 Ross, David, député, 431.
 Rouleau, cardinal R.-Marie, 195, 224, 272, 279.

- Rousseau, frères Désiré et Georges, 265.
 Rousseau, abbé Zéphyrin, 125.
 Route Justinienne, son ouverture, 17 ;
 538-542, 544, 547, 552.
 Route Lévis-Jackman (ou du Président
 Kennedy), 17.
 Routhier, Augustin, terrain d'école, 297.
 Routhier, Fabien, 44.
 Routhier, Joseph, 171.
 Roy, Mgr Camille, 269.
 Roy, R.P. Égide-M., 305.
 Roy, Félix, 362.
 Roy, Pierre-Georges, 273, .
 Roy, abbé Guillaume-Thomas, vicaire,
 157.
 Roy, Joseph-Edmond, 122, cité, 284, 285.
 Roy, S. É. le Card. Maurice, 231.
 Roy, Mgr Paul-Eugène, 187, 194, 201,
 203, 448, 498, 499.
 Rue Perrault (de la Station ou du Col-
 lège), 441, 474.
 Rue Saint-Antoine, 366, 440.
 Rue St-Jacques, 440, 459, 484.
 Ruelland, Ludger, peintre, 158, 166.
- S**
- Sacré-Cœur, dévotion, 182, 188 ; débuts,
 443 ; intronisation au Collège, 468.
 Sacré-Cœur de Marie, paroisse, 445.
 Sacristie, première, 39, rebâtie en 1783,
 52, à reconstruire, 138, temporaire,
 145, allongée 167-168, décorée, 169-
 170.
 Sacristines à Sainte-Anne, 277.
 Saints-Anges, 144, incendie, 205, péle-
 rinage, 269 ; écoles, 333, 349, 557-
 559.
 Sainte-Anne de Beauce (voir chapelle
 Sainte-Anne).
 Sainte-Anne-de-Beaupré, 174, incendie,
 219, 235.
 Sainte-Anne de la Pocatière, diocèse, 581.
 Saint-Anselme, paroisse, 383, 541.
 Saint-Antoine de Tilly, et l'abbé Louis
 Proulx, 135 ; chapelle Sainte-Anne,
 236.
 St-Aubin, Zéphyrin, instituteur, 327.
 Saint-Augustin, paroisse, 165.
 Saint-Bernard, autel de Baillargé, 98,
 121, 129, 143, 145, 383, 395, 538-545,
 550.
 Sainte-Catherine, rang de Lauzon, 543,
 544.
 Saint-Charles, paroisse, 255.
 Sainte-Claire, paroisse, 383, 548, 550.
 Sainte-Croix, cure offerte à l'abbé Louis
 Proulx, 135-137 ; couvent, 384.
 Saint-Elzéar, paroisse, autels latéraux,
 98, 127, 129, 141, 194, 269, 308, éco-
 les, 321, 339, 383, 395, 554-556.
 Saint-Elzéar, rang, 552, 558, 559.
 Saint-Éphrem, paroisse, 301 ; couvent,
 401, 402.
 Saint-Étienne, seigneurie, 3, 34 ; rang,
 école, 360 ; 537-544.
 Saint-Évariste, 301.
 Sainte-Famille, dévotion à la, 559.
 Sainte-Famille, I.O. couvent, 379, 380,
 384.
 Saint-Ferdinand, Hospice, 517.
 Saint-François, paroisse, 26, 30ss., église
 construite, 57, 95, 96, 98, 150, 182,
 248, 262, 263, écoles, 311, 321, 339,
 383, 395, 396, 448.
 Saint-François, rang : 143 ; écoles, 330,
 349, 550-552.
 Saint-François-du-Sud, 371, 384.
 Saint-Frédéric, paroisse, 395, 556.
 Saint-Gabriel, rang : 270, 311 ; écoles,
 330, 348, 358, 361, 363, 548, 552,
 558, 571.
 Sainte-Geneviève de Berthier, 367, 368.
 Saint-Georges, paroisse, 182, 288, 383,
 395 ; école ménagère, 402, 403.
 Saint-Gervais, 151.
 Saint-Gilles, paroisse, 544, 553.
 Sainte-Hénédine, 143, 550-552.
 Saint-Henri, 121, écoles, 321 ; 383, 395,
 539, 541.
 Saint-Hilaire, Jean-Bte, barbier, 449.
 Saint-Hilaire, Joseph, entrepreneur, 560.
 Saint-Hilaire, Mme Joseph-Émile, 213,
 412, 516.
 Saint-Hilaire, Lorenzo, 213, 516.
 Saint-Hilaire, Richard, 213.

- Saint-Hilaire de Rouville, 108.
 Saint-Hyacinthe, couvent de, 384.
 Saint-Isidore, paroisse, 121, 269, écoles, 321; 383, 395, 443, **538-542**, 545.
 St-Jacques, Dr J.-A., 372.
 Saint-Jacques, rang, 557.
 Saint-Jean-Baptiste, fête, 182.
 Saint-Jean-Baptiste, rang, 550.
 Saint-Joseph, paroisse, 4, 6, 7, 10, actes manquant, 16; 21, 22, 23, 30ss., 43, 52, 93, 95, 96, 98, notables, 120, 121, 127, 128, 150, 182, 262, 291, 301, écoles, 311, 321, 339, 347, 383, 395, 396, 537, 555-559, 581, 582.
 Saint-Laurent, hon. Louis, 231.
 Saint-Lazare, paroisse, 383.
 Saint-Louis, paroisse prévue, **539**.
 Saint-Louis, rang, 330, 349, **552**.
 Sainte-Marguerite, paroisse, 128, en pèlerinage, 269, écoles, 321, 330, 349; 383, 395, **548-550**, 552, 559.
 Sainte-Marie, paroisse, apparition du nom 7, 8, 9, population etc. **95, 96, 98**, notables, 120; municipalité, 500, 520.
 Saint-Martin, rang, 330, 349, **359**.
 Saint-Maxime, paroisse, 155, 262; écoles, 332, 333, 348, 349, 540, 541, **544-548**.
 Saint-Nicolas, paroisse, écoles, 321; 543, 553, 554.
 Saint-Olivier, rang, 556.
 Saint-Pierre-de-Broughton, 141.
 Saint-Pierre-les-Becquets, guérisseurs, 576.
 Saint-Roch de Québec, pèlerinage, 269; couvent, 388, 389.
 Saint-Séverin, paroisse, **556-557**.
 Saint-Sylvestre, paroisse, 103, 383, 395, 538, **553-554**.
 Sainte-Thérèse, rang, 550, 551.
 Saint-Thomas, rang, 557.
 Saint-Thomas de Montmagny, 53.
 Saint-Vallier, Mgr de, 119.
 Saint-Victor, paroisse, 151, 301, 395.
 Saint-Vincent de Paul, Québec, chorale, 478.
 Salle publique, 153, 154, 167, reconstruite, 198-199.
 Samson, abbé Henri, vicaire, 526.
 Samson, Joseph, maire de Québec, 475.
 Savard, Luc, vicaire, 524, 526.
 Savoie, Alonzo, 208.
 Savoie, Edmond, 207, 493, 497, 501, 511, 514.
 Savoie, Eusèbe, 473.
 Savoie, Gilberte, organiste, 217, 277.
 Savoie, Hector, chantre, 208.
 Savoie, Jean, 351.
 Savoie, Jean-Louis, 362.
 Savoie, Marcel, 296.
 Savoie, Philippe, 511.
 Savoie, Pierre, 324, 330.
 Savoie, Roger, 511.
 Scandales publics, 574.
 Schismatiques réunis à l'Église romaine, 578.
 Scott, Charles, 545.
 Scott, paroisse (voir Saint-Maxime).
 Séances dramatiques, 185, 190, 449, 463, 465, 473, 517.
 Seigneuries de la Beauce, 5.
 Seigneurs, privilèges abolis, 259-261, et l'éducation, 286.
 Séminaire de Nicolet, 79.
 Séminaire de Montréal, 69.
 Séminaire de Québec, 69, 71, 75, 76 80, 124, 559.
 Signay, Mgr Joseph, 83, 101, 102, 106, 109, 117, 121, 123, 126, 251, 254, 331; et le Couvent, 379; 540-543, 549, 553-555, 569, 572.
 Simard, Honoré, 362.
 Simard, Philéas, 493, 514.
 Sirois, Georges, peintre, 199.
 Slone, William, peintre, 126.
 Smith, John, Gov., instituteur, 320.
 Société de Tempérance, 127, 194.
 Société des Saints-Anges au Collège, 443.
 Société du Divin Cœur de Jésus, 443.
 Société Saint-Jean-Baptiste, 217, 477.
 Sœur Benoît-Joseph, s.c.q., 517.
 Sœur d'Youville, s.c.q., 522.
 Sœur Marie-Berchmans, s.c.q., 516.
 Sœur Marie de l'Ascension, i.c., 530.
 Sœur Marie du Bon-Pasteur, i.c., 529, 532.

- Sœur Marie du Sacré-Cœur (Mme F.-X. Roy), 132.
 Sœur Saint-Alphonse-Marie, 417.
 Sœur Saint-André de la Croix, i.c., 530.
 Sœur Saint-Augustin, 367.
 Sœur Saint-Augustin, s.c.q., 516.
 Sœur Sainte-Berthilde, 400.
 Sœur Sainte-Brigitte, 577.
 Sœur Sainte-Célestine, 213.
 Sœur Sainte-Christine, 517.
 Sœur Saint-Claude, 366.
 Sœur Sainte-Colombe, s.c.q., 517.
 Sœur Saint-Édouard, 421.
 Sœur Saint-Fidèle, 412, 517.
 Sœur Sainte-Gertrude, 378.
 Sœur Saint-Henri, 387.
 Sœur Saint-Jean Chrysostome, 393.
 Sœur Saint-Jean d'Ars, 418.
 Sœur Saint-Jean-Marie d'Ars, 418.
 Sœur Saint-Joseph, s.c.q., 518.
 Sœur Saint-Léandre, 399, 411, 465.
 Sœur Saint-Léopold, 409, 411.
 Sœur Sainte-Marie de l'Espérance, 411.
 Sœur Sainte-Marie du Cénacle, 411.
 Sœur Saint-Mathieu, s.c.q., 516.
 Sœur Sainte-Monique, 370, 375.
 Sœur Sainte-Monique, i.c., 530.
 Sœur Saint-Olivier, 577.
 Sœur Saint-Onésime, s.c.q., 516.
 Sœur Saint-Philippe, 370, 371, 375, 376.
 Sœur Saint-Pierre d'Alcantara, 113, 375, 380, 381.
 Sœur Saint-Roch, 378.
 Sœur Saint-Théodore, s.c.q., 515.
 Sœur Thérèse de l'Eucharistie, i.c., 532.
 Sœurs de la Charité de Québec, 132, 396, 507, 514-519.
 Sœurs de la Congrégation, 323 (voir aussi Couvent).
 Sœurs Dominicaines, 180.
 Sœurs N.D. du Perp. Secours, 219.
 Sœurs du Bon-Pasteur, 132.
 Sœurs Grises d'Ottawa, 138.
 Sœurs Miss. de l'Imm.-Conception (voir Maison N.D. du Rosaire).
 Soulard, Urbain, 444, 445.
 Statues, 167, 187-188, de S. Anne (miraculeuse). 272, 278, du portail, 279; N.-Dame du Rosaire, 421; Bx Jean-Bte de La Salle, 463, 480; S. Frs d'Assise et S. Antoine de Padoue, 573.
 Superstitions, 575, 576.
 Sylvain, abbé La-Philippe, aumônier, 526.
- T**
- Tableaux, Madone de M. Villade, 89, l'Assomption de la Vierge, 106, de Meloche, 169, SS. Louis et Martin, 188, de Sainte-Anne, 278.
 Tables tournantes, 576.
 Tanguay, Amédée, inspecteur d'écoles, 266, 347, 399.
 Tanguay, Geo.-Émile, architecte, 198, 202, 206, 210, 266, 455, 459, 502, 511, 512, 582.
 Tanguay, Hector, organiste, 217.
 Tanguay, Lazare, instituteur, 324-327.
 Tardif, Mme Alexandre, 413.
 Tardif, Gédéon, 517.
 Tardif, Godefroy, 355.
 Tardif, Octave, 173; Mme Octave, 517.
 Tarifs, 37, 126.
 Taschereau, famille, 236-238, 241, 249, 252, 255, 259, 260, 262, 383.
 Taschereau, Adolphe, 261.
 Taschereau, Ant.-Chs. 299, 301, 306-310, 312.
 Taschereau, Charles, 303.
 Taschereau, cardinal Elzéar-Alex., ordination, 109; 158, 162, 163, 165, 167, 168, 170, 171, 175, 179, 183, 254, 255, 258, 265, 273, 300, 303, 390, 394, 397, 439, 442, 457, 480, 547, 552, 558, 559, 569, 572, 580-582.
 Taschereau, Gabriel-Elzéar, 36, 39, 44, 45, 46, 48, 49, 52, 58, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 95, 120, 121, 238, 240, 245, 246, 538; Veuve, 247, 249, 298, 368.
 Taschereau, abbé Gabriel-Elzéar, 67, 369.
 Taschereau, Georges, 494.
 Taschereau, Georges-Louis, 267, 268, 306.

- Taschereau, Gustave-O., 340.
 Taschereau, Henri-Elzéar, 261, 429.
 Taschereau, Jean-Thomas, 109, 166, 249, 253, 255, 288, 293-295, 298, 311, 368, 540, 548, 549.
 Taschereau, Joseph-André, 550.
 Taschereau, Louis, 7, 242.
 Taschereau, hon. Louis-Alexandre, 272, 273.
 Taschereau, Le-Charles-Elzéar, 319, 441.
 Taschereau, Marie, 247, 248, 258, 368.
 Taschereau, Philippe, 303.
 Taschereau, Pierre-Elzéar, 111, 113, 249, 310; 550; Veuve (voir Dionne, Hénédine).
 Taschereau, Me Rémi, 273.
 Taschereau, Th.-Jacques, 3, 7, 9, 10, sa mort, 14, Veuve, 39, 50.
 Taschereau, Thomas-Jacques, notaire, 319, 323, 325, 327, 365, 391.
 Taschereau, Thomas-Pierre-Joseph, 96, 295-298, 301, 372, Veuve, 249.
 Taschereau, Seigneurie, 121, 537, 548, 552, 554.
 Téléphone installé, 450.
 Tempérance, prêchée dans la Beauce, 127-128.
 Terrain de jeux, du Collège, 471.
 Terre du curé, concession, 10-11, 365, 366.
 Tessier, Mgr Albert, 418.
 Tessier, abbé F.-X., curé de Saint-François, 339.
 Tétreau, abbé Hubert, vicaire, 85, 104.
 Théberge, Georges-Siméon, notaire, 200, 208, 529-534.
 Théberge, Marie-Georgiana (veuve Jean-Marie Ouellet), 530.
 Théberge, Pierre (notaire puis prêtre), 346, 348, 405, 439, 441-443, 484, 517.
 Théberge et LaRue, notaires, 495, 517.
 Théodore, R.P. (voir Loiseau).
 Thetford-Mines, 182, pèlerinage, 269; fanfare, 490.
 Tiers-Ordre, 182, 573.
 Tonnancour, Henriette de, 392.
 Tranchaud, J.-P., peintre, 188.
 Trappistes, quête, 138.
 Travaux manuels, 401.
 Tremblay, Laurent, instituteur, 326.
 Tremblement de terre, 396.
 Trépanier, Augustin, maçon, 145, 148.
 "Trou de la Bisson", 155; école, 348, 349, 560.
 Trudeau, R.P. Louis, 272.
 Trudelle, abbé Charles, 567.
 Turcotte, Augustin, 18, 237; école, 349.
 Turcotte, Bernard, 41.
 Turcotte, Éphrem, 362.
 Turcotte, Jean, charpentier, 459.
 Turcotte, Joseph, 191.
 Turcotte, Louis, 41, 242, 247, 251, 252.
 Turgeon, Louis, charpentier, 550.
 Turgeon, Philomène, 392.
 Turgeon, Pierre, de Saint-Bernard, 543.
 Turgeon, Mgr Pierre-Flavien, 109, 121, 126, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 142, 254, et le Couvent, 380, 385, 386, 429, 542, 551, 554, 557.
 Turmel, Alfred, 362.
 Turmel, Hilaire, 352.
 Turmel, Joseph, 141, 148, 162.
 Turmel, Léon, 354, 362.
 Turmel, Napoléon, 362.
 Turmel, Richard, 560.
 Turmel, Roland, 484.
 Turmel, Wilfrid, maire, 228.

U — V

- Union catholique des Cultivateurs, 356.
 Union des Amicales des Anciens, 479.
 Université Laval, 180.
 Ursulines de Québec, 243, 246.
 Vacances scolaires, 347; à Noël, 474.
 Vachon (voir Pommerleau).
 Vachon, Benoît, 295, 362, 416, 490.
 Vachon, Étienne, 99, 367.
 Vachon (Pommerleau), Joseph, 308, 318, 324, 330.
 Vachon, J.A. et Fils, 477.
 Vachon, Paul, maire, 490.
 Vaillancourt, Georges, école, 332; 545.
 Vallée, François, 19.
 Vallée, Marc, 376.

- Vallée de la Chaudière**, journal local, 175, 449, 581.
- Vallerand, F.-O., marchand, 171.
- Vallières, Philippe, 19.
- Vandry, Mgr Ferdinand, 227.
- Veilleux, Napoléon, fondateur de l'Ass. des Comm. d'Écoles, 356.
- Ventes à la criée, 38.
- Verreau, François, capitaine, 29, 44, 59, 60, 64, 95, 242, 245, 294, 570.
- Verreau, François, notaire, 29.
- Verreau, Hélène, 29.
- Verreau, Jean-Marie, curé, 4, 10, 29-54, 236, 242, 243, 567, 579.
- Verreau, Thérèse, 29.
- Vézina, Charles, plombier, 460.
- Vicaire forain (cf. aussi Archiprêtres), 156.
- Vicaires, liste, 584-585.
- Vien, Stanislas, inspecteur, 347.
- Villade, abbé Antoine, 69-104, 120-121, 247-249, 252, et l'éducation, 285, 286, 294, 298, 301, 306, 315, 319; et le Couvent, 365-378; ses papiers, 368; 530, 553, 554, 564, 575.
- Village, municipalité, 353.
- Villeneuve, ateliers, 409.
- Villeneuve, cardinal J.-M.-Rodrigue, 203, 225, 227, 275, 418, 520, 535.
- Vincent, François, 49, 50.
- Visite paroissiale, 573, 574.
- Vocations, 579-581; liste des prêtres, 586-587; liste des religieux, 588-592.
- Voûte au presbytère, 166, 209.
- Voyageurs de Commerce, 473.
- Voyer, Étienne, 46.
- Voyer, Joseph, 208, 350, 513.

W — X — Y — Z

- Walsh, Jean-Bte, notaire, 95, 294, 539, 540, 542.
- West, William, 549.
- Wright, John, doreur, 149.
- Zita, Impératrice d'Autriche, 422.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Centre de la vie paroissiale	IV
L'église vue de l'extérieur	XI
Seigneuries et routes	5
L'abbé Antoine Villade	78
« Madone des Croisades »	90
Deuxième église de Saint-Joseph	100
L'abbé Michel Forgues	118
L'abbé Joseph Auclair	125
L'abbé Louis Proulx	133
L'église de 1858	146
Intérieur de l'église (1866)	150
Presbytère (1869)	153
L'abbé J.-T.-Alfred Chaperon	161
Le cimetière (1879)	164
Chapelles Cliche et Tardif	172
L'abbé Joseph-Édouard Feuiltault	180
Mgr Wilfrid Lebon, P.D.,	183
Monuments du S. Cœur et de Sainte Thérèse	189
Chapelles Turcotte et Hébert	192
Incendie du clocher de l'église	204
L'orgue et les jubés	212
L'abbé J.-Alphonse Labbé	215
Henri Carrier, organiste	217
Mgr J.-Édouard Feuiltault, P.D.,	222
Dignitaires aux fêtes du deuxième centenaire	226
Mgr Joseph Lehoux, P.D.,	230
Statue de sainte Anne	244
La seconde chapelle Sainte-Anne	250
La chapelle actuelle	264
Intérieur de la chapelle	267
Procession des chaloupés	274
École no 9, rang Saint-Gabriel	363
Mgr Joseph-Octave Plessis	366
Le premier Couvent	388
Couvent, depuis 1875	404

Autel-souvenir du centenaire (1923)	411
Externat des filles (1953)	416
Couvent et Institut familial actuels	419
Mgr Pierre-Flavien Turgeon	428
Le premier Collège (1855-1898)	432
L'abbé Pierre Théberge	441
Reconstruction du Collège	458
Le Collège une fois terminé	462
Le Collège, vu du clocher de l'église	466
Chapelle du Collège (1916)	470
Atelier de travaux manuels	472
Le Collège doté d'une galerie (1926)	476
Le R. Frère Rufin et le monument à sainte Thérèse	476
Le R. Frère Félix à la console	478
Le R. Frère Jérôme	481
Plan des terrains du Collège	484
Son Exc. Mgr Lionel Audet	487
L'Hôpital, terminé en 1921	510
L'Hôpital, avec son annexe de 1950	525
Maison Notre-Dame du Rosaire	533
Carte de Sainte-Marie, comté de Beauce	546

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Introduction</i>	VII
<i>Table des abréviations</i>	XII

Ière partie : MISSIONNAIRES ET CURÉS

Chapitres

I: L'organisation religieuse	3
II: Six autres missionnaires	13
III: L'abbé Verreau, premier curé (1766-1785)	29
IV: L'église de pierre	43
V: Les curés se succèdent ; la chicane du presbytère	57
VI: M. Villade, prêtre exilé de France	69
VII: L'administration de M. Villade (1796-1837)	93
VIII: M. Georges-Stanislas Derome, huitième curé (1837-1845)	103
IX: MM. Michel Forgues (1845-1847) et Joseph Auclair (1847-1851)	117
X: Le curé Louis Proulx arrive à Sainte-Marie	131
XI: Le curé Proulx, constructeur et pasteur	141
XII: Le curé Chaperon (1871-1896)	161
XIII: Mgr Jos.-Éd. Feuiltaut, treizième curé (1896-1946):	
A— Dans la charge pastorale	179
XIV: B— Les immeubles de fabrique	197
XV: C— Les relations, la vie publique	213

IIème partie : LES INSTITUTIONS

A — LA BONNE SAINTE ANNE DE BEAUCE

XVI: La fondation (1778)	235
XVII: La deuxième chapelle Sainte-Anne	247
XVIII: La chapelle actuelle	259
<i>Annexe</i> : Renseignements sur le pèlerinage	278

B — LES ÉCOLES

XIX: Préambule à l'histoire de l'éducation	283
XX: L'école royale de Sainte-Marie (1814-1828)	293
XXI: Les écoles de syndics (1829-1836)	305

XXII: Les premières écoles municipales (1841-1850)	317
XXIII: Pénible relèvement des écoles (1850-1855)	329
XXIV: La commission scolaire entre deux feux	339
XXV: Une commission distincte pour la paroisse (1915)	353

C — LE COUVENT

Chapitres	Pages
XXVI: Fondation du Couvent (1817-1823)	365
XXVII: Les années héroïques (1823-1851)	375
XXVIII: Une seconde fondation (1851-1872)	383
XXIX: De la reconstruction au centenaire (1872-1923)	395
XXX: Depuis le centenaire (1923-1956)	409
<i>Annexes</i> : a) Éphémérides	421
b) Liste des Supérieures	422
c) Statistiques	423

D — LE COLLÈGE

XXXI: Fondation du Collège (1855-1876)	427
<i>Annexe</i> : Tableaux statistiques	435
XXXII: Développements du Collège (1876-1895)	439
XXXIII: Reconstruction du Collège (1895-1905)	453
XXXIV: Le dernier demi-siècle (1905-1955)	467
<i>Annexes</i> : a) Notice du Frère Jérôme	481
b) Plan et titres des terrains	484
c) Prospectus de 1891	485
d) Les Anciens les plus illustres	487
e) Liste des Directeurs	489
f) Tableau du personnel	489
g) Centenaire du Collège	490

E — L'HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-PROTECTION

XXXV: Un vieux projet	493
XXXVI: Notes complémentaires	511
XXXVII: F — LA MAISON NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE	529

COROLLAIRES

XXXVIII: Démembrements de la paroisse	537
XXXIX: Fragments d'histoire paroissiale.	563

APPENDICES

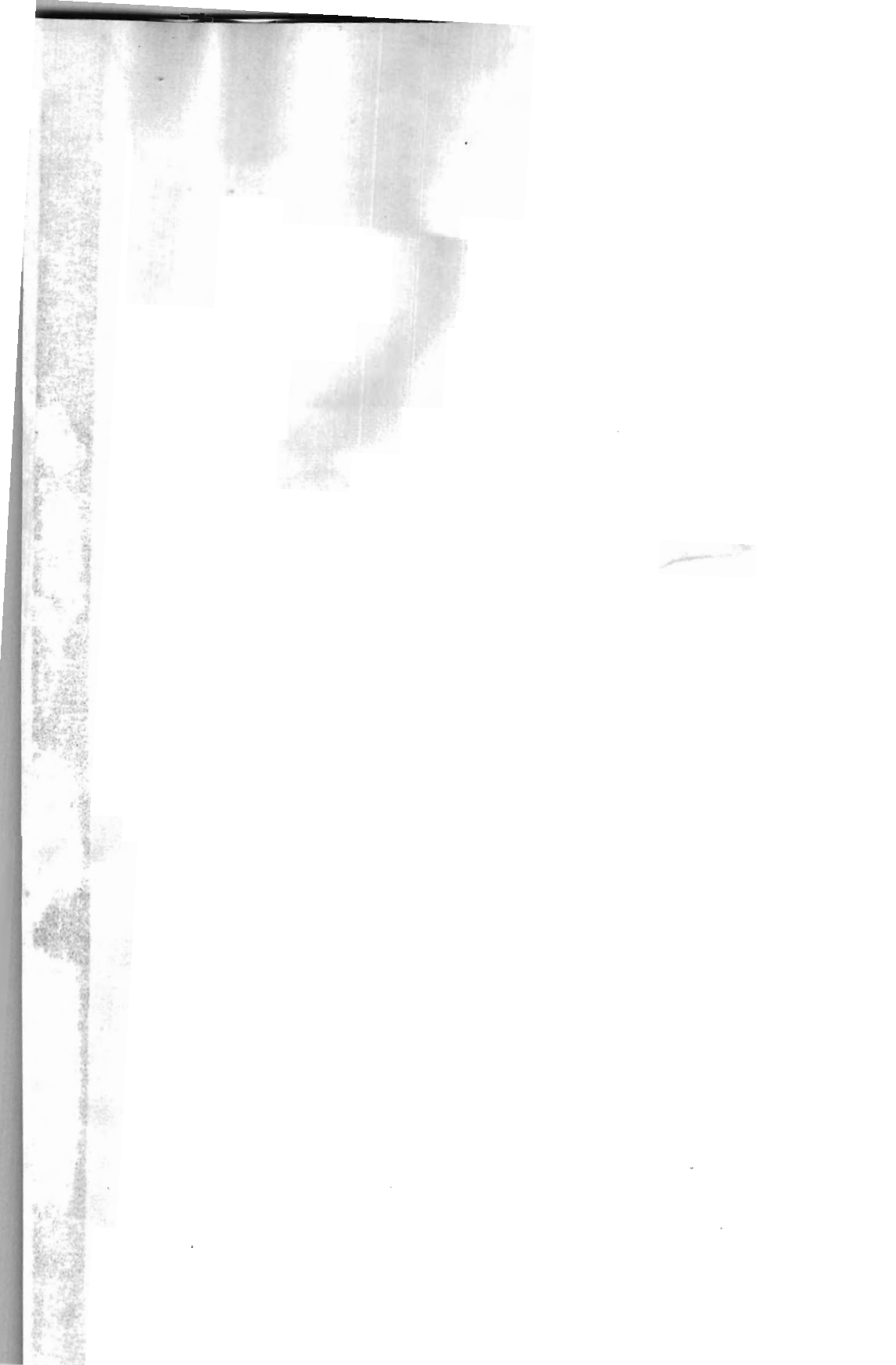
A — Liste des missionnaires et curés	583
B — Liste des vicaires	584
C — Prêtres issus de Sainte-Marie (jusqu'à 1944)	586
D — Vocations religieuses (jusqu'à 1944)	588
E — Étudiants en cours classique (jusqu'à 1944)	593
<i>Bibliographie</i>	600
<i>Index</i>	601
<i>Table des illustrations</i>	621
<i>Table des matières</i>	623



*Société de
Généalogie de
Drummondville*

545, rue des Écoles
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

Société de
généralité de
l'immobilier
de la ville de
Lyon
100 rue de la République
69001 Lyon



LIB. CENTRE CATHOLIQUE

2/78 PEEB

PRIX

42 \$ 1154

